



NHQA

New
horizons
ahead.

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ 2023
au 30 juin 2023

SOMMAIRE

	PAGE
1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ S1 2023	4
1.1 Glossaire	5
1.2 NHOA S.A., la société mère	10
1.3 Perspectives	11
1.4 Résumé des résultats du Groupe au premier semestre 2023	15
1.5 Événements significatifs durant la période	19
1.6 Événements successifs	22
1.7 Facteurs de risques et incertitudes	23
1.8 Transactions entre parties liées	23
2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	24
2.1 Compte de résultat consolidé.....	24
2.2 Etat consolidé des autres éléments du résultat global	25
2.3 Bilan consolidé	26
2.4 Tableau consolidé de variation des capitaux propres.....	27
2.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie	28
2.6 Correction des états financiers consolidés.....	29
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	34
3.1 Principes comptables et évolution des méthodes	34
3.1.1. Nouvelles méthodes	34
3.1.2. Impact de la pandémie du COVID-19.....	35
3.1.3. Impacts de la crise ukrainienne	36
3.2 Présentation des états financiers	36
3.3 Devise fonctionnelle et de présentation	36
3.4 Utilisation des estimations.....	36
3.5 Définition des indicateurs clés de performance	38
3.6 Information sectorielle	38
3.7 Evolution du périmètre de consolidation.....	39
3.8 Indicateurs clés de performance.....	41
3.9 Principaux principes comptables	44
3.9.1 Regroupements d'entreprises	44
3.9.2 Instruments financiers	45
3.9.3 Capitaux propres.....	46
3.9.4 Immobilisations corporelles	46
3.9.5 Immobilisations incorporelles.....	47
3.9.6 Dépréciation d'actifs	48
3.9.7 Stocks	48
3.9.8 Avantages du personnel	49
3.9.9 Provisions.....	50
3.9.10 Comptabilisation du chiffre d'affaires	50
3.9.11 Impôt sur le sociétés.....	51
3.9.12 Actions propres et bénéfice par action.....	52
3.9.13 Autres informations	52

4.	INFORMATION SECTORIELLE	53
4.1	Informations par secteurs d'activités	54
4.1.1	NHOA Energy	54
4.1.2.	Free2Move eSolutions	56
4.1.3.	Atlante	56
4.1.4.	Corporate	57
5.	NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	58
5.1	Produits des activités ordinaires	58
5.2	Coût des biens et services vendus	59
5.3	Coûts liés au personnel	59
5.4	Autres frais d'exploitation	60
5.5	EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS)	61
5.6	Amortissements et dépréciations.....	61
5.7	Pertes de valeur et autres provisions	61
5.8	Charges non récurrentes et coûts d'intégration.....	62
5.9	Plan d'intéressement	62
5.10	EBIT	63
5.11	Résultat financier net	63
5.12	Impôts	64
5.13	Résultat Net	64
5.14	Immobilisations Corporelles	64
5.15	Immobilisations Incorporelles	66
5.16	Autres actifs financiers non courants	68
5.17	Créances commerciales	69
5.18	Actifs constitués de contrats.....	69
5.19	Stocks	71
5.20	Autres actifs courants et autres actifs financiers courants.....	71
5.21	Trésorerie et équivalents de trésorerie	72
5.22	Capitaux propres.....	72
5.23	Avantages du personnel et plan d'intéressement	72
5.24	Impôts différés passifs non courants.....	74
5.25	Dettes fournisseurs.....	74
5.26	Autres passifs courants et non courants.....	75
5.27	Emprunts et autres dettes financières	76
5.28	Endettement financier net.....	81
5.29	Informations relatives aux parties liées	81
5.29.1.	Opérations intragroupe	81
5.29.2.	Principales conventions conclues avec les parties liées.....	84
5.30	Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan.	86
5.31	Evénements postérieurs à la clôture	86
5.32	Table de concordance	88
6.	Certification par la personne responsable.....	89

1. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ S1 2023

Le rapport suivant a été examiné par le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2023 et a fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes.

Ce rapport a fait l'objet d'une traduction en anglais du rapport semestriel d'activité de NHOA réalisé en français, uniquement dans le but de faciliter la lecture pour les anglophones. En cas de différence la version française prime.

Les informations concernant les marchés où NHOA est présent et qui apparaissent dans ce rapport d'activité proviennent de sources externes et/ou d'analyses internes à NHOA. Compte tenu de l'évolution rapide qui caractérise le secteur mondial de l'énergie, ces informations pourraient être erronées ou ne plus être à jour. Le développement des activités du Groupe pourrait donc être différent de celui décrit dans le rapport d'activité semestriel et les déclarations et informations présentées pourraient être erronées.

Les déclarations contenues dans le présent document, notamment à la note « 1.3 Perspectives » du rapport semestriel d'activités, se basent sur des hypothèses et des estimations qui pourraient évoluer ou être impactées par des risques, incertitudes (concernant particulièrement l'environnement économique, financier, concurrentiel, réglementaire et climatique) et d'autres facteurs qui pourraient conduire les résultats futurs et la performance du Groupe à être considérablement différents par rapport aux objectifs présentés. Ces éléments comprennent la variation de l'environnement économique et commercial, la régulation ainsi que les facteurs indiqués au chapitre 3 du Document d'Enregistrement Universel 2022.

Il faut souligner que les résultats semestriels de NHOA ne sont pas représentatifs des résultats annuels.

1.1 Glossaire

Dans ces états financiers, les termes ci-dessous ont, sauf disposition contraire, la signification suivante:

- **AC** (Alternate Current) signifie courant alternatif.
- **Acquisition par TCC** désigne la prise de participation stratégique par TCC dans ENGIE EPS (désormais NHOA S.A.) représentant 60,48% de son capital et de ses droits de vote, clôturée le 20 juillet 2021.
- **AMF** signifie l'Autorité des marchés financiers.
- **Atlante** désigne Atlante S.r.l., une société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, 20137 Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI - 2635708.
- **Atlante France** désigne Atlante France S.A.S., une société par actions simplifiée française dont le siège sociale est situé à 93 Boulevard Haussmann - 75008 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 911482628.
- **Atlante Iberia** désigne Atlante Iberia S.L., une société à responsabilité limitée espagnole dont le siège est situé à CL de París, 45 - 08029 Barcelone, Espagne, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Barcelone sous le numéro NIF B09817859.
- **Atlante Infra Portugal** désigne Atlante Infra Portugal S.A, une société anonyme portugaise dont le siège social est situé au Centro Empresarial Torres de Lisboa, Torre G, Rua Tomás da Fonseca, parish of São Domingos de Benfica, 1600-209 Lisbonne, Portugal, et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lisbonne sous le numero NIPC 513989536.
- **Atlante Italia (ou Atlante IT)** désigne Atlante Italia s.r.l. (anciennement Ressler Charging S.r.l.), une société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi, 3 - 20137 Milan, Italie, et qui est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Milan sous le numéro MI - 2697776.
- **Atlante Portugal** désigne Atlante Fast Charging Portugal, Unipessoal LDA, une société à responsabilité limitée portugaise dont le siège social est situé au Centro Empresarial Torres de Lisboa, Torre G, Rua Tomás da Fonseca, Freguesia of São Domingos de Benfica, 1600-209 Lisbonne, Portugal, et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Lisbonne sous le numero NIPC 517069474.
- **Projet Atlante** désigne le projet présenté par NHOA le 23 juillet 2021, visant à développer un grand réseau de recharge rapide en Europe, et intégrant des systèmes de stockage et une technologie qui pourrait stabiliser les réseaux électriques nationaux.
- **Augmentation de Capital Proposée** désigne l'augmentation de capital annoncée le 27 septembre 2021, d'environ 140 millions d'euros, afin de consolider la structure capitalistique de NHOA dans le cadre du Masterplan10x et des financements initiaux des Ambitions Stratégiques, qui fait l'objet d'un engagement irrévocable de souscription de TCC afin d'assurer 75% de son montant (soit 105 millions d'euros).
- **Backlog ou projet Backlog** désigne, à une date donnée, les revenus estimés et autres revenus attribuables (1) aux bons de commande reçus, aux contrats signés et aux projets attribués à la date des présentes, et (2) aux contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité, lorsque le la valeur convenue est un prix par kWh d'électricité et une quantité de MW à installer.
- **BESS** (Battery Energy Storage Systems) signifie système de stockage de l'énergie sur batteries.
- **BMS** (Batteries Management System) signifie système de gestion de batteries.
- **Bons de Souscriptions d'Action** désigne les bons de souscription d'actions permettant, lors de l'exercice, de souscrire des actions de la Société, émis par le Conseil

d'Administration en vertu d'une autorisation donnée par l'Assemblée Générale extraordinaire de la Société du 16 février 2015 (18e résolution) et 21 juin 2016 (21e résolution), exercés par leurs bénéficiaires, ou remplacés par des SARs en cas de bons de souscriptions d'actions non exercés.

- **CAE (Power Purchase Agreement dit PPA)** désigne le contrat d'achat d'électricité entre deux parties, dont l'une est un producteur d'électricité (le vendeur) et dont l'autre cherche à acheter de l'électricité (l'acheteur).
- **Carnet de commandes** ou le **Carnet de Commandes des Projets** désigne le chiffre d'affaires estimé à venir et les autres produits à venir attribuables aux (i) bons de commandes reçus, aux contrats signés et aux projets sécurisés et (ii) Contrats de Développement de Projets sécurisés par un CAE dont la valeur convenue est un prix au kWh d'électricité et une quantité de MW à installer. Lorsque l'exécution d'un contrat ou d'un projet a commencé, le montant enregistré en Carnet de Commandes est calculé comme (A) le prix de transaction des bons de commande, contrats ou projets concernés sous (i) et (ii) ci-dessus, moins (B) le montant des revenus enregistrés, à la date de référence, conformément à la norme IFRS 15 (représentant le montant du prix de transaction affecté aux obligations de performance exécutées à la date de référence).
- **CEN** désigne Comores Énergies Nouvelles S.A.R.L., une société à responsabilité limitée régie par l'Acte Uniforme révisé de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêts économiques adopté le 30 janvier 2014 à Ouagadougou (Burkina Faso) ainsi que par toutes lois complémentaires ou modificatrices ultérieures. Son siège social se situe au Ridjal Building, Moroni - Dar Saanda, PO 2223, Moroni, Archipel des Comores.
- **CO2** signifie dioxyde de carbone.
- **CODM** signifie Principal décideur opérationnel
- **Commissaires aux Comptes** désigne les commissaires aux comptes de la Société, comme indiqués dans la section 2 du Document d'Enregistrement Universel.
- **Comptes consolidés du Groupe NHOA** désigne les Comptes Consolidés de la Société, établis conformément aux normes IFRS adoptées par l'Union Européenne.
- **Conseil d'Administration** désigne le Conseil d'Administration de la Société en place et dans sa composition existante à la date de publication du présent Document d'Enregistrement Universel.
- **Contrat d'Achat d'Actions par ENGIE** désigne le contrat d'achat d'actions conclu entre GDF International et les actionnaires majoritaires de la Société, signé le 24 janvier 2018.
- **Contrat d'Achat d'Actions par TCC** désigne le contrat d'achat d'actions conclu le 19 avril 2021 entre ENGIE et TCC pour la vente de la participation d'ENGIE de 60,48% du capital social d'ENGIE EPS S.A. (désormais NHOA S.A.).
- **Contrats Sécurisés** désigne les projets attribués pour lequel la signature de l'ensemble complet des accords n'est pas encore achevée. Typiquement, lorsque NHOA reçoit un appel d'offres, il s'agit généralement d'un financement de projet, plusieurs étapes doivent être franchies (c'est-à-dire l'accord EPC, l'avis de procédure, l'autorisation de signature). Les « Contrats Sécurisés » ne font plus partie du « Pipeline » mais ne font pas encore partie du « Carnet de commandes ». Ils n'intègrent cette catégorie qu'une fois les conditions de la documentation et les autorisations de projet définis.
- **DC** signifie courant continu.
- **Développement de Projets** désigne l'action de NHOA, directement ou avec ses partenaires, pour développer, devenir propriétaire et gérer le système de production et de stockage d'électricité, et conclure le CAE associé.
- **DG** signifie Directeur Général.

- **Document d'Enregistrement Universel 2022** désigne le Document enregistré le 27 avril 2023 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), conformément à son règlement général, et notamment son article 212-3, sous le numéro D.23-0366.
- **easyWallbox** désigne une borne de recharge résidentielle spéciale pour les véhicules électriques mise au point et brevetée par le Groupe NHOA.
- **EMS** (Energy Management System) désigne les systèmes de gestion d'énergie.
- **ENGIE** désigne ENGIE S.A., société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 1, place Samuel de Champlain – 92400 Courbevoie, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 542 107 651.
- **EPC** (Engineering, Procurement and Construction contract) signifie le contrat d'Ingénierie, Approvisionnement et Construction.
- **EPS Manufacturing** désigne Electro Power Systems Manufacturing S.r.l. (précédemment Electro Power Systems S.p.A.), société à responsabilité limitée de droit italien dont le siège social est situé Via Anton Francesco Grazzini 14, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI2073745.
- **Euronext Paris** désigne le marché réglementé d'Euronext à Paris.
- **EV** signifie véhicule électrique.
- **e-Mobility ou Solutions de Mobilité** signifie electric mobility (mobilité électrique) et désigne les moyens techniques de contrôle pour la gestion des dispositifs dans les Véhicules Electriques et Hybrides complets en collaboration avec les fournisseurs de dispositifs électriques qualifiés en tant que fournisseurs dans le secteur de l'automobile.
- **F2MeSolutions (ou F2M, ou F2MeS)** désigne Free2move eSolutions S.p.A. (anciennement EPS e-Mobility S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé en Piazzale Lodi 3 – 20137 Milan, Italie et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro 11479180967.
- **F2MeS France** désigne Free2move eSolutions France S.A.S., une société par actions simplifiées (Société à associé unique) française, dont le siège social est situé au 93 Boulevard Haussmann 75008, Paris, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 913 422 986 ;
- **F2MeS Germany** désigne Free2move eSolutions Germany GmbH dont le siège social est situé en Steuerberatung, Oberlindau 54-56, 60323 Frankfurt am Main ;
- **F2MeS North America** désigne Free2move eSolutions North America LLC, une société à responsabilité limitée américaine, en vertu de la Loi du Delaware sur les sociétés à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 251 Little Falls Drive, Wilmington, County of New Castle, Delaware, 19808 ;
- **F2MeS Spain désigne** Free2move eSolutions Spain SL, une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé en C/ Eduardo Barreiros, n° 110, 28041, Madrid (Spain) ;
- **F2MeS UK** désigne Free2move eSolutions UK Ltd, une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé à St Matthews House Quays Office Business Park, Conference Avenue, Portishead, United Kingdom, BS20 7LZ ;
- **FCA ou FCA / Stellantis** signifie FCA Italy SpA une société à responsabilité limitée dûment constituée et valablement existante en vertu des lois italiennes, ayant son siège social à Turin, C.so Giovanni Agnelli 200, code fiscal et numéro de TVA 07973780013, sous la direction et coordination de Stellantis NV, conformément à l'article 2497 du Code civil italien.
- **GDF International** désigne GDF International, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Courbevoie (92400), 1 place Samuel de Champlain (France) et immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 622 048 965.
- **GW** signifie Gigawatt.

- **GWh** signifie Gigawatt/heure.
- **HyESS®** or **HyESS** désigne les Systèmes de Stockage d'Énergies Hybrides. Le brevet a été enregistré le 26 février 2016.
- **Joint-Venture** indique la joint-venture entre FCA et EPS Italia (maintenant NHOA Energy).
- **IT** signifie technologies de l'information.
- **kVA** signifie kilovolt Ampère.
- **KW** signifie Kilowatt.
- **KWh** signifie Kilowatt/heure.
- **Ligne de Produits** désigne chacune des trois lignes de solutions offertes par NHOA.
- **Lignes d'Activité** ou **BL** (Business Lines) désignent NHOA Energy, Free2move eSolutions et Atlante.
- **m2** signifie mètres carrés.
- **Module d'hydrogène** désigne un système de stockage d'énergie basé sur l'hydrogène comprenant i) un électrolyseur qui utilise l'électricité pour diviser les molécules d'eau en hydrogène et en oxygène ii) une unité de stockage pour entreposer l'hydrogène résultant sous forme gazeuse ou autre forme et iii) une pile à combustible pour convertir l'hydrogène et l'oxygène en électricité sur demande, en libérant de l'eau.
- **ms** signifie milliseconde.
- **MW** signifie Mégawatt.
- **MWh** signifie Mégawatt/heure.
- **NHOA** ou **Groupe NHOA** désigne la Société et ses filiales, i.e. NHOA Energy, EPS Manufacturing, NHOA Corporate, F2MeSolutions, F2MeSolutions France, Free2move eSolutions North America, Free2move UK, Free2move Spain, Free2move Germany, Comores Energies Nouvelles S.a.r.l., NHOA Americas, NHOA Australia, NHOA Latam, NHOA Calliope (anciennement Atlante TopCo), NHOA UK, NHOA Taiwan, Atlante Srl, Atlante France, Atlante Fast Charging Portugal, Atlante Infra Portugal, Atlante Italia et Atlante Iberia.
- **NHOA Americas** désigne la société NHOA Americas LLC, société à responsabilité limitée constituée conformément au droit du Delaware, Etats-Unis, dont le siège social est situé au 251 Little Falls Drive, Wilmington, DE 19808, New Castle County, Delaware.
- **NHOA Australia** désigne la société NHOA Australia Pty Ltd, société australienne à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à la Baker Mckenzie Tower One International Towers Sydney, Level 46 100 Barangaroo, Avenue Barangaroo, New South Wales 2000, Australie.
- **NHOA Calliope** désigne la société NHOA Calliope S.r.l. (anciennement Atlante TopCo S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan Monza Brianza Lodi sous le numéro 12266700967. Le 29 mai 2023, NHOA Calliope a été fusionnée avec NHOA Corporate.
- **NHOA Corporate** désigne la société NHOA Corporate S.r.l., société italienne à responsabilité limitée, dont le dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, 20137 Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan Monza Brianza Lodi sous le numéro 12682340968.
- **NHOA Energy** désigne NHOA Energy S.r.l. (anciennement Engie EPS Italia S.r.l., Elvi Energy S.r.l. et EPS Elvi Energy S.r.l.), société italienne à responsabilité limitée dont le siège social est situé à Piazzale Lodi 3, Milan, Italie, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Milan sous le numéro MI 2082791.
- **NHOA Latam** désigne NHOA Latam S.A.C., une société fermée privée (sociedad anónima cerrada) domiciliée dans la province et le département de Lima, détenue à 90 % par NHOA Energy et à 10 % par NHOA Americas.

- **NHOA S.A.** ou **la Société** désigne la société NHOA S.A. (anciennement ENGIE EPS S.A.), société anonyme dont le siège social est situé au 28 rue de Londres, 75009 Paris, **France**, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691.
- **NHOA Taiwan** désigne NHOA Taiwan Ltd, une société à responsabilité limitée constituée en vertu de la loi sur les sociétés de la République de Chine (Taiwan), dont le siège social est situé à 11 F., No. 113, Sec. 2, Zhongshan N. Rd., Zhongshan Dist., Taipei City 104414, Taiwan.
- **NHOA UK** désigne NHOA UK Ltd, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Royaume-Uni, dont le siège social est situé à St Matthews House, Quays Office Park, Conference Avenue, Portishead, Bristol, BS20 7LZ, et qui est détenue à 100 % par NHOA Energy.
- **Offre de TCC** désigne l'offre publique d'achat simplifiée ayant pour objet les actions en circulation de NHOA, déposée par TCC.
- **O&M** signifie opérations et maintenance.
- **P2P** signifie Power to Power.
- **PCS** (Power Conversion Systems) désigne les systèmes de conversion de courant.
- **Pipeline** désigne l'estimation, à date, du montant des projets potentiels, appels d'offres et soumissions auxquels NHOA à décider de participer ou de répondre.
- **Prises de commandes** se composent du total de la valeur des contrats exprimée en MW ou en euros correspondant à l'ensemble des commandes reçues, des contrats signés et des projets sécurisés sur une période.
- **Projets en Développement** est un indicateur représentant l'équivalent de capacité (i) du Carnet de Commandes, en termes de contrats d'approvisionnement clé en main ou EPC signés et donc à l'exclusion des contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité (CAE) (voir point (ii) de la définition du Carnet de Commandes), et (ii) les Contrats Sécurisés.
- **PV** signifie Photovoltaïque.
- **R&D** signifie recherche et développement.
- **Réponse à la Demande** signifie que les consommateurs ont la possibilité de jouer un rôle important dans l'exploitation du réseau électrique en réduisant ou en déplaçant leur consommation d'électricité pendant les périodes de pointe, en réponse à des tarifs basés sur le temps ou à d'autres formes d'incitations financières. Les programmes de réponse à la demande sont utilisés par les planificateurs et les opérateurs de réseaux électriques comme choix de ressources afin d'équilibrer l'offre et la demande. De tels programmes peuvent réduire le coût de l'électricité sur les marchés de gros et, partant, entraîner une baisse des tarifs de détail. Les méthodes d'engagement des clients dans les efforts de réponse à la demande comprennent l'offre de tarifs basés sur le temps, tels que la tarification au moment de l'utilisation, la tarification de pointe critique, la tarification de pointe variable, la tarification en temps réel et les rabais de pointe critique. Elles comprennent également des programmes de contrôle direct de la charge qui donnent aux compagnies d'électricité la possibilité d'allumer et d'éteindre les climatiseurs et les chauffe-eaux pendant les périodes de pointe, en échange d'une incitation financière et de factures d'électricité moins élevées.
- **Réserve Tournante** (spinning reserve) désigne la capacité de production qui est en réseau mais sans charge, capable de réagir rapidement en cas de besoin pour plusieurs minutes (réserve primaire) ou plusieurs heures (réserve secondaire).
- **RFID** (Radio-Frequency Identification) signifie technologie permettant d'identifier et/ou de stocker automatiquement des informations sur des objets, des animaux ou des personnes.

- **SARs** désigne des Stock Appreciation Rights, un instrument « cash » ayant remplacé les Stock-Options et Bons de Souscription d'actions existants, reproduisant le profil économique d'une stock-option ou d'un bon de souscription d'actions.
- **Solutions de Support au Réseau ou Solutions Connectées au Réseau** (Grid Support Solutions ou Grid Connected Solutions) désigne les systèmes de stockage hybride développées afin de stabiliser les réseaux électriques dans les pays en voies de développement, fortement visés par les énergies renouvelables.
- **Sonae Sierra** désigne une société immobilière multinationale constituée au Portugal en 1989, détenue par Sonae, SGPS (Portugal) à 90 % et Grosvenor Group Limited (Royaume-Uni) à 10 %.
- **Stellantis** désigne Stellantis NV, un constructeur automobile multinational dont le siège est à Amsterdam, aux Pays-Bas, qui a été formé en 2021 par la fusion de la société italo-américaine Fiat Chrysler Automobiles et de la société française Groupe PSA sur la base d'un accord de fusion transfrontalier 50-50 et ses filiales.
- **TCC** désigne Taiwan Cement Corporation, une société cotée sur le Taiwan Stock Exchange (TWSE:1101) ayant son siège sociale au N° 113, Sec 2. Zhongshan North Road, Taipei, Taiwan.
- **TCC Group** désigne TCC et ses filiales.
- **V** signifie Volt.
- **V2G** signifie vehicle to grid ou véhicule-réseau.
- **Véhicules Electriques et Hybrides** désigne les véhicules qui fonctionnent sur batterie et les véhicules qui combinent la transmission électrique et un moteur à combustion interne (Internal Combustion Engine, ICE).
- **W** signifie Watt.
- **Wh** signifie Watt/heure.
- **µs** signifie microsecondes.

1.2 NHOA S.A., la société mère

NHOA S.A., société anonyme de droit français, dont le siège social est situé au 28 rue de Londres, 75009 Paris, France, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 808 631 691, a été constituée et immatriculée le 26 décembre 2014. Ses actions ont été admises aux négociations sur Euronext Paris le 21 avril 2015.

Voici les détails de NHOA S.A. :

Domicile de l'entité : Rue de Londres 28, Paris (France) ;

Adresse du siège social de l'entité : Rue de Londres 28, Paris (France) ;

Pays de constitution : France ;

Principal lieu d'activité : Italie ;

Description de la nature des opérations et des principales activités de l'entité : L'activité principale de la société est la recherche, la production et la commercialisation de nouvelles technologies et d'applications dans le domaine de l'énergie et de l'environnement;

Nom de l'entité mère : Taiwan Cement Europe Holdings B.V. ;

Nom de la société mère ultime du groupe : Taiwan Cement Corporation.

1.3 Perspectives

Le 20 avril 2021, ENGIE annonça la signature d'un Contrat de cession de parts avec la société taiwanaise TCC, portant sur 60,5% de sa participation au capital social de NHOA S.A., opération réalisée après une procédure de due diligence de cinq mois, engagée suite à l'annonce du Groupe ENGIE en date du 23 septembre 2020 sur la mise en place d'options stratégiques pour NHOA S.A., comprenant la possibilité de cession de sa participation.

Le nouvel actionnaire TCC, représente l'un des principaux groupes industriels en Asie, opérant dans le secteur de la fabrication de batteries, la production de ciment, la production d'électricité, les services environnementaux, chimiques, logistiques et liés aux infrastructures. Suite à la signature de la transaction, ENGIE EPS S.A. est devenue NHOA S.A. (New HOrizons Ahead).

La transaction a été conclue en date du 20 juillet 2021 après que l'ensemble des conditions préalablement convenues dans le TCC SPA aient été réunies, et plus précisément, les conditions suspensives habituelles et l'obtention des autorisations réglementaires requises: les autorisations de la Fair Trade Commission taiwanaise, du Comité d'Investissement du Ministère de l'Economie de Taiwan et du gouvernement italien qui avait concédé son "Golden Power" en vertu du décret législatif n° 21/2012.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 juin 2021, le changement de la dénomination sociale en NHOA S.A. a été approuvé. Le changement de la dénomination sociale est devenu effectif le 20 juillet 2021, suite à la conclusion de la transaction.

Le 29 novembre 2021, NHOA S.A. a annoncé le succès de son augmentation de capital avec droits préférentiels de souscription des actionnaires de 139.924.785,60 €. L'émission d'actions a été menée par la Société Générale, agissant en tant que coordinateur global unique et teneur de livre conjoint, aux côtés de Mediobanca - Banca di Credito Finanziario S.p.A., agissant en tant que teneur de livre conjoint. Le processus s'est conclu par l'émission de 12.766.860 nouvelles actions au prix de 10,96 € par action. À l'issue du règlement de l'émission de droits, le capital social de la société s'élève à 5.106.744,00 euros, divisé en 25 533.720 actions de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

Jusqu'en 2019, NHOA décrivait son marché potentiel comme étant axé autour de deux principaux domaines: les Micro-réseaux et les Supports réseaux. A partir de 2020, le Groupe NHOA a fourni une nouvelle présentation de ses produits, en les regroupant en trois lignes principales: le Giga Storage, les Solutions industrielles et l'eMobility, présentation toujours en vigueur en juillet 2021 lorsque le nouveau Masterplan10x a été publié.

Suite à la sortie du Groupe ENGIE, NHOA a revu la stratégie de positionnement et de développement qu'elle avait projetée, qui était précédemment orientée vers les zones géographiques et les projets d'activité des Unités d'Activité d'ENGIE. Un exemple spécifique d'une telle orientation peut être recherchée dans le schéma mis en place pour les projets liés à la sous-ligne production et stockage d'énergie solaire, pour lesquels le Groupe NHOA a compté sur la collaboration d'ENGIE Solar, en envisageant le schéma contractuel standard suivant: ENGIE Solar en tant qu'entrepreneur EPC pour l'entier projet et le Groupe NHOA comme sous-traitant dominant du système de stockage. Depuis l'annonce de septembre dernier, le Groupe NHOA a, comme anticipé ci-dessus, redessiné sa position stratégique à commencer par la collaboration avec d'autres entrepreneurs EPC pour finir avec le nouveau Masterplan évoqué ci-dessus. Le Masterplan10x est un plan que la direction de NHOA a établi dans le but de multiplier par 10 la croissance de NHOA d'ici 2025. Pour réaliser ce projet, la direction a identifié des indicateurs de performance clés et les résultats industriels que NHOA envisage de multiplier par 10:

Base installée de stockage : Après la réalisation de l'Augmentation de Capital potentielle et la recapitalisation de NHOA, la société sera en mesure, de répondre à des appels d'offres pour des projets plus importants qui, selon NHOA, l'aideront à atteindre son objectif d'installer en 2025, une base correspondant à 10 fois l'intégralité du stockage d'énergie de la base installée réalisée entre 2015 et 2021.

Expansion de la production : NHOA prévoit, par le biais de sa Ligne d'Activité e-Mobility (maintenant Free2move eSolutions), de multiplier sa production par 10 et d'augmenter sa production de recharge de VE par semaine, de 1.500 actuellement à 15.000 d'ici 2025. Cet objectif ne peut être atteint qu'en renforçant les relations existantes avec les partenaires de la société, notamment en tirant parti de l'empreinte industrielle de Stellantis et de l'accès de TCC à une chaîne d'approvisionnement unique de classe mondiale.

Valeur vie des clients d'e-Mobility : NHOA prévoit, à travers sa BL e-Mobility (maintenant Free2move eSolutions), de multiplier par 10 la Valeur Vie Client (VVC) de ses clients e-Mobility. En effet, lorsque la wallbox est intégrée dans un abonnement incluant la fourniture d'énergie pour charger le VE avec un contrat à long terme, la valeur de la wallbox est virtuellement multipliée par 10.

Femmes ingénieurs: NHOA a l'intention de combler la disparité homme-femme structurelle concernant les étudiantes en ingénierie, en se fixant pour objectif de multiplier par 10 le nombre de femmes ingénieurs qu'il emploie d'ici 2025.

HSEQ : NHOA prévoit de réaliser, d'ici 2025, plus de 10 fois les investissements en matière de Santé, de Sécurité et de Qualité, afin de soutenir le Masterplan10x tout en minimisant son risque d'exécution.

Pipeline : pour faciliter une croissance continue jusqu'en 2030, conformément aux objectifs du Masterplan10x, la Société a également fixé un objectif en termes de Pipeline de projets pour 2025.

Dans ce contexte, un nouveau modèle opérationnel simplifié a été introduit dans le Masterplan10x, qui s'articule autour de trois Lignes d'Activité (B.L.):

- (i) **Le Stockage de l'énergie (maintenant NHOA Energy)**, dirigé par Giuseppe Artizzu en tant que general manager, offrant dans trois zones géographiques (Amériques, EMEA et Asie-Pacifique) (a) des solutions de stockage conçues pour soutenir les réseaux de transmission et de distribution face à la pénétration croissante de sources renouvelables intermittentes, et (b) des solutions de stockage distribuées pour répondre aux besoins de durabilité, d'accessibilité et de fiabilité des secteurs industriels et de production d'électricité, avec l'inclusion potentielle de solutions à base d'hydrogène. Cette ligne s'articule autour de cinq axes:
- **La production et stockage d'énergie solaire** : des systèmes de stockage d'énergie grande échelle susceptibles de transformer la production intermittente des parcs solaires en une alimentation électrique pleinement distribuée. Les systèmes photovoltaïques sont accompagnés de systèmes de stockage d'énergie, conçus pour les énergies à mise à disposition différée (*energy intensive*) ou la gestion à rampe et la puissance complémentaire (*power intensive*). La source principale et la capacité de stockage peuvent être couplées en courant continu pour maximiser leur efficacité ou couplées en courant alternatif pour accroître la flexibilité et la souplesse de fonctionnement.
 - **Stockage à grande échelle**: systèmes de stockage d'énergie à grande échelle, modulaires et conteneurisés, situés dans des sous-stations ou des parcs de stockage autonomes, qui fournissent au réseau la régulation de fréquence et de tension, les services de déplacement des recharges ou d'écêtement des pointes, ainsi que la capacité d'assurance qualité et la capacité de redémarrage.
 - **Micro-réseaux industriels**: solutions énergétiques sur mesure combinant des sources d'énergie renouvelables distribuées et des capacités de stockage d'énergie pour compléter ou remplacer l'alimentation du réseau pour un utilisateur unique ou une communauté d'utilisateurs.

- **Systèmes de stockage d'énergie industriels:** répondre à un ou plusieurs des besoins des clients industriels : (i) éliminer les troubles susceptibles d'affecter l'approvisionnement en énergie des utilisateurs, telles que les interruptions d'alimentation, les variations du voltage et la déformation harmonique; (ii) maximiser la valeur de la Réponse à la Demande ou des programmes d'écrêtement des pointes ; (iii) optimiser le fonctionnement des centrales thermiques, en augmentant la flexibilité des centrales et les capacités de répondre rapidement aux demandes de réseau.
 - **H2:** solutions pour interfacier les systèmes de production d'hydrogène, généralement des électrolyseurs, avec le système électrique environnant grâce à des technologies exclusives et un savoir-faire industriel de longue date.
- (ii) **e-Mobility (maintenant Free2move eSolutions),** représentée par F2M eSolutions, la joint-venture avec Stellantis dirigée par Mathilde Lheureux en tant que general manager, qui propose des solutions et des technologies innovantes pour la recharge des VE et développe la technologie permettant l'échange d'énergie entre les véhicules et le réseau électrique. Elle est structurée en trois segments :
- **Ventes directes :** Solutions de recharge en courant alternatif et continu pour les clients de véhicules électriques particuliers et professionnels et infrastructures de recharge publiques. Le portefeuille du Groupe NHOA comprendra une large gamme de solutions, des produits d'entrée de gamme tels que l'easyWallbox aux infrastructures de recharge rapide, avec ou sans stockage et activation V2G. Les solutions matérielles sont couplées à un ensemble de services allant du support client aux produits numériques (par exemple, des applications et des plateformes de gestion de la recharge).
 - **Recharge en tant que service:** offres de solutions de recharge permettant aux propriétaires de VE de recharger dans des lieux privés et publics grâce à un modèle d'abonnement entièrement numérique et à une application et une RFID dédiées. Les formules d'abonnement peuvent également inclure le financement du matériel de charge, et l'accès à tous les services connexes tels que l'installation, l'O&M et le service client. Grâce à des partenaires sélectionnés, le Groupe NHOA fournit également aux clients un approvisionnement en énergie verte et la possibilité de profiter des subventions locales;
 - **Services énergétiques avancés:** ensemble de solutions technologiques visant à exploiter l'utilisation des véhicules en stationnement pour stabiliser le réseau électrique, et offrant aux clients la possibilité d'extraire du volume du potentiel de gestion énergétique des VE.
- (iii) **Atlante:** dirigée par Stefano Terranova en tant que general manager, il s'agit d'une Ligne d'Activité dédiée au développement d'un réseau unique de recharge rapide pour les véhicules électriques, activé par les énergies renouvelables, le stockage d'énergie et intégré à 100% au réseau. NHOA développera et investira dans le réseau Atlante en tant que propriétaire et opérateur, avec ses propres ressources et d'autres formes de financement, Il est envisagé que F2M eSolutions agisse en tant que fournisseur de technologie privilégié pour Atlante. Stellantis a désigné Atlante comme réseau de recharge privilégié pour ses futurs clients VE, à qui Atlante réservera des offres spéciales. Le réseau d'Atlante sera d'abord développé en Italie, en France, en Espagne et au Portugal (ensemble "Europe du Sud"), où la recharge rapide publique est encore balbutiante, avec une croissance rapide prévue à l'horizon 2030. Selon des sources externes, environ 90% du réseau de recharge rapide publique en Europe du Sud en 2030 doit encore être

construit et développé, ce qui constitue une importante opportunité commerciale (voir paragraphe 5.4.3 du présent Document d'Enregistrement Universel). Compte tenu de la taille potentielle de ce marché, Atlante a l'ambition de créer, au cours des 8 à 10 prochaines années, l'un des plus grands réseaux de recharge rapide intégrés au véhicule-réseau d'Europe du Sud.

Le réseau Atlante sera développé à des endroits stratégiques dans le sud de l'Europe, à sélectionner selon les concepts suivants :

- **Recharge sur autoroute** : directement à côté ou à proximité d'une entrée/sortie d'autoroute, idéalement tous les 100-150 km, avec des vitesses de charge ultrarapides, spécifiques pour la recharge sur longs trajets ;
- **Recharge hors autoroute** : dans les zones urbaines, aux points névralgiques de la circulation ou chez les détaillants, spécifiquement pour le chargement de trajets plus courts, avec une vitesse de chargement rapide à ultra-rapide en fonction des besoins des clients locaux ;
- **Recharge hybride** : dans d'autres endroits sélectionnés ou sur des sites premium dans les zones urbaines à forte densité de population, c'est-à-dire entre le « chargement en déplacement » et le « chargement à destination ».

« NHOA a réalisé le meilleur premier semestre de son histoire, dans tous les business lines, faisant progresser le chiffre d'affaires du Groupe de +48 % jusqu' à 116 millions d'euros et augmentant la visibilité vers les nouveaux objectifs annuels de 250 à 280 millions d'euros de chiffre d'affaires et d'EBITDA au niveau du Groupe (excluant Atlante) à l'équilibre.

NHOA Energy a réalisé une performance remarquable avec 5 projets de stockage d'énergie opérationnels au premier semestre, 250 millions d'euros de prises de commandes et plus de 1,6GWh sur 4 continents, tout en se développant dans de nouvelles zones géographiques clés, telles qu'au Royaume-Uni, avec les projets de 130MWh récemment attribués par Eku Energy.

Atlante poursuit le déploiement de son réseau de recharge rapide et ultra-rapide en Europe du Sud à une vitesse record, atteignant six mois plus tôt que prévu plus de 3.200 points de charge opérationnels et en construction sur plus de 1.000 sites, et surtout fonctionnant avec un taux d'utilisation de 2,4 % et un taux d'occupation de 20,7 %.

*Free2move eSolutions commence à démontrer sa capacité à développer le marché de l'e-mobilité, avec un chiffre d'affaires au deuxième trimestre quatre fois supérieur à celui du premier trimestre, et attend une année 2023 remarquable avec des commandes en cours d'un montant de 58 millions d'euros », a commenté **Carlalberto Guglielminotti, CEO du Groupe NHOA.***

« Nous avons réalisé cette performance remarquable grâce au formidable engagement de nos équipes, plus de 500 personnes de 38 nationalités, inspirées par la même mission : lutter contre le changement climatique en favorisant la transition énergétique vers une énergie propre et une mobilité durable, dans le but d'être un leader technologique mondial, en façonnant un avenir durable pour les prochaines générations.

C'est la mission pour laquelle nous vivons, et ce sont ces personnes qui continueront à grandir avec NHOA dans le contexte de la nouvelle « People Strategy » et grâce au « NHOA Élite Program » présenté en juin 2023, qui fournira une formation et un soutien avec des experts de classe mondiale pour le bien-être physique, l'équilibre mental et l'optimisation de la performance ».

1.4 Résumé des résultats du Groupe au premier semestre 2023

Au niveau du Groupe :

- Chiffre d'affaires et autres revenus au premier semestre à 116 millions d'euros, en hausse de +48 % par rapport à l'année précédente
- Carnet de commandes et ordres d'achat au 30 juin 2023 s'élèvent à environ 270 millions d'euros, en hausse de +89 % par rapport à l'année précédente
- Mise à jour de la *guidance* du chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 : la *guidance* du chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 est rehaussé à 250-280 millions d'euros (précédemment prévue à 220-280 millions d'euros)
- Guidance EBITDA pour l'exercice 2023 : la direction s'attend à ce que l'EBITDA au niveau du Groupe (hors Atlante) pour l'exercice 2023 se situe entre -6 millions d'euros et 5 millions d'euros, avec ainsi l'ambition d'atteindre l'équilibre de l'EBITDA à la fin de l'année

Le premier semestre 2023 a marqué un tournant pour toutes les *business lines* :

- **NHOA Energy**, marque une fois de plus des résultats inégalés au premier semestre avec :
 - Un chiffre d'affaires et autres revenus de 100,8 millions d'euros, en hausse de +38 % par rapport à l'année précédente
 - Un EBITDA positif de 1,1 million d'euros, avec une *guidance* pour l'EBITDA entre 5 et 10 millions d'euros pour cette *business line* d'ici la fin de l'année
 - Un carnet de commandes de 211 millions d'euros, en hausse de 48 % par rapport au premier semestre 2022
 - Une prise de commandes sur les 12 derniers mois de plus de 250 millions d'euros
 - 1,4GWh de projets en construction et 228MWh de projets en ligne, totalisant environ 1,6GWh
 - Un pipeline stable à plus de 1 milliard d'euros
- **Free2move eSolutions**, la joint-venture avec Stellantis a atteint :
 - Un chiffre d'affaires et autres revenus de 13.1 millions d'euros, soit une hausse de +159 % par rapport à l'année précédente et 4 fois les revenus enregistrés au premier trimestre 2023
 - Des ordres d'achat restant dues au 30 juin 2023 d'environ 58 millions d'euros
- **Atlante**, est en avance sur les prévisions attendues pour 2023 avec :
 - Plus de 3.200 Points de Charge ("PoC") déjà opérationnels et en construction au 30 juin 2023, atteignant six mois plus tôt les objectifs attendus pour la fin de l'année
 - Plus de 1.200 PoC déjà opérationnels et au service des clients au quotidien
 - Plus de 3.700 sites supplémentaires dans le pipeline
 - Un taux d'utilisation d'environ 2,4 % au deuxième trimestre pour l'Italie, la France et l'Espagne
 - Un taux d'occupation d'environ 20,7 % au deuxième trimestre pour le Portugal

Chiffres clés du premier semestre 2023

Le **Chiffre d'affaires et autres revenus** au 30 juin 2023 s'élèvent à 116 millions d'euros, en hausse de 48 % par rapport au premier semestre 2022.

L'augmentation du chiffre d'affaires et autres revenus est principalement due aux 100,8 millions d'euros réalisés par NHOA Energy et sont principalement liés à :

- Le deuxième système de stockage à HePing, Taiwan, de 311MWh, en phase initiale de mise en service
- Le projet de stockage de 200MWh à Kwinana avec Synergy en Australie, en phase finale de mise en service

- Les 2 projets péruviens, pour une capacité cumulée de 67MWh, dont le premier est déjà opérationnel tandis que le second est toujours en construction
- Le troisième projet à Suao, Taiwan, pour une capacité totale de 123,6MWh

Free2move eSolutions contribue pour 13,1 millions d'euros aux chiffres d'affaires et autres revenus du Groupe, dont 9,7 millions proviennent de la livraison d'ordres d'achats signés en 2022 (14 % du total).

Atlante a clôturé le premier semestre 2023 avec un chiffre d'affaires et autres revenus de 2,0 millions d'euros.

La **marge brute** de 14,8 % incluant les éléments non récurrents est principalement due à la mixité de revenus, où le modèle de business de NHOA Energy pèse plus lourd que les *business lines* eMobility et EV Fastcharging Network. Cependant, les volumes croissants de Free2move eSolutions et Atlante ont un impact positif et améliorent progressivement la marge brute totale.

Le **carnet de commandes** de NHOA Energy s'élève à 211 millions d'euros, correspondant à 1.413MWh en Australie, à Taïwan, en Chine, en Amérique latine, aux États-Unis et en Europe, et est en hausse de 48 % par rapport au premier semestre 2022. Par ailleurs, la baisse de 16 % par rapport au carnet de commandes communiqué dans la Mise à jour Commerciale et Opérationnelle T1 2023 est due à la comptabilisation du chiffre d'affaires au 30 juin des projets qui étaient encore dans le carnet des commandes à ce moment-là et à l'impact de l'indexation des prix sur les matières premières.

Le **pipeline** de NHOA Energy s'élève à 1.035 millions d'euros. Il est stable d'une année sur l'autre, bien qu'il ait diminué de 16 % par rapport au pipeline annoncé dans la Mise à jour Commerciale et Opérationnelle T1 2023. Compte tenu de la prise de commandes d'un montant de plus de 250 millions d'euros au cours des 12 derniers mois (+13 % par rapport au T1 2023), cela représente un taux de conversion d'environ 25 %.

Les **Charges du personnel** ont atteint 23,4 millions d'euros, ayant plus que doublé par rapport aux 11,6 millions d'euros atteint au premier semestre 2022, principalement en raison de l'augmentation des effectifs. Au 30 juin 2023, le Groupe NHOA compte 522 employés¹ (de 38 nationalités différentes) contre 359 employés au premier semestre 2022. Le renforcement de la main-d'œuvre est principalement dû à la consolidation d'Atlante dans quatre pays et ainsi qu'à la croissance mondiale de NHOA Energy et est en ligne avec la feuille de route du Groupe NHOA et Masterplan10x.

Les **investissements en capital** ont augmenté pour atteindre 42,3 millions d'euros, principalement pour le déploiement du réseau Atlante.

Les **investissements en R&D** se sont élevés à 5,8 millions d'euros et représentent 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

Les **autres Charges d'exploitation** ont augmenté de 163 %, pour atteindre 10,4 millions d'euros, contre 3,9 millions d'euros au premier semestre 2022, indiquant une croissance organique principalement due à la consolidation des filiales de NHOA Energy en Amérique, en Australie et à Taïwan, à l'ajout de Free2move eSolutions North America pour Free2move eSolutions et à la croissance d'Atlante qui a désormais consolidé sa plateforme en Italie, en France, en Espagne et au Portugal.

L'**EBITDA**, incluant les revenus non récurrents, représente une perte de 16,6 millions d'euros au premier semestre 2023, contre une perte de 5,8 millions d'euros au premier semestre 2022, qui s'explique par l'augmentation des dépenses d'exploitation et des coûts du personnel, principalement due à un effet naturel des investissements que NHOA a réalisés sur Atlante, qui reste une activité à forte intensité de capital dont les bénéfices sont attendus pour contribuer au résultat net dans les années à venir. En excluant Atlante, l'EBITDA représenterait une perte de 7,2 millions d'euros. Free2move eSolutions a commencé la livraison des dispositifs des ordres d'achats passés au deuxième trimestre 2023 et une amélioration de son EBITDA 2023 est attendue pour le deuxième semestre. NHOA Energy a confirmé son EBITDA positif qui s'élève à 1,1 million d'euros, malgré une multiplication par deux du coût du personnel afin d'établir la

¹ Incluant les détachements auprès de NHOA.

plateforme d'origination et d'exécution mondiale qui portera ses fruits au cours des prochaines années.

Les **dépenses non-récurrentes et le Plan d'intéressement** représentent respectivement 1,0 million d'euros et 1,9 million d'euros. Les dépenses non-récurrentes sont principalement liées au soutien nécessaire pour présenter la candidature à la subvention de la Commission européenne dans le cadre du *Connecting Europe Facility* (CEF) mais aussi à l'ouverture de nouvelles entités juridiques dans nouveaux pays ainsi qu'aux activités de fusion et acquisition. Le Plan d'intéressement est principalement lié à la régularisation, conformément à la norme IFRS 2, du plan d'intéressement à long terme approuvé par le conseil d'administration en 2022, sans aucun impact du point de vue du flux de trésorerie.

L'**EBIT** et le **Résultat Net** au 30 juin 2023 se situent respectivement à -24,6 millions d'euros et -26,7 millions d'euros, contre -9,3 millions d'euros et -11,6 millions d'euros l'année précédente au 30 juin 2022.

La **Position Financière Nette** s'établit à -75,8 millions d'euros au 30 juin 2023, contre 4,2 millions d'euros au 31 décembre 2022, reflétant principalement l'investissement du Groupe dans Atlante et le capital déployé par NHOA Energy pour soutenir les projets en cours d'exécution. En prenant en compte les 47,3 millions d'euros de dépôts en espèces et de collatéral en espèces pour garantir les sûretés sur les projets en cours d'exécution, la Position Financière Nette s'élèverait à -28,5 millions d'euros.

Mise à jour de la *guidance*²

- Mise à jour de la *guidance* du chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 : compte tenu de la prévisibilité accrue sur la réalisation des revenus de NHOA Energy, de la conversion des commandes de Free2move eSolutions en revenus qui a été un succès au T2 2023 et de l'évolution du taux d'utilisation/d'occupation d'Atlante, la *guidance* du chiffre d'affaires pour l'exercice 2023 est rehaussée à 250-280 millions d'euros (contre 220-280 millions d'euros précédemment). La *guidance* mise à jour est basée sur les hypothèses clés suivantes :
 - aucun retard dans le calendrier de livraison de la chaîne d'approvisionnement de NHOA Energy ;
 - aucun impact majeur du fait des contrats indexés sur les matières premières et des variations de devises ;
 - la livraison (et la conversion correspondante en revenus) d'au moins 75 % des commandes de Free2move eSolutions d'ici la fin de l'année, conformément à la tendance amorcée au T2 2023.
- *Guidance* pour l'EBITDA 2023 : en raison de la mise à jour de la *guidance* du chiffre d'affaires pour 2023, de la visibilité accrue sur la réalisation des revenus de NHOA Energy et de la conversion des commandes de Free2move eSolutions en revenus, la direction s'attend à ce que l'EBITDA du Groupe pour 2023 (à l'exclusion d'Atlante) se situe entre -6 millions d'euros et 5 millions d'euros, avec ainsi l'ambition d'atteindre l'équilibre de l'EBITDA d'ici la fin de l'année. Les prévisions de l'EBITDA 2023 de NHOA Energy restent entre 5 et 10 millions d'euros.

NHOA Energy

NHOA Energy, la *business line* du Groupe NHOA dédié au stockage d'énergie, a confirmé un EBITDA positif également au premier semestre 2023, avec 1,1 million d'euros d'EBITDA réalisé sur 100,8 millions d'euros de chiffre d'affaires et autres revenus, malgré une multiplication par deux des coûts du personnel afin d'établir la plateforme mondiale d'origination et d'exécution qui portera ses fruits au cours des prochaines années.

² Voir également le chapitre 11 du document d'enregistrement universel 2022 de NHOA pour plus de détails sur les hypothèses sous-jacentes à cette *guidance*, et le chapitre 3 sur les facteurs de risque qui pourraient avoir un impact négatif sur leur réalisation.

Au premier semestre 2023, le **chiffre d'affaires et autres revenus** ont augmenté de +38 % en glissement annuel, conformément aux attentes. Au cours du premier semestre, NHOA Energy a vu la mise en service de plusieurs projets avancés dans son portefeuille, tandis que le premier projet en Australie (200MWh) approche également de la ligne d'arrivée et que le projet de la grande batterie de Heping (311MWh) à Taïwan a apporté la plus grande contribution en termes de chiffres d'affaires.

Le **Carnet de commandes** de NHOA Energy totalise 211 millions d'euros, soit 16 % de moins par rapport au T1 2023, principalement en raison de la part significative du carnet de commandes convertie en chiffres d'affaires au cours du premier semestre 2023 et de l'impact des formules de prix indexées sur les matières premières. Le carnet de commandes est représenté par 1,4GWh aux États-Unis, en Asie-Pacifique, en Europe et en Amérique du Sud. Au premier semestre 2023, NHOA Energy a remporté deux contrats au Royaume-Uni pour une capacité totale de 130MWh auprès d'EKU Energy. Cinq projets sont entrés en fonctionnement au premier semestre 2023, dont les deux projets de Fast Reserve en Italie pour une capacité totale de 41,1MWh, l'un des deux systèmes de stockage péruviens (31MWh) et l'un des systèmes de stockage du Massachusetts pour Kearsage Energy.

Le **Pipeline** pour NHOA Energy est stable à plus de 1 milliard d'euros et sa qualité continue de s'améliorer : NHOA est présélectionné dans 6 projets avec des perspectives de conversion à court terme très prometteuses.

La **marge brute** s'établit à 11,7 % et s'améliore, grâce au profil de rentabilité du portefeuille de projets.

NHOA Energy confirme un **EBITDA** positif, à 1,1 million d'euros au premier semestre 2023, tout en continuant à investir de manière agressive dans l'expansion géographique et l'acquisition de talents. Après l'ouverture des filiales NHOA Australia et NHOA Americas en 2022, établissant 2 centres cruciaux pour l'expansion commerciale en Australie et sur tout le continent américain, NHOA Energy a continué sur cette lancée en ouvrant au premier semestre 2023 deux autres filiales géographiques, NHOA Taiwan et NHOA UK, afin de mieux suivre les marchés asiatiques et britanniques, comme en témoigne la récente souscription d'un contrat pour la fourniture de deux systèmes de stockage sur batteries pour une capacité totale de 130MWh au Royaume-Uni.

NHOA Energy Graduate Program, le programme de talents lancé le 1er avril 2022, dans lequel 10 nouveaux jeunes talents ont été embauchés et immédiatement formés par des experts du secteur et la haute direction, a été reproduit en 2023 et joue un rôle de premier plan dans l'expansion de la plateforme d'origination et d'exécution de NHOA Energy. Comme prévu, une partie des talents de la première année a déjà été déplacée, avec des membres de l'équipe senior, dans les filiales géographiques, en emportant la philosophie et les compétences de NHOA Energy partout dans le monde et en les intégrant à l'expertise locale.

EBIT hors non récurrents et le **résultat net** sont tous les deux encore négatifs de 2,0 millions d'euros, après avoir affiché des dépréciations et des amortissements de 2,2 millions d'euros.

Free2move eSolutions

Free2move eSolutions, la *business line* du Groupe NHOA dédiée aux produits et services d'émobilité en joint-venture avec Stellantis, a connu un premier semestre 2023 positif après une année de transition en 2022, marquée par un changement de direction et une rationalisation et un recentrage généraux de ses opérations.

En effet, le **chiffre d'affaires et autres revenus** de Free2move eSolutions ont été multipliés par plus de 2,5 sur une base annuelle, atteignant 13,1 millions d'euros, principalement grâce à l'ouverture de la filiale américaine Free2move eSolutions North America.

Plus important encore, 13,1 millions d'euros représentent quatre fois le chiffre d'affaires enregistrés au premier trimestre 2022, tout en enregistrant une **marge brute** de 34,7 %, ce qui augmente la visibilité vers des résultats sans précédent en 2023.

EBIT hors non récurrents s'établit à -7,3 millions d'euros et le **Résultat Net** s'établit respectivement à -7,7 millions d'euros.

Atlante

Atlante, la *business line* du Groupe NHOA dédié au réseau de charge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, poursuit son succès vers les objectifs 2025, atteignant six mois en avance l'objectif prévu pour la fin de l'année 2023 avec 3.215 points de charge opérationnels et en construction au 30 juin 2023 et un pipeline de plus de 3.700 sites supplémentaires. Parmi les faits marquants du premier semestre 2023 pour Atlante, citons l'inauguration de sa plus grande station à ce jour, le hub d'e-mobilité à To Dream, le nouveau quartier urbain innovant de Turin, avec plus de 130 points de charge rapide et ultra-rapide ; la signature de partenariats importants comme celui avec le Groupe Duval en France pour plus de 180 points de charge rapide et ultra-rapide partout en France et celui avec Avanza Food en Espagne et au Portugal, et l'attribution de 87 points de charge rapide à déployer sur les autoroutes françaises pour Vinci Autoroutes, comme annoncé récemment.

Au cours du premier semestre 2023, l'équipe d'Atlante a poursuivi le développement de son propre système de gestion de l'énergie, en s'appuyant sur les 15 ans de savoir-faire développés par NHOA, et a dévoilé le design exclusif des stations de charge d'Atlante, en partenariat avec Bertone Design (New Crazy Colors), l'une des entreprises les plus renommées au monde dans le domaine du design, de l'architecture et de la créativité en général.

Chiffre d'affaires et autres revenus pour le premier semestre 2023 s'élèvent à 2,0 millions d'euros.

L'**EBITDA** de -9,4 millions d'euros reflète les investissements dans le déploiement du réseau de charge rapide et ultra-rapide pour les véhicules électriques, y compris la plateforme technologique et l'organisation déjà structurée pour posséder et exploiter correctement l'un des plus grands réseaux de stations de charge de l'Europe du Sud, en accord avec les objectifs ambitieux d'Atlante pour 2025 et avec l'objectif commun du Groupe de favoriser la transition énergétique ; Atlante compte maintenant 134 personnes dans 4 pays.

EBIT hors non récurrents s'établit à -10,5 millions d'euros et le **Résultat Net** s'établit respectivement à -11,3 millions d'euros.

1.5 Événements significatifs durant la période

- **NHOA Energy et Elecnor vont livrer un projet phare de stockage par batterie de 200MW/400MWh en Australie du Sud à Neoen** : le 5 janvier 2023, NHOA a annoncé la signature d'un contrat EPC (et d'un contrat O&M à long terme associé) à NHOA Energy, en partenariat avec Elecnor pour fournir un projet de stockage par batterie de 200MW/400MWh à Blyth en Australie du Sud à Neoen, l'un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable au monde. Le système sera mis en place principalement pour renforcer la production du parc éolien Goyder South Stage 1 de Neoen et fournir une énergie renouvelable de base de 70 MW à BHP, une entreprise leader mondial dans le domaine des ressources naturelles. L'actif sera à terme équipé de la technologie des onduleurs de formation du réseau, ce qui lui permettra de fournir des services essentiels de stabilité du système, traditionnellement assurés par les centrales à gaz et à charbon. NHOA Energy sera le spécialiste du stockage par batterie au sein du partenariat, tandis qu'Elecnor agira en tant que contractant pour l'équilibre de la centrale. L'exécution de la batterie de Blyth commencera immédiatement, et le projet devrait être opérationnel en 2025.
- **NHOA TAIWAN LTD** : le 6 janvier 2023, la NHOA Taiwan a été constituée à Taipei, Taïwan. NHOA Taiwan est une société à responsabilité limitée, entièrement détenue par NHOA Energy.
- **Atlante devient membre principal de CharIN** : Le 17 janvier 2023, Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée à l'infrastructure de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules

électriques, a annoncé son affiliation en tant que membre principal de CharIN e.V. ("CharIN"), une association mondiale de premier plan dédiée à la promotion de l'interopérabilité basée sur la mise en œuvre du système de recharge combiné (CCS), un système de recharge universel et international ouvert pour les véhicules électriques basé sur des normes internationales. CharIN est une organisation internationale à but non lucratif, comptant actuellement plus de 290 membres, qui se consacre à la mise en œuvre de synergies et d'interopérabilité croisée entre ses membres, en particulier les leaders du secteur parmi les opérateurs d'e-Mobility, les fournisseurs d'énergie et les constructeurs automobiles. Cette approche intégrée vise à atteindre une standardisation complète de la recharge des véhicules électriques de tous types, pour une transition énergétique plus facile, plus fiable et plus simple. En rejoignant CharIN, Atlante aura l'honneur de faire partie et d'être l'ambassadeur du plus grand réseau d'experts et d'acteurs de la recharge des VE en Europe, avec la possibilité de travailler de manière proactive sur l'amélioration du cadre juridique et politique, ainsi que sur les nouveaux standards technologiques.

- **Atlante acquiert l'unité commerciale e-Mobility de Ressorar, ajoutant de nouveaux points de charge à son réseau dans le nord de l'Italie :** Le 26 janvier 2023, Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, a annoncé l'acquisition de l'unité commerciale e-Mobility de Ressorar S.r.l. ("Ressorar "). Avec 60 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie, Ressorar représente l'excellence italienne. Depuis son siège de Bergame, elle construit des systèmes de production d'énergie propre (photovoltaïque, hydroélectrique et géothermique) depuis 2006 et développe depuis quelques années un réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques, qui va désormais être intégré au réseau d'Atlante, ainsi qu'une solution logicielle qui lui est dédiée. Grâce à cette acquisition, Atlante obtiendra de nouveaux points de recharge situés principalement dans les provinces de Bergame, Brescia et Milan, à proximité de l'autoroute A4, l'un des axes logistiques les plus cruciaux d'Italie. Après l'acquisition, Atlante et Ressorar coopéreront pour l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure. En outre, pendant les trois prochaines années, Ressorar continuera à s'associer à Atlante pour le développement de nouveaux sites. Enfin, les utilisateurs du réseau d'Atlante pourront bénéficier des services de Wroom, le fournisseur de services d'e-Mobility de Ressorar capable de fournir des informations complètes sur les différentes étapes de la recharge, de la recherche de la borne la plus proche au paiement en temps réel via de multiples systèmes.
- **Atlante et Stellantis, ensemble pour la mobilité électrique :** le 8 février 2023, Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, a inauguré en Italie la première station de recharge rapide chez Automagenta, concessionnaire faisant partie du réseau Stellantis. En collaboration avec Stellantis, Atlante travaille de manière proactive avec de nombreux concessionnaires automobiles à travers l'Italie afin de fournir de nombreuses autres bornes de recharge rapide dans leurs locaux, toutes alimentées par une énergie propre et renouvelable. Ces bornes permettront aux conducteurs de VE de profiter de la commodité de la recharge rapide : une contribution concrète de plus d'Atlante pour favoriser l'adoption des VE en Italie. Cette collaboration représente pour Atlante et l'ensemble du Groupe NHOA un enrichissement de la relation déjà bénéfique avec Stellantis, qui a débuté avec Free2move eSolutions, la joint-venture entre NHOA et Stellantis, spécialisée dans les dispositifs et les solutions de recharge de VE. En France également, Atlante et Stellantis vont dans la même direction, et les premières bornes de recharge rapide et ultra-rapide seront bientôt en ligne chez certains concessionnaires automobiles distribuant des véhicules Stellantis.
- **Clôture de l'acquisition de KLC au Portugal pour Atlante :** le 9 février 2023, Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, a annoncé la clôture de l'acquisition au Portugal d'une participation majoritaire dans Kilometer Low Cost S.A, aujourd'hui Atlante Infra Portugal SA ("KLC"). La clôture de l'opération a eu lieu dans le respect total des approbations et consentements

réglementaires habituels, y compris le consentement au changement de contrôle par les principales parties prenantes et l'autorisation des autorités antitrust compétentes.

- **Mobilité électrique : ATLANTE rejoint ALIS** : Le 15 février 2023, Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, a annoncé son affiliation à ALIS, une association de référence dans le secteur de la logistique intermodale à l'échelle nationale et internationale. Alis et Atlante ont comme objectif commun le développement d'une mobilité plus durable dans un futur proche.
- **NHOA UK LTD** : le 16 février 2023, NHOA UK a été constituée à Bristol, au Royaume-Uni. NHOA UK est une société à responsabilité limitée, entièrement détenue par NHOA Energy.
- **Atlante et To Dream** : plus de 130 points de recharge rapide et ultra-rapide pour l'innovant urban district de Turin: Le 9 mars 2023 – Atlante, la société du Groupe NHOA (NHOA.PA, anciennement Engie EPS) dédiée à l'infrastructure de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, est devenu le partenaire exclusif pour l'électrification de To Dream de Turin, le projet de requalification le plus important de toute la région du Piémont : un urban district innovant qui représente l'avant-garde de l'intégration entre le shopping, le divertissement, la culture, le sport, les services, les bureaux et l'hospitalité. To Dream est né de la requalification de l'ancienne zone industrielle Michelin de Turin, avec l'objectif de devenir le plus grand pôle d'attraction de la ville. Situé dans une zone très fréquentée et hautement stratégique de Turin, To Dream occupe une position clé, à la sortie de l'autoroute A4 Turin-Venise, l'une des routes les plus importantes pour la mobilité italienne et une connexion fondamentale avec la France grâce au tunnel du Fréjus.
- **Atlante inaugure ses bornes de recharge rapide à Saint-Memmie**: Le 21 mars 2023 – Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée à l'infrastructure de charge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, a inauguré sa station de charge rapide à Saint-Memmie, près de Châlons-en-Champagne, dans une zone commerciale appartenant à Fulton, société de développement d'actifs immobiliers de premier plan. La station comprend 8 points de charge rapide ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 aux clients de la zone commerciale et aux conducteurs de véhicules électriques.
- **Atlante et Buccinasco** : 38 points de recharge pour véhicules électriques inaugurés dans la commune située dans la Province de Milan: le 18 mai 2023 – Atlante, la société du Groupe NHOA dédiée à l'infrastructure de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, a officiellement inauguré 8 stations de recharge, pour un total de 38 points de charge rapide et ultra-rapide dans la commune de Buccinasco, près de Milan. Cette étape représente la conclusion d'un voyage entre Atlante et la commune de Buccinasco, qui a commencé en mai dernier avec l'attribution à Atlante d'un appel d'offres lancé par la commune pour l'installation de stations de recharge, exclusivement alimentées par des énergies renouvelables et accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- **Atlante finalise la clôture de l'acquisition du réseau de recharge pour véhicules électriques Ressler**: le 31 mai 2023 – Atlante, la société du Groupe NHOA, dédiée à l'infrastructure de charge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, a annoncé la clôture de l'acquisition en Italie de l'ensemble du spin-off e-mobilité de Ressler S.r.l. (« Ressler »). Cette clôture fait suite à la signature annoncée le 26 janvier 2023. Ressler, une entreprise italienne d'excellence avec 60 ans d'expérience dans le secteur de l'énergie, active dans les systèmes d'énergie propre depuis 2006, a également développé récemment un réseau de stations de charge pour véhicules électriques. Cette acquisition fournit à Atlante de points de charge supplémentaires en Lombardie, en Vénétie et en Émilie-Romagne, à proximité de l'autoroute A4, qui relie Turin à Venise et constitue un axe logistique essentiel dans le nord de l'Italie. Cette expansion représente une étape importante pour l'e-mobilité dans ces régions, car Atlante vise à convertir le réseau acquis en charge rapide et ultra-rapide, faisant ainsi progresser le développement de son réseau. Comme annoncé précédemment, Atlante et Ressler continueront également à collaborer pour identifier d'autres sites en vue d'une nouvelle expansion du réseau Atlante.

- **Appobation d'une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription soutenue par TCC:** le 15 juin 2023 – L'Assemblée générale mixte de NHOA S.A. a approuvé la résolution autorisant le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription pour un montant maximum de 330 millions d'euros. TCC souscrira à au moins 75 % de cette augmentation de capital, afin de garantir la réalisation de l'opération, avec un produit total reçu par NHOA qui ne soit pas inférieur à 250 millions d'euros. L'augmentation de capital sera lancée dès que cela sera techniquement possible.
- **Changement d'actionariat :** entre le 1er janvier 2023 et la 30 juin 2023 , la Société a été notifiée de seuil légaux suivants déposés auprès de l'AMF :
 - le 28 février 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote en raison de nouvelles acquisitions d'actions. A compter du 24 février 2023, Bank of America Corporation détient 5,486% du capital et des droits de vote de la Société ;
 - le 1 mars 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la Société. A compter du 28 février 2023, Bank of America Corporation détient 0% du capital et des droits de vote de la Société ;
 - le 3 mars 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote en raison de nouvelles acquisitions d'actions. A compter du 1 mars 2023, Bank of America Corporation détient 5,461% du capital et des droits de vote de la Société ;
 - le 10 mars 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la Société. A compter du 9 mars 2023, Bank of America Corporation détient 0% du capital et des droits de vote de la Société ;
 - le 13 mars 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote en raison de nouvelles acquisitions d'actions. A compter du 10 mars 2023, Bank of America Corporation détient 5,377% du capital et des droits de vote de la Société ;
 - le 14 mars 2023, Bank of America Corporation a déclaré à l'AMF avoir franchi à la baisse le seuil de 5% du capital et des droits de vote de la Société. A compter du 13 mars 2023, Bank of America Corporation détient 0% du capital et des droits de vote de la Société ;
 - le 30 mars 2023, Invesco Ltd. a déclaré à l'AMF avoir franchi à la hausse le seuil de 5% du capital et des droits de vote en raison de nouvelles acquisitions d'actions. A compter du 29 mars 2023, Invesco Ltd. détient 5,60791% du capital et des droits de vote de la Société.

1.6 Événements successifs

- **Avanza Food va installer des bornes de recharge rapide Atlante pour véhicules électriques dans son restaurant:** Le 10 juillet 2023 – Avanza Food, un groupe de restauration de premier plan, appartenant depuis 2018 au fonds d'investissement Abac Solutions et à son équipe de direction, a annoncé un accord avec Atlante, une entreprise du groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, pour électrifier les parkings de ses restaurants dans la péninsule ibérique. Ce nouveau partenariat représente une étape fondamentale pour les deux entreprises, car il constitue une avancée significative dans l'engagement d'Avanza Food en faveur du développement durable et une impulsion considérable en faveur de l'expansion du réseau d'Atlante dans la péninsule ibérique.
- **Atlante déploie 87 bornes sur quatre aires du réseau VINCI Autoroutes:** le 19 Juillet Atlante, la société du Groupe NHOA, dédiée à l'infrastructure de charge rapide et ultra-rapide pour

véhicules électriques, a annoncé que quatre nouvelles stations de recharge ultra-rapide vont ainsi être déployées et gérées par l'opérateur Atlante sur les aires de Chavanon (A89, en Corrèze), Marguerittes Sud (A9, Gard), Meillac et Saint-Léger Ouest (A10, respectivement en Gironde et en Charente-Maritime). Au total, 87 bornes de recharge ultra-rapides d'une puissance maximale de 150kW par point qui vont ainsi être déployées. Réparties sur ces quatre aires de services, les points de charge seront à la disposition des électromobilistes empruntant le réseau VINCI Autoroutes pour recharger jusqu'à 300 km d'autonomie en 20 minutes. Chaque station disposera également de bornes 50kW et de connecteurs CHAdeMO et type 2 afin de compléter le dispositif et de recharger tous les modèles de véhicules électriques actuellement en circulation

- Le 20 juillet **Eku Energy annonce deux nouveaux projets de stockage d'énergie sur batteries au Royaume-Uni pour un total de 130MWh**: Eku Energy a passé une commande auprès de NHOA Energy, la business unit du Groupe NHOA spécialisée dans le stockage d'énergie, pour l'approvisionnement de deux systèmes de stockage d'énergie sur batteries indépendants pour Basildon et Loudwater. La construction devrait commencer sur les deux sites au quatrième trimestre 2023 et ils devraient être commercialement opérationnels d'ici la fin du 2024. L'accord entre Eku Energy et NHOA Energy est une opportunité pour développer un partenariat solide alors que les deux entreprises se développent sur de nouveaux marchés. NHOA Energy et Eku Energy concluront également un accord de service à long terme concernant la maintenance opérationnelle des batteries.
- **Changement d'actionariat**: entre le 1er juillet 2023 et la date de publication du présent document, la Société n'a été notifiée d'aucun autre franchissement de seuil légal déposé auprès de l'AMF.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication du présent document.

1.7 Facteurs de risques et incertitudes

Les facteurs de risque sont similaires à ceux présentés dans la Section 3 du Document de référence 2022. Veuillez également vous reporter à la Section 9, paragraphe 9.1 - Cadre réglementaire général applicable à NHOA pour ce qui concerne les risques climatiques liés à l'activité de NHOA et à la note 3.1.3 pour ce qui concerne l'impact de la crise en Ukraine.

1.8 Transactions entre parties liées

Pour une description détaillée des transactions entre parties liées, voir paragraphe 5.29 (*Informations relatives aux parties liées*).

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Ces états financiers ont été examinés par le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2023.

2.1 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Chiffre d'affaires		115.666	164.220	77.118
Autres produits y compris éléments non récurrent		304	1.466	1.026
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES y compris éléments non récurrent	5,1	115.970	165.686	78.143
Coûts des biens et services vendus	5,2	(98.811)	(150.627)	(68.401)
MARGE BRUTE y compris éléments non récurrent		17.159	15.059	9.742
% sur Chiffre d'affaires et autres produits		14,8%	9,1%	12,5%
Frais de personnel	5,3	(23.399)	(30.617)	(11.611)
Autres charges d'exploitation	5,4	(10.350)	(17.383)	(3.932)
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement (1)	5,5	(16.590)	(32.941)	(5.801)
Amortissements	5,6	(4.318)	(7.022)	(2.723)
Pertes de valeur et autres provisions	5,7	(793)	(5.977)	(165)
Charges non-récurrents et Coûts d'Intégration	5,8	(962)	(2.829)	(369)
Plan d'intéressement	5,9	(1.933)	(1.596)	(217)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5,10	(24.596)	(50.364)	(9.276)
Produits et charges financiers nets	5,11	(2.401)	(3.851)	(1.127)
Impôts sur les sociétés	5,12	307	1.971	(1.212)
RÉSULTAT NET	5,13	(26.689)	(52.244)	(11.615)
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société-mère		(22.497)	(38.577)	(9.787)
Participations ne donnant pas le contrôle		(4.192)	(13.668)	(1.828)
RÉSULTAT NET PAR ACTION		(0,88)	(1,51)	(0,38)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		25.534	25.534	25.534
Résultat net dilué par action		(0,88)	(1,51)	(0,38)

(1) L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement y compris éléments non récurrent n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans la note 5.5 des états Financiers Consolidés.

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.2 Etat consolidé des autres éléments du résultat global

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET	(22.497)	(38.577)	(9.787)
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	(988)	511	323
Autres éléments du résultat global ne devant pas être reclassés en résultat dans les périodes ultérieures (nets d'impôts)	47	(40)	-
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	(103)	439	436
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	(1.044)	910	759
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(23.541)	(37.667)	(9.028)
Attribuable aux actionnaires de la société mère	(23.541)	(37.667)	(9.028)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.3 Bilan consolidé

ACTIF (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
Immobilisations corporelles	5,14	76.310	52.068	32.564
Immobilisations incorporelles	5,15	33.109	15.418	18.887
Autres actifs financiers non courants	5,16	13.307	13.144	4.347
Autres actifs non courants		47	60	60
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		122.773	80.690	55.859
Créances commerciales et autres débiteurs	5,17	74.723	28.487	14.243
Actifs du contrat	5,18	5.069	16.770	9.782
Stocks	5,19	20.349	18.099	8.118
Autres actifs courants	5,20	68.405	29.753	16.051
Actifs financiers courants	5,20	44.959	18.495	31.567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,21	55.550	47.386	90.606
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		269.057	158.990	170.366
TOTAL ACTIF		391.830	239.681	226.225
PASSIF (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
Capital émis	5,22	5.107	5.107	5.107
Primes d'émission	5,22	180.589	180.589	180.589
Autres réserves	5,22	6.298	5.073	4.479
Report à nouveau	5,22	(133.361)	(93.843)	(93.991)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	5,22	(22.497)	(38.577)	(9.787)
Total des capitaux propres du groupe		36.136	58.349	86.397
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	5,22	1.557	5.749	17.463
Total des capitaux propres	5,22	37.693	64.098	103.861
Avantages du personnel	5,23	2.038	2.636	2.210
Passifs financiers non courants	5,27	5.954	3.922	14.981
Autres éléments du passif non courant	5,26	15.833	15.867	16.908
Impôts différés passifs non courants	5,24	24	16	16
TOTAL DU PASSIF NON COURANT		23.848	22.441	34.116
Dette fournisseurs	5,25	48.174	61.920	23.906
Autres éléments du passif courant	5,26	141.197	33.126	26.013
Passifs financiers courants	5,27	140.918	58.096	38.329
TOTAL DU PASSIF COURANT		330.289	153.141	88.249
TOTAL PASSIF		391.830	239.681	226.225

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.4 Tableau consolidé de variation des capitaux propres

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en K Euro)	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE STOCK-OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	BÉNÉFICE NON DISTRIBUÉ (PERTES)	BÉNÉFICE(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATION MINORITAIRE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31 décembre 2021*	5.107	180.589	4.969	(961)	(67.066)	(27.213)	95.425	19.291	114.716
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	35	(27.248)	27.213	-	(19.291)	(19.291)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	19.291	19.291
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(9.787)	(9.787)	(1.828)	(11.615)
Résultat global total	-	-	-	436	323	-	759	-	759
Capitaux propres au 30 juin 2022**	5.107	180.589	4.969	(490)	(93.991)	(9.787)	86.397	17.463	103.861
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	9.787	9.787	(17.463)	(7.677)
Variation périmètre de consolidation	-	-	-	(576)	-	-	(576)	-	(576)
Autres Variations	-	-	-	1.166	-	-	1.166	-	1.166
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	19.417	19.417
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(38.577)	(38.577)	(13.668)	(52.244)
Résultat global total	-	-	-	3	148	-	151	-	151
Capitaux propres au 31 décembre 2022	5.107	180.589	4.969	104	(93.843)	(38.577)	58.349	5.749	64.098
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(38.577)	38.577	-	(5.749)	(5.749)
Autres Variations	-	-	-	1.327	-	-	1.327	-	1.327
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	5.749	5.749
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(22.497)	(22.497)	(4.192)	(26.689)
Résultat global total	-	-	-	(103)	(941)	-	(1.044)	-	(1.044)
Capitaux propres au 30 juin 2023	5.107	180.589	4.969	1.328	(133.361)	(22.497)	36.135	1.557	37.694

*Les chiffres 2021 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés du 2022

**Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Flux de trésorerie (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
Bénéfice / (Déficit) net	5,13	(26.689)	(52.244)	(11.615)
Impôts sur les sociétés	5,12	(307)	(1.971)	1.212
Amortissements	5,6	4.318	7.022	2.725
Pertes de valeur des actifs	5,7	793	5.977	164
Impact du plan d'intéressement	5,9	1.933	1.596	217
Avantage du personnel	5,23	(598)	428	3
Variation hors trésorerie des capitaux propres		1.224	1.065	(1.127)
Variation des financements sans impact sur la trésorerie		(552)	151	-
Variation du besoin en fonds de roulement				
Diminution (augmentation) des actifs d'impôts (Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	5,20 5,17,5,18	- (73.980)	100 (35.889)	(100) (955)
(Augmentation) / Diminution des stocks	5,19	(2.251)	(14.616)	(4.635)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	5,25	94.332	47.580	5.674
Augmentation / (Diminution) des actifs et passifs non-courant	5,26	(526)	461	8.101
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		(2.303)	(40.341)	(337)
Investissements				
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	5,15	(6.583)	(8.097)	(5.774)
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	5,14	(21.198)	(34.437)	(13.535)
Variation périmètre de consolidation		(14.520)	-	-
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		(42.301)	(42.535)	-19.309
Financements				
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	5,27	79.705	729	(7.978)
Apport des participations ne donnant pas le contrôle		4.700	7.600	7.600
Diminution (augmentation) des actifs financiers courants	5,20	(30.520)	(5.908)	(18.980)
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants	5,16	(163)	(940)	-
Ecarts de conversion	5,22	(988)	511	323
Dettes locatives		33	5.459	6.476
Flux de trésorerie nets des activités de financement		52.768	7.452	(12.558)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		47.386	122.811	122.810
Flux de trésorerie nets		8.164	(75.424)	(32.204)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		55.550	47.386	90.606

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.6 Correction des états financiers consolidés

Suite à des contrôles effectués sur certains accords de vente à livrer exécutés par F2MeSolutions, fin Octobre 2022, F2MeSolutions a pris connaissance d'erreurs comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires en matière de séparation des exercices.

NHOA et Stellantis, en leur qualité d'actionnaires de F2MeSolutions, ont entamé un audit financier et engagé des experts indépendants de premier plan afin de mener des contrôles internes.

Ces contrôles ont permis de mettre en évidence des erreurs liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires par la BL Free2move eSolutions au cours de l'exercice 2021, du premier semestre 2022 et les neuf premiers mois de 2022. En conséquence, NHOA a dû corriger les montants comparatifs pour le premier semestre 2022 dans les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2023, conformément à l'IAS 8.

F2MeSolutions et NHOA ont introduit un plan d'actions pour renforcer les contrôles de prévention et de détection.

Les effets de ce retraitement sur les comptes de résultats du premier semestre 2022 sont les suivants:

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en K Euro)	30/06/2022 publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Chiffre d'affaires	81.204	4.087	77.118
Autres produits y compris éléments non récurrent	1.026	-	1.026
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES y compris événement non récurrent	82.230	4.087	78.143
Coûts des biens et services vendus	(71.959)	-3.557,84	(68.401)
MARGE BRUTE y compris événement non récurrent	10.271	529	9.742
% sur Chiffre d'affaires et autres produits	12,5%	0,0%	12,5%
Frais de personnel	(11.611)	-	(11.611)
Autres charges d'exploitation	(3.932)	-	(3.932)
Autres frais de R&D et opérations industrielles (1)	-	-	-
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement (1)	(5.272)	529	(5.801)
Amortissements	(2.723)	-	(2.723)
Pertes de valeur et autres provisions	(165)	-	(165)
Charges non-récurrents et Coûts d'Intégration	(369)	-	(369)
Plan d'intéressement	(217)	-	(217)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(8.747)	529	(9.276)
Produits et charges financiers nets	(1.127)	-	(1.127)
Impôts sur les sociétés	(1.212)	-	(1.212)
RÉSULTAT NET	(11.086)	529	(11.615)
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société-mère	(9.523)	264	(9.787)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1.563)	265	(1.828)
RÉSULTAT NET PAR ACTION	(0,37)		(0,38)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	25.534	-	25.534
Résultat net dilué par action	(0,37)		(0,38)

(1) L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement y compris éléments non récurrent n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans la note 5.5 des états Financiers Consolidés.

Les effets de ce retraitement sur les autres éléments du résultat sont les suivants:

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en K Euro)	30/06/2022 publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET	(9.523)	264	(9.787)
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	323	-	323
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	436	-	436
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	759	-	759
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(8.764)	264	(9.028)
Attribuable aux actionnaires de la société mère	(8.764)	264	(9.028)

Les effets de ce retraitement sur le bilan sont les suivants:

ACTIF (montants en K Euro)	30/06/2022 Publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Immobilisations corporelles	32.564	-	32.564
Immobilisations incorporelles	18.887	-	18.887
Autres actifs financiers non courants	4.347	-	4.347
Autres actifs non courants	60	-	60
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT	55.859	-	55.859
Créances commerciales et autres débiteurs	18.418	4.175	14.243
Actifs du contrat	9.782	-	9.782
Stocks	8.118	-	8.118
Autres actifs courants	16.051	-	16.051
Actifs financiers courants	31.567	-	31.567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90.606	-	90.606
TOTAL DE L'ACTIF COURANT	174.541	4.175	170.366
TOTAL ACTIF	230.400	4.175	226.225
PASSIF (montants en K Euro)	30/06/2022 Publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Capital émis	5.107	-	5.107
Primes d'émission	180.589	-	180.589
Autres réserves	4.479	-	4.479
Report à nouveau	(93.488)	504	(93.991)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	(9.523)	264	(9.787)
Total des capitaux propres du groupe	87.165	767	86.397
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net			
Total des capitaux propres	87.165	767	86.397
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	18.234	771	17.463
Total des capitaux propres	105.399	1.538	103.861
Avantages du personnel	2.210	-	2.210
Passifs financiers non courants	14.981	-	14.981
Autres éléments du passif non courant	16.908	-	16.908
Impôts différés passifs non courants	16	-	16
TOTAL DU PASSIF NON COURANT	34.116	-	34.116
Dette fournisseurs	29.193	5.287	23.906
Autres éléments du passif courant	23.363	(2.650)	26.013
Passifs financiers courants	38.329	-	38.329
TOTAL DU PASSIF COURANT	90.886	2.637	88.249
TOTAL PASSIF	230.400	4.175	226.225

Les effets de ce retraitement sur l'état de variation des capitaux sont les suivants:

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en K Euro)	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE STOCK- OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	BÉNÉFICE NON DISTRIBUÉ (PERTES)	BÉNÉFICE(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATION MINORITAIRE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31 Décembre 2021		5.107	180.589	4.969	(961)	(67.066)	(26.710)	95.929	19.797	115.726
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	35	(26.745)	26.710	-	(19.797)	(19.797)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	-	19.797	19.797
Perte de l'exercice		-	-	-	-	-	(9.523)	(9.523)	(1.563)	(11.086)
Résultat global total		-	-	-	436	323	-	759	-	759
Capitaux propres au 30 juin 2022	4.24	5.107	180.589	4.969	(490)	(93.488)	(9.523)	87.165	18.234	105.399
Retraitement		-	-	-	-	504	264	767	771	1.538
Capitaux propres au 30 juin 2023	4.24	5.107	180.589	4.969	(490)	(93.991)	(9.787)	86.397	17.463	103.861

Les effets de ce retraitement sur le tableau consolidé des flux de trésorerie sont les suivants:

Flux de trésorerie (montants en K Euro)	30/06/2022 Publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Bénéfice / (Déficit) net	(11.086)	529	(11.615)
Impôts sur les sociétés	1.212	-	1.212
Amortissements	2.725	-	2.725
Pertes de valeur des actifs	164	-	164
Impact du plan d'intéressement	217	-	217
Avantage du personnel	3	-	3
Variation hors trésorerie des capitaux propres	(1.127)	-	(1.127)
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution (augmentation) des actifs d'impôts	(100)	-	(100)
(Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	(5.130)	(4.175)	(955)
(Augmentation) / Diminution des stocks	(4.635)	-	(4.635)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	9.320	3.646	5.674
Augmentation / (Diminution) de la dette de SARs	8.101	-	8.101
Augmentation / (Diminution) du passif non-courant	8.101	-	8.101
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(337)	-	(337)
Investissements			
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	(5.774)	-	(5.774)
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	(13.535)	-	(13.535)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(19.309)	-	(19.309)
Financements			
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	(7.978)	-	(7.978)
Apport des participations ne donnant pas le contrôle	7.600	-	7.600
Diminution (augmentation) des actifs financiers courants	(18.980)	-	(18.980)
Ecart de conversion	323	-	323
Dettes locatives	6.476	-	6.476
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(12.558)	-	(12.558)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	122.810	-	122.810
Flux de trésorerie nets	(32.204)	-	(32.204)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	90.606	-	90.606

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés résumés reflètent la situation comptable de la société NHOA S.A. (la «**Société**») et de ses filiales.

3.1 Principes comptables et évolution des méthodes

En vertu du Règlement européen sur l'application des normes comptables internationales du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe NHOA sont établis en euro et conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, et approuvées par l'Union Européenne et conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent par conséquent, être lus de manière concomitante avec les états financiers consolidés 2022, soumis à des dispositions spécifiques pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires tel que mieux décrit ci-après.

À l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées pour les comptes annuels consolidés 2022.

A la date du 30 juin 2023, les nouveaux principes comptables applicables obligatoirement pour la première fois par les sociétés soumises aux normes IFRS sont les suivants.

3.1.1. Nouvelles méthodes

Amendements à l'IAS 1 - relatifs au concept d'importance relative - en vigueur à compter du 1er janvier 2023

En février 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 1 et à l'IFRS Practice Statement 2 "Making Materiality Judgements" (le PS), dans lesquels il fournit des orientations et des exemples pour aider les entités à appliquer des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les amendements visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables plus utiles:

- en remplaçant l'obligation pour les entités de fournir leurs "principales méthodes comptables" par l'obligation de fournir des "informations significatives sur les méthodes comptables", et
- en ajoutant des indications sur la manière dont les entités appliquent le concept d'importance relative pour prendre des décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

Amendements à l'IAS 8 - relatifs à la définition des estimations comptables - applicables à compter du 1er janvier 2023

En février 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 8, dans lesquels il introduit une nouvelle définition des "estimations comptables". Les amendements clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

La norme modifiée précise que les effets sur une estimation comptable d'un changement dans une donnée ou d'un changement dans une technique de mesure sont des changements d'estimations comptables s'ils ne résultent pas de la correction d'erreurs d'une période antérieure.

Amendements à l'IAS 12 - Impôt différé lié aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique - en vigueur à compter du 1er janvier 2023

En mai 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 12, qui réduisent le champ d'application de l'exception relative à la comptabilisation initiale en vertu de l'IAS 12, de sorte qu'elle ne

s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles d'un montant égal.

L'IFRS 17 Contrats d'assurance remplace l'IFRS 4 – en vigueur à partir du 1er janvier 2021

La norme IFRS 17 requiert qu'une entreprise évalue les contrats d'assurance en utilisant des estimations et des hypothèses actualisées qui reflètent le calendrier des flux de trésorerie et toute incertitude liée aux contrats d'assurance.

Cette exigence permettra de fournir des rapports transparents sur la situation financière et les risques d'une entreprise.

L'IFRS 17 requiert qu'une société comptabilise les bénéfices lorsqu'elle fournit des services d'assurance (plutôt que lorsqu'elle reçoit des primes) et qu'elle fournisse des informations sur les bénéfices des contrats d'assurance qu'elle s'attend à comptabiliser à l'avenir.

La norme IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance à compter du 1er janvier 2023.

Ces informations fourniront des mesures qui pourront être utilisées pour évaluer la performance des assureurs et l'évolution de cette performance dans le temps.

3.1.2. Impact de la pandémie du COVID-19

Dans ce contexte de crise sanitaire, le Groupe a pris soin de déterminer les méthodes comptables applicables aux principaux problèmes et conséquences de cette crise, en appliquant les principes comptables IFRS de manière cohérente aux principes précédemment utilisés, notamment en ce qui concerne:

- La perte de valeur des actifs non financiers

Au regard de la pandémie liée à la COVID-19, le Groupe a vérifié si les actifs non financiers, en particulier le *goodwill* et les titres mis en équivalence, pouvaient subir une perte de valeur. Le Groupe a mené une analyse des indicateurs d'une éventuelle perte de valeur, en application des dispositions d'IAS 36 – Dépréciation d'actifs. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Un test de dépréciation aurait, le cas échéant, été réalisé afin de comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de liquidités concernées.

- La perte de valeur des actifs financiers : risques de contrepartie et pertes de crédits envisagées La perte de valeur des actifs non financiers

La crise liée à la COVID-19 est susceptible de donner lieu à une augmentation du risque de crédit et pourrait donc affecter le montant des dépréciations à comptabiliser concernant les pertes de crédits envisagées. Le Groupe a, par conséquent, procédé à un contrôle plus attentif de l'encaissement des créances et du risque de contrepartie.

- Les provisions

Le Groupe a examiné si ses obligations actuelles étaient susceptibles de donner lieu à la comptabilisation de provisions, en particulier pour les contrats onéreux.

- Événements subséquents

En raison des incertitudes entourant la crise sanitaire et du contexte en constante évolution, le Groupe a prêté une attention particulière aux événements qui ont eu

lieu au cours de la période allant du 30 juin 2023 jusqu'à l'approbation des états financiers par le Conseil d'Administration.

3.1.3. Impacts de la crise ukrainienne

Depuis le 24 février 2022, la crise géopolitique en Europe de l'Est s'est intensifiée, avec l'invasion russe de l'Ukraine. La guerre entre les deux pays continue d'évoluer au fur et à mesure que l'activité militaire progresse et que de nouvelles sanctions sont imposées avec un impact immédiat sur le plan humain pour les populations concernées et, de plus en plus, également sur les marchés économiques et financiers mondiaux, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Dans ce contexte, NHOA, bien qu'elle n'ait pas d'opérations directes dans les pays touchés, a soigneusement examiné les risques indirects potentiels, notamment:

- Perturbation ou criticité de la chaîne d'approvisionnement;
- Volatilité des prix des matières premières et des devises;
- Les perturbations des systèmes bancaires et des marchés de capitaux;
- Cyber-attaques.

Bien que NHOA n'ait aucune exposition directe à l'Ukraine ou à la Russie, elle pourrait potentiellement être affectée par l'incertitude économique générale et les impacts négatifs sur l'économie mondiale et les principaux marchés financiers résultant de la guerre.

3.2 Présentation des états financiers

NHOA présente un compte de résultat utilisant une classification basée sur la nature des dépenses, plutôt que sur leur fonction, car elle fournit des informations plus pertinentes. Pour l'état de la situation financière, un format mixte a été adopté pour présenter les actifs et les passifs courants et non courants comme le permet la norme IAS1. Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

3.3 Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la devise fonctionnelle et de présentation de NHOA. Toutes les informations financières présentées en euros ont été arrondies à l'unité la plus proche.

3.4 Utilisation des estimations

Les états financiers consolidés S1 2023, en accord avec les principes comptables IFRS, requièrent le recours à des estimations, hypothèses et font appel au jugement pour la détermination de la valeur comptable de certains éléments de l'actif et du passif, produits et charges, ainsi que pour certaines informations données en annexes sur les actifs et passifs éventuels. Les estimations et les hypothèses correspondantes reposent sur des éléments qui sont connus au moment de l'établissement des états financiers, sur l'expérience historique et sur tous autres facteurs jugés pertinents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, et si les éléments estimés n'aboutissent pas aux résultats envisagés, les montants définitifs peuvent différer de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes semestriels 2023, NHOA a porté une attention particulière aux postes suivants:

- Le montant recouvrable de l'actif immobilisé : plus particulièrement, l'actif immobilisé comprend les « Immobilisations corporelles », les « Immobilisations incorporelles » à durée de vie définie (frais de développement) et les « immobilisations financières ». NHOA réexamine périodiquement le montant comptabilisé des actifs immobilisés lorsque les événements et les circonstances l'imposent et au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. L'analyse du montant recouvrable des actifs immobilisés est effectuée en utilisant des estimations et des prévisions des flux de trésorerie futurs reposant sur l'utilisation ou la cession de l'actif considéré, et en appliquant le taux d'actualisation qui convient afin de calculer la valeur actuelle ou la juste valeur de marché moins les frais de vente.
- Les avantages complémentaires de retraite sont mesurés selon une méthode actuarielle qui tient compte de paramètres de nature financière (taux d'actualisation, taux des augmentations de salaires et taux des augmentations des frais de soins de santé), et d'hypothèses sur la réalisation d'événements futurs (taux de mortalité, taux de licenciement et de retraite).
- Les provisions pour créances douteuses qui reposent sur l'estimation des pertes que l'on s'attend à supporter compte tenu de l'expérience passée relative à des créances similaires, des montants impayés actuels et historiques, des opérations de recouvrement, et du suivi de la qualité du risque de crédit des créanciers, des conditions du marché et de la situation économique actuelle et future.
- Les provisions pour stocks obsolètes et à rotation lente ont été déterminées en fonction de l'expérience passée, des tendances historiques et de projections pour les tendances futures.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'ils sont raisonnablement recouvrables en fonction du futur résultat imposable.
- La juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans les comptes consolidés de NHOA pour le montant auquel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de l'exercice entre des parties agissant de plein gré, à l'exception d'une vente forcée ou d'une liquidation.
- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, l'entité doit en réévaluer la juste valeur à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.
- Estimation de la durée d'activité des actifs (dépréciation).

3.5 Définition des indicateurs clés de performance

NHOA utilise les mesures de performance non-IFRS suivantes pour :

- NHOA, par exemple, les ventes concernant les Lignes d'Activités;
- La ligne d'activité NHOA Energy, par exemple, les carnets de commande, les prises de commande, le Pipeline et les projets présélectionnés dans le Pipeline;
- La ligne d'activité Free2move eSolutions, par exemple la capacité de production ;
- La ligne d'activité Atlante, par exemple le taux d'utilisation et d'occupation du réseau Atlante, le nombre de sites en service et en construction, les points de recharge rapide en service et en construction, le nombre de sites en cours d'évaluation et de développement.

Une synthèse de ces indicateurs est présentée en note 3.8.

3.6 Information sectorielle

Conformément à l'IFRS 8, les informations sectorielles sont présentées sur la même base que celle utilisée en interne par le chef de la direction et le directeur général du groupe – les principaux décideurs opérationnels (CODM) de NHOA – pour allouer des ressources aux secteurs et évaluer leur performance.

Un secteur d'exploitation est une composante distincte de NHOA qui exerce des activités commerciales dont elle peut tirer des revenus et engager des dépenses, dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le CODM et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles. Chaque secteur d'exploitation est représenté au chapitre 4.

L'information financière fournie sur les secteurs d'exploitation est préparée conformément aux mêmes règles comptables que dans les états financiers consolidés.

3.7 Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2023, le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

COMPAGNIE	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	30/06/2023
NHOA	100%	100%	Société Mère
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante Infra Portugal	60%	100%	Intégration globale
Atlante Italia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale
NHOA Taiwan	100%	100%	Intégration globale
NHOA UK	100%	100%	Intégration globale

NHOA intègre globalement le Groupe Free2move eSolutions conformément à l' IFRS 10.

NHOA contrôle toutes les décisions importantes prises concernant:

- CAPEX et Feuille de route technologique: les besoins d'investissement sont sous le contrôle de NHOA dès lors que le Président (nommé parmi les administrateurs désignés par NHOA) sera responsable de l'approbation, après consultation du Directeur Général, de la feuille de route technologique, et de toute décision sur les investissements correspondants pour les mises en oeuvres pertinentes, mais toujours dans le respect de la limite du montant de 20.6 millions d'euros, tel que prévu dans le Plan d'activité (ou tout autre montant supérieur en cas de modification du Plan d'activité approuvée par le Conseil d'Administration conformément au paragraphe 11.7 du ISHA).
- Approvisionnements et prix stratégiques: ces derniers peuvent affecter directement le chiffre d'affaires et les coûts prévus par le Plan d'Activité. Tous ces éléments sont sous le contrôle de NHOA, qui a des responsabilités sur les approvisionnements et les TechSales stratégiques, ainsi que sur les prix stratégiques (les deux fonctions relevant du Directeur technique).

En plus des droits de vote qui attribuent certainement à NHOA un pouvoir sur les principales activités, il convient de tenir compte de l'objectif de la transaction.

Notamment, la conception de NHOA et de FCA sur l'ensemble structurel consiste à permettre à NHOA de poursuivre le développement du secteur de l'e-Mobilité et dans le même temps d'obtenir des ressources financiers de la part d'un investisseur non contrôlé, sans compétences dans le secteur de l'e-Mobilité.

L'impact des données financières clés du Groupe F2MeSolutions dans NHOA sont:

Données financières clés ⁽¹⁾	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	13.110	10.755	4.402
MARGE BRUTE	2.329	(6.262)	286
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement	(7.456)	(25.821)	(4.527)
RÉSULTAT NET	(9.830)	(33.007)	(5.203)
ACTIFS NON COURANT	27.543	23.826	12.133
ACTIFS COURANT	103.154	52.435	22.767
PASSIFS NON COURANT	1.268	919	1.021
PASSIFS COURANT	101.178	48.384	14.174
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6.831)	2.428	3.198

1 hors opérations interentreprises

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Au 31 décembre 2022 le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

COMPAGNIE	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	31/12/2022
NHOA	100%	100%	Société Mère
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante TopCo	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale

Au 30 juin 2022 le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

COMPAGNIE	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	30/06/2022
NHOA	100%	100%	Société Mère
NHOA Calliope	100%	100%	Intégration globale
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Spain	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
F2MeS France	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	60%	100%	Intégration globale
Free2Move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale


3.8 Indicateurs clés de performance


MISE À JOUR COMMERCIALE ET OPÉRATIONNELLE S1 2023	Notes	Données en	2022		2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)
			S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	
NHΩ GROUP Ventes Consolidées ^{[1][3]}		€m	78,1	165,7	116,0	+48%
Liquidités et lignes de crédit disponibles	(1)	€m	151,7	74,7	82,0	

*-5% à périmètre constant par rapport aux calculs du premier trimestre 2023

PAR BUSINESS LINE	Notes	Données en	S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)
-------------------	-------	------------	----------------------------	---------	---------	---

NHΩ ENERGY Ventes ^[1]		€m	73,0	153,6	100,8	+38%
Carnet de commandes	(2)	€m	143	301	211	+48%
Prises de commandes sur 12 mois	(3)	€m	208	244	250	+20%
Capacité en ligne^[2]		MWh	98	126	228	+132%
Projets en construction	(4)	MWh	751	1.384	1.413	+88%
Pipeline	(5)	€m	1.031	1.043	1.035	stable
Projets dans lesquels NHOA est présélectionnée		#	5	3	6	

 Ventes ^{[1][3]}	-	€m	5,1	11,4	13,1	+159%
Capacité de production		# PoC	2.750/semaine	2.750/semaine	2.750/semaine	

	Notes	Données en	S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)	
	Ventes ^[1]	(6)	€m	N/A	0,6	2,0	
	Taux d'utilisation ^[4]	(7)	%	N/A	N/A	2,4%	
	Taux d'occupation ^[5]	(8)		N/A	N/A	19,7%	
	Sites opérationnels et en construction ^[6]	(9)	#	59	554	1.062	+1.700%
	PoC opérationnels et en construction ^[6]	(10)(11)	#	932	2.088	3.215	+245%
	- Italie		%	N/A	N/A	43%	
	- France		%	N/A	N/A	23%	
	- Espagne		%	N/A	N/A	11%	
	- Portugal		%	N/A	N/A	23%	
	dont PoC opérationnels ^[6]		#	N/A	N/A	1.263	
	dont PoC déjà installés et en attente de raccordement au réseau ^[6]		#	N/A	N/A	306	
	dont PoC sécurisés et en construction ^[6]		#	N/A	N/A	1.646	
	Sites en cours d'évaluation ^[6]	(12)	#	1.455	2.165	2.493	+71%
	Sites en développement ^[6]	(13)	#	164	569	1.229	+649%

[1] Les Ventes font référence au chiffre d'affaires et autres revenus.

[2] À partir du T2 2023, l'indicateur de la capacité en ligne est exprimé en MWh et non en MW. Veuillez vous référer aux notes supplémentaires pour plus de détails

[3] Veuillez noter que le chiffre d'affaires consolidé au niveau du Groupe et le chiffre d'affaires au niveau de Free2move eSolutions comprennent le retraitement de 4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2022, afin de refléter la correction d'erreurs dans la comptabilisation du chiffre d'affaires pour Free2move eSolutions pour les six premiers mois de l'exercice 2023

[4] L'indicateur du taux d'utilisation s'applique à l'Italie, à la France et à l'Espagne et est calculé d'abord au niveau de la station comme le rapport entre (a) les kWh vendus divisés

(b) la puissance maximale disponible (c'est-à-dire la connexion au réseau) multipliée par 18 heures (soit le nombre d'heures de charge maximum journalier supposé) par le nombre de jours de la période concernée. Les ratios sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations.

Il convient de noter que les données relatives à l'utilisation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période de mise en place progressive de six mois et uniquement pour la recharge rapide en courant continu.

[5] L'indicateur du taux d'occupation s'applique au Portugal où, en raison de la réglementation différente du marché, Atlante, en tant que CPO, est payé pour l'utilisation de son infrastructure "à la minute". Veuillez vous référer à la note 8 pour plus de détails

[6] Comprend les sites Ressorlar et les PoC CA provenant principalement du réseau acquis de KLC et Ressorlar

Notes sur la Mise à jour Commerciale et Opérationnelle S1 2023

(1) Les Liquidités et les lignes de crédit disponibles représentent les liquidités sur les comptes bancaires du Groupe NHOA, associées aux lignes de crédit approuvées et disponibles à la date de référence. À partir du T1 2023, nous avons exclu, de cet indicateur, les dépôts des liquidités et les lignes de crédit disponibles en espèces et le collatéral en espèces publié pour garantir les sûretés sur les projets en cours d'exécution.

(2) Le Carnet de commandes représente le chiffre d'affaires estimé et autres revenus attribuables aux (i) bons de commandes reçus, aux contrats signés et aux projets sécurisés (qui représente 100 % du Carnet de commandes à présent), et (ii) contrats de Développement

de Projets sécurisés par un CAE (contrat d'achat d'électricité) dont la valeur convenue est un prix au kWh d'électricité et une quantité de MW à installer (0 % du Carnet de commandes à présent). Lorsque l'exécution d'un contrat ou d'un projet a commencé, le montant enregistré en Carnet de commandes est calculé comme (A) le prix de transaction des bons de commande, des contrats ou des projets concernés sous (i) et (ii) ci-dessus, moins (B) le montant des revenus enregistrés, à la date de référence, conformément à la norme IFRS 15 (représentant le montant du prix de transaction affecté aux obligations de performance exécutées à la date de référence).

(3) Les Prises de commandes sur 12 mois représentent la valeur cumulée des bons de commandes, des contrats signés et des projets attribués au cours des 12 mois précédant la date de clôture concernée.

(4) Projets en construction est un indicateur représentant l'équivalent de capacité du Carnet de commandes, en termes de contrats d'approvisionnement clés en main ou EPC signés et donc sans compter les contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité (CAE), (voir Note (2)).

(5) Pipeline désigne l'estimation, à date, du montant des projets potentiels, appels d'offres et soumissions auxquels NHOA Energy a décidé de participer ou de répondre. Le Groupe NHOA publiera tous les trimestres lors de sa Mise à jour commerciale et opérationnelle le nombre de projets pour lesquels NHOA est officiellement présélectionnée.

(6) Les Ventes incluent les données provenant de l'acquisition récente de l'unité commerciale e-mobilité de Ressler S.r.l (« Ressler ») et l'acquisition récente d'une participation majoritaire dans Kilometer Low Cost S.A. (« KLC »).

(7) Taux d'utilisation, un indicateur publié pour la première fois au T2 2023, ne s'applique qu'à l'Italie, la France et l'Espagne. Il est calculé au niveau de la station comme le rapport entre (a) les kWh vendus et (b) la puissance maximale disponible (c'est-à-dire la connexion au réseau disponible) multipliée par 18 heures (considérées comme le maximum quotidien de temps de charge) par le nombre de jours dans la période concernée. Les taux sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations. Notez que les données d'utilisation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période d'intégration de six mois et uniquement pour la charge rapide en courant continu.

(8) Taux d'occupation, l'indicateur Taux d'occupation ne s'applique qu'au Portugal où, en raison des différentes réglementations du marché local, Atlante, en tant qu'opérateur de points de charge (CPO), est rémunéré pour l'utilisation de son infrastructure « à la minute ». Le taux d'occupation est donc calculé sur une base de 24 heures, d'abord au niveau de la station comme le rapport entre (a) les minutes de sessions de charge vendues et (b) le nombre total de minutes dans la période concernée. Les taux sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations. Notez que les données d'occupation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période d'intégration de six mois.

(9) Sites opérationnels et en construction, comprend, à la date de référence, le nombre de sites déjà opérationnels, déjà installés mais en attente de raccordement au réseau, sécurisés et en construction. Veuillez noter que cet indicateur de performance comprend des points de charge en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(10) PoC opérationnels et en construction, comprend les points de charge déjà opérationnels à la date de référence, déjà installés mais en attente de raccordement au réseau, sécurisés et en cours de construction. Veuillez noter que cet indicateur de performance comprend des points de charge en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et

Ressolar.

(11) Pour l'indicateur de performance « PoC opérationnels et en construction » la répartition géographique et par phase de construction est fournie, y compris PoC en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressolar.

(12) Sites en cours d'évaluation comprend le nombre total de sites, à la date de référence, qui sont activement recherchés après une activité de prospection et après une première sélection interne de faisabilité de haut niveau. À ce stade, la documentation contractuelle complète reste à finaliser et à signer, tous les permis requis n'ont pas encore été attribués et la construction n'a pas commencé.

(13) Sites en développement, comprend les sites pour lesquels une activité de faisabilité plus détaillée commence, y compris des discussions détaillées avec les propriétaires de sites et un échange de documentation. Pour les sites inclus dans la l'indicateur de performance « en développement », il y a un degré raisonnable de confiance qu'ils pourront être convertis en stations de charge dans les six prochains mois (sous réserve de l'interconnexion et des délais de livraison des dispositifs).

Notes supplémentaires

À partir du premier semestre 2023, la capacité en ligne est indiquée en MWh de capacité de stockage d'énergie, par opposition à MW de capacité de puissance, comme cela a été historiquement rapporté. Les systèmes de stockage sont de plus en plus dimensionnés pour déplacer en temps les volumes importants d'énergie renouvelable de périodes de surproduction à des périodes de plus grande dépendance résiduelle à la génération basée sur les combustibles fossiles. Leur volume de capacité de stockage est donc un indicateur plus significatif que leur puissance, qui indique la vitesse de charge ou de décharge de ces volumes.

3.9 Principaux principes comptables

3.9.1 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la norme IFRS 3. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels acquis sont repris à leur juste valeur à la date d'acquisition s'ils remplissent les critères comptables d'IFRS 3. L'écart d'acquisition représente les flux de trésorerie futurs provenant des synergies postérieures à l'acquisition, au-delà des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que de manière provisoire avant la fin de la première période de reporting, le regroupement d'entreprises est comptabilisé à l'aide de montants provisoires. Les ajustements des montants provisoires et la comptabilisation des actifs et des passifs récemment identifiés doivent être effectués au cours de la « période d'évaluation » lorsqu'ils reflètent de nouvelles informations obtenues sur des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition. La période d'évaluation ne peut pas dépasser un an à compter de la date d'acquisition et aucun ajustement n'est autorisé après un an, sauf pour corriger une erreur.

3.9.2 Instruments financiers

Actifs financiers non dérivés

Le Groupe NHOA comptabilise initialement les prêts et créances à la date où ils sont générés. Tous les autres actifs financiers (notamment les actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe NHOA dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels afférents aux flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans le cadre d'une transaction où quasiment tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier sont transférés. Toute participation dans les actifs financiers transférés créée ou retenue par le Groupe NHOA est comptabilisée comme un actif ou un passif distinct.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est indiqué dans l'état de la situation financière si, et seulement si le Groupe NHOA a le droit de compenser les montants et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe NHOA détient les actifs financiers non dérivés suivants :

- Prêts et créances ; et
- Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Ces actifs financiers font l'objet d'une provision pour pertes attendues dès leur comptabilisation initiale, selon la méthode dite simplifiée prescrite par IFRS 9 pour les créances clients.

Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite des pertes de valeur.

Conformément à l'IAS 1, le Groupe présente séparément les actifs et passifs courants et non courants lors de l'établissement de la situation financière. Compte tenu de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à utiliser pour classer les actifs est le délai prévu pour réaliser l'actif ou régler le passif : l'actif est classé comme courant si cette période est inférieure à 12 mois et comme non-courant si elle est de plus de 12 mois après la période de déclaration.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, sans risque de variation de valeur.

Passifs financiers non dérivés

Le Groupe NHOA comptabilise initialement les titres de créance émis et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils ont été créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction, à savoir la date à laquelle NHOA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsqu'il est libéré de ses obligations contractuelles ou lorsque celles-ci sont annulées ou arrivées à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est indiqué dans l'état de la situation financière si, et seulement si le Groupe a le droit de compenser ces montants et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

NHOA classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers. Ces passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs.

Les autres passifs financiers comprennent les prêts et emprunts, les autres passifs financiers à court terme et les fournisseurs et autres dettes.

Les découverts bancaires remboursables sur demande et faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe NHOA sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3.9.3 Capitaux propres

Les actions ordinaires entrent dans la catégorie des capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission des actions ordinaires sont comptabilisés en les déduisant des capitaux propres, nets de toute incidence fiscale.

3.9.4 Immobilisations corporelles

Coût

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les gains et les pertes sur la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en résultat.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cet élément s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cette partie iront au BPA de NHOA et que son coût peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements sont déterminés sur la base du coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle. Les composants principaux des actifs individuels sont identifiés et, si un composant a une durée d'utilité différente de celle du reste de cet actif, ce composant est amorti séparément.

L'amortissement est comptabilisé au le compte de résultat par application de la méthode linéaire pendant la durée d'utilité estimée de chaque composant d'un élément d'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis

Les durées d'utilité estimées pour l'année en cours sont les suivantes :

- Équipement et machinerie - 6, 7 ans
- Matériel informatique - 5 ans
- Mobilier - 6, 7 ans
- Véhicules - 5 ans

Les méthodes d'amortissement, durées d'utilité et valeurs résiduelles sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées si nécessaire de façon prospective.

3.9.5 Immobilisations incorporelles

Coûts de développement et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments générés en interne dans la phase de développement, qui sont comptabilisés si, et seulement si, le groupe NHOA peut démontrer tous les éléments suivants :

- a faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin qu'il soit disponible pour être utilisé ou vendu ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à générer des avantages économiques futurs probables - entre autres choses, le groupe NHOA peut démontrer l'existence d'un marché pour la production des immobilisations incorporelles ou de l'immobilisation incorporelle elle-même ou, s'il doit être utilisé en interne, utilité de l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour mener à bien le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les marques générées en interne, les listes de clients et les autres incorporels similaires ne sont pas comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Le coût des immobilisations incorporelles générées en interne est la somme des dépenses engagées à compter de la date à laquelle l'immobilisation incorporelle remplit pour la première fois les critères de comptabilisation et comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'actif de manière à pouvoir fonctionner de la manière suivante: prévu par la direction.

Les dépenses ultérieures ne sont activées que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs inhérents à l'actif spécifique auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris les dépenses au titre des écarts d'acquisition générés en interne et des marques, sont comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est basé sur le coût d'un actif moins sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé en résultat sur une base linéaire sur la durée de vie estimée des actifs incorporels, autres que les écarts d'acquisition, à compter de la date à laquelle ils sont disponibles à l'emploi. Les durées de vie utiles estimées pour les années en cours et comparées sont les suivantes :

- coûts de développement - de 3 à 5 ans, en fonction du projet spécifique;
- marques, brevets et licences à durée de vie définie - 10 ans (en aucun cas, plus longtemps que la durée du brevet ou de la licence).

La méthode d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

Actifs non courants détenus pour la vente et les activités abandonnées

Les actifs (ou groupes de cessions) détenus en vue de la vente ne sont pas amortis, ils sont évalués à la valeur plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente et ils sont expressément décrits.

3.9.6 Dépréciation d'actifs

À la fin de chaque exercice, le groupe NHOA détermine s'il existe un indice de perte de valeur de ses immobilisations incorporelles (y compris les frais de développement) ainsi que des immobilisations corporelles.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dépasse sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable d'une immobilisation ou de son UGT est celle qui est la plus élevée parmi les deux valeurs suivantes : sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour mesurer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux d'actualisation qui reflète les estimations actuellement en vigueur sur le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation ou à l'UGT. Les immobilisations qui ne peuvent être testées individuellement sont regroupées en groupes d'actifs les plus petits possibles générant des entrées de trésorerie provenant d'une utilisation continue largement indépendantes des entrées de fonds d'autres immobilisations ou UGT.

Une dépréciation est comptabilisée si le montant recouvrable est inférieur à la valeur comptable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au le compte de résultat. Les pertes de valeur sont reprises uniquement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, net des dépréciations et amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Au contraire, les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat.

Détermination de l'Unité Génératrice de Trésorerie

Le Groupe NHOA a trois activités principales, correspondant à la vente de composants du système et autres éléments pour les solutions de support réseau, les solutions de génération de puissance hors réseau, les solutions d'e-Mobility et l'infrastructure de recharge rapide des VE. Les actifs du Groupe NHOA ne génèrent pas de flux de trésorerie distincts et les tests de dépréciation sont réalisés sur le Groupe dans son ensemble., à l'exception de la BL Atlante sites qui génèrera des flux de trésorerie indépendants, de sorte que le test de dépréciation a lieu sur les sites.

Les actifs corporels sont localisés en Italie, France et Espagne et sont dédiés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides, au V2G et à l'infrastructure de recharge rapide des VE. Les solutions de stockage hybrides sont fabriquées par NHOA en utilisant sa technologie (brevets, développement et savoir-faire). Tous les actifs incorporels sont dédiés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides et des produits d'e-Mobility. En particulier, les coûts de développement, les brevets, le goodwill sur EPS Italia (principalement lié au savoir-faire sur des solutions de stockage hybrides) et les marques comptabilisées dans les états financiers consolidés sont liés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides et des produits d'e-Mobility. Par conséquent, il n'est pas possible d'identifier un groupe d'actifs générant des flux de trésorerie indépendants plus petit que l'ensemble des actifs du Groupe, car ces actifs sont utilisés pour générer des flux de trésorerie liés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides à des clients dans le monde entier.

3.9.7 Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ce coût comprend les dépenses engagées pour acquérir les stocks, les frais de conversion et autres frais engagés pour les amener vers leur lieu de stockage.

Des provisions sont comptabilisées pour les stocks obsolètes et à rotation lente, les produits finis, pièces de rechange et autres fournitures en fonction de leur montant recouvrable attendu et de leur valeur de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts d'achèvement estimés ainsi que des frais de vente.

3.9.8 Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au titre duquel une entité paie des cotisations fixes à une entité distincte et n'a pas d'obligation actuelle (juridique ou implicite) de payer des montants supplémentaires. Les obligations de contribution à des régimes de retraite définis sont comptabilisées au compte de résultat comme des dépenses de prestations sociales lors des périodes au cours desquelles les employés ont rendu leurs services à la société.

En Italie, quasiment tous les employés bénéficient d'un régime à cotisations définies prévu par la loi (appelé « *Trattamento di fine Rapporto* » - TFR). Les sociétés doivent reverser tous les mois un certain pourcentage du salaire de leurs employés. Ces montants sont perçus par l'INPS (Istituto Nazionale della Previdenza Sociale – bureau national d'assurance sociale), qui verse une pension aux employés lorsqu'ils prennent leur retraite. Les collaborateurs peuvent choisir de destiner leur TFR à des fonds autres qu'INPS.

Les fonds TFR cumulés sont ensuite versés lors du départ de l'employé, quelle qu'en soit la raison, ou au moment de son départ en retraite. Dans des situations spécifiques, l'employé ayant travaillé plus de 8 années consécutives chez le même employeur peut obtenir le droit de retirer partiellement son TFR. Ce régime est sans capitalisation.

Le Groupe NHOA détermine le passif net au titre des prestations pour la période concernée en se basant sur des calculs actuariels. Les écarts de réévaluation et pertes actuariels, sont comptabilisés immédiatement dans l'état de la situation financière par contrepartie des autres éléments de résultat global.

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif est comptabilisé à hauteur du montant devant être versé au titre des primes à court terme ou des régimes d'intéressement aux bénéficiaires si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) de verser ce montant du fait de services fournis par le passé par l'employé et si ladite obligation peut être évaluée de manière fiable.

Plans de stock option

IFRS 2 prescrit de constater en charges de personnel les services rémunérés par des paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés et reconnus en charge sur la période d'acquisition des droits. S'agissant de plans qui se régleront en actions du Groupe NHOA, la contrepartie de la charge est reconnue directement en capitaux propres. Lorsque les plans sont qualifiés de « règlement en liquidité, une dette est reconnue au bilan à hauteur de la valeur attendue de règlement. Cette dette est réévaluée à chaque clôture avec une contrepartie en résultat de la période.

3.9.9 Provisions

Une provision est constituée si, à la suite d'un événement passé, le groupe NHOA a une obligation juridique ou implicite actuelle qui peut être estimée de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt reflétant les évaluations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée comme un coût financier.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque NHOA a approuvé un plan de restructuration détaillé et formel et que la restructuration a débuté ou a été annoncée publiquement.

Les dépenses d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

3.9.10 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un avantage économique reviendra au Groupe et qu'il peut être mesuré de manière fiable quel que soit le moment où le règlement est effectué. Le chiffre d'affaires est calculé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou devant être reçue en tenant compte des conditions de paiement définies par le contrat et nets d'impôts et de droits. Le Groupe a conclu qu'il était le principal dans tous ses accords générateurs de chiffre d'affaires car il est responsable vis-à-vis des clients, et dispose d'une latitude en matière d'établissement des prix de vente et est également exposé à des risques d'inventaire.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires tiré de la vente de marchandise est comptabilisé conformément à IFRS 15, lors du transfert du contrôle au client qui se caractérise en général par le transfert des risques et avantages substantiels inhérents à la propriété des marchandises à l'acheteur, ce qui correspond habituellement à la livraison desdites marchandises. Le chiffre d'affaires tiré de la vente de marchandises est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des retours et remises, rabais commerciaux et escomptes de volume. Le Groupe offre, pour tous ses produits vendus et pendant une période de deux ans, des dispositions de garantie qui correspondent aux pratiques en vigueur dans le secteur. Ces garanties ne répondent pas à la définition d'une obligation de performance supplémentaire selon IFRS 15 et sont donc comptabilisées par le biais de provisions le cas échéant sur la base des coûts de garantie historiques engagés et des obligations de garantie toujours en cours.

Prestation de services et contrats de construction

Prestation de services : les produits tirés des prestations de services (installation et maintenance des machines installées) sont comptabilisés conformément à IFRS 15, lors du transfert de contrôle au client, ce qui en pratique génère une reconnaissance en continu sur la période de prestation.

Contrats de construction : Le revenu sur ces contrats n'est reconnu à l'avancement que dans la mesure où les critères prévus par la norme IFRS 15 sont remplis. Il s'agit notamment de démontrer que l'on construit un actif sans usage alternatif et que le contrat prévoit une sécurisation des paiements à hauteur des coûts engagés incrémentés d'une marge raisonnable. Pour ces contrats, le revenu est alors reconnu à l'avancement selon la méthode des coûts encourus ; Lorsque le résultat du contrat ne peut être évalué de manière fiable, le revenu est comptabilisé uniquement à hauteur des dépenses engagées.

Si les conditions d'une reconnaissance du revenu en continu ne sont pas remplies, le chiffre d'affaire est alors reconnu uniquement à l'achèvement du projet, lors du transfert du contrôle au client.

Enfin, chaque contrat est décomposé en plusieurs obligations de performance, avec un chiffre d'affaire alloué et reconnu selon les critères propres à chacune d'entre elle.

Accords de ventes à livrer

Les produits dérivant des accords de ventes à livrer sont comptabilisés en application de l'IFRS 15, si les conditions suivantes sont réunies:

- (a) l'accord de vente à livrer doit reposer sur un motif substantiel (par exemple, l'accord a été demandé par le client) ;
- (b) le produit doit être identifié séparément comme appartenant au client;
- (c) le produit doit être prêt à être transféré physiquement au client; et
- (d) l'entité n'a pas la possibilité d'utiliser le produit ou de le remettre à un autre client.

Lorsque NHOA reconnaît des revenus pour la vente d'un produit dans le cadre d'un accord de vente à livrer, elle tient compte du fait qu'elle conserve des obligations (par exemple les services de garde), conformément aux paragraphes 22 à 30 selon lesquels NHOA doit affecter une partie du prix de la transaction en application des paragraphes 73 à 86.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que le groupe NHOA se conformera à toutes les conditions prévues. . Si la subvention est liée à un poste de dépense, celle-ci est systématiquement comptabilisée en produits sur les périodes au cours desquelles les coûts qu'elle doit compenser sont reconnus en charge Si la subvention porte sur un actif immobilisé, elle réduit la valeur comptable de l'actif en question. La subvention est ensuite comptabilisée dans le compte de résultat par le biais d'une réduction de la charge d'amortissement.

3.9.11 Impôt sur le sociétés

Impôt sur le revenu de la période en cours

Les actifs et passifs d'impôts sur le revenu correspondent au montant devant être recouvré par les autorités fiscales. Les taux d'imposition et législations fiscales pris en compte pour calculer les montants à payer sont ceux qui sont en vigueur ou quasiment en vigueur à la date de clôture dans les pays où le Groupe est actif et génère du revenu imposable.

Les impôts sur le résultat de la période en cours sur les éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres sont comptabilisés dans les capitaux propres et non dans le compte de résultat. La direction évalue régulièrement les positions adoptées dans les déclarations d'impôt dans les situations où les réglementations fiscales en vigueur sont sujettes à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les écarts temporels entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur base comptable

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires imposables, sauf :

- Si le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni les pertes et bénéfices imposables et
- Concernant les écarts comptables temporaires liés aux investissements et aux filiales, aux associés et aux intérêts dans des coentreprises, si le moment de l'inversement des écarts

temporaires peut être contrôlé et qu'il est probable que les écarts temporaires ne s'inversent pas dans un avenir proche.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires déductibles, le report des crédits d'impôts inutilisés et les pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible pour y imputer les écarts temporaires déductibles, et où le report des crédits d'impôt inutilisés et des pertes fiscales inutilisées peut être utilisé, sauf :

- Si l'actif d'impôt différé lié à l'écart temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni les pertes et profits imposables ; et
- Concernant les écarts temporaires déductibles liés aux investissements dans des filiales, associés et participations dans des coentreprises, les actifs d'impôts différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les écarts temporaires puissent s'inverser dans un futur proche et où des bénéfices imposables auxquels imputer les écarts temporaires seront disponibles pour être utilisés.

La valeur comptable des actifs fiscaux différés est réexaminée à chaque date de déclaration et ajustée selon les probabilités d'existence de montants suffisants de bénéfices imposables disponibles pour permettre l'utilisation de tout ou partie des actifs fiscaux différés.

Les actifs et passifs fiscaux différés sont évalués aux taux d'imposition devant être appliqués lors de l'exercice au cours duquel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, en fonction des taux d'imposition (et des législations fiscales) entrés en vigueur ou quasiment entrés en vigueur à la date de clôture

Les éléments d'impôts différés sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente en compte de résultat, résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement opposable de les compenser et si les impôts différés portent sur la même entité imposable et relèvent de la même autorité fiscale.

Les bénéfices fiscaux acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises mais ne répondant pas aux critères de comptabilisation distincte à cette date, sont comptabilisés ultérieurement si de nouvelles informations émergent sur les faits et circonstances. L'ajustement est traité soit comme une réduction du goodwill (à condition que le montant ne dépasse pas celui du goodwill) s'il a eu lieu au cours de la période mesurée, soit comptabilisé au compte de résultat.

3.9.12 Actions propres et bénéfice par action

Le coût de toute action propre achetée et/ou détenue est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Les plus-values provenant de toute vente ultérieure sont également comptabilisées en les capitaux propres.

Les bénéfices de base par action sont calculés en divisant le profit (perte) attribuable aux propriétaires de l'entité-mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Pour les bénéfices dilués par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté en supposant la conversion de toutes les actions ayant potentiellement un effet dilutif.

3.9.13 Autres informations

Le groupe NHOA n'a souscrit aucun instrument financier dérivé ni conclu aucun accord contractuel visant à transférer des actifs financiers.

4. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de NHOA reflète les activités sectorielles du Groupe, dont les résultats sont régulièrement contrôlés par le CODM pour évaluer la performance et prendre des décisions quant aux ressources à attribuer à chaque secteur.

Dans le cadre du Masterplan10x, annoncé au marché en juillet 2021, un nouveau modèle économique simplifié a été introduit, axé autour trois Lignes d'Activités (Business Lines "BL"): NHOA Energy, Free2move eSolutions et Atlante. Effective depuis le 1er janvier 2022, la direction de NHOA a également redessiné le système des rapports internes envers le CODM, en ligne avec le Masterplan10x. Pour être conformes aux dispositions de la norme internationale sur les rapports qui régit l'information sectorielle (IFRS 8), les secteurs de NHOA soumis à l'information sont ainsi identifiés:

(i) **NHOA Energy**, la *business line* du Groupe NHOA dédié au stockage d'énergie, menée par Giuseppe Artizzu en qualité de general manager, offrant sur trois zones géographiques (Amériques, EMEA et Asie-Pacifique) (a) des solutions de stockage conçues pour aider les réseaux de transport et de distribution à gérer la pénétration croissante de sources renouvelables intermittentes et, (b) des systèmes de stockage distribués pour répondre aux besoins en durabilité, accessibilité et fiabilité des secteurs industriel et de production électrique, avec la possibilité d'inclure des systèmes basés sur l'hydrogène.

(ii) **Free2move eSolutions**, la *business line* du Groupe NHOA dédiée aux produits et services d'e-mobilité, représentée par F2M eSolutions, la jointventure avec Stellantis menée par Mathilde Lheureux en qualité de general manager qui offre des solutions et des technologies innovantes pour la recharge des VE, et développe la technologie qui permet l'échange énergétique entre les véhicules et le réseau électrique.

(iii) **Atlante**: menée par Stefano Terranova en qualité de general manager. Il s'agit d'une ligne d'activité dédiée au réseau de charge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, grâce aux énergies renouvelables, au stockage d'énergie et au réseau intégré à 100%, dans un premier temps en Italie, France, Espagne et Portugal (ensemble "Europe du Sud").

(iv) **Corporate**: comprends les principales fonctions de support commercial, notamment le service juridique, le service financier, la trésorerie central, le service informatique, les ressources humaines, communication d'entreprise, relations avec les investisseurs, services du siège social, les activités d'assurance d'entreprise ainsi que les activités en matière d'ESG.

L'information sectorielle présentée au CODM comprend le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le bénéfice net.

4.1 Informations par secteurs d'activités

Informations par secteur d'activité (montants en k Euros)	NHOA Energy	Free2move eSolutions	Atlante	Corporate	Total
Chiffre d'affaires	100.633	13.107	1.927	0	115.666
Autres revenus incluant les éléments non récurrents	204	3	93	4	304
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS	100.837	13.110	2.019	4	115.970
Coût des produits vendus	(89.030)	(8.556)	(1.229)	4	(98.811)
MARGE BRUTE PROVENANT DES VENTES	11.807	4.554	790	8	17.159
% du Chiffre d'affaires et des autres revenus	11,7%	34,7%	39,1%	204,9%	14,8%
Frais de personnel	(8.764)	(6.588)	(6.310)	(1.737)	(23.399)
Autres frais d'exploitation	(1.932)	(3.246)	(3.914)	(1.259)	(10.351)
EBITDA	1.111	(5.279)	(9.434)	(2.988)	(16.590)
Amortissements et dépréciations	(2.177)	(1.266)	(757)	(117)	(4.318)
Dépréciations et pertes de valeur	0	(793)	0	0	(793)
Stock options et plans d'intéressement	(899)	0	(270)	(764)	(1.933)
EBIT excluding non-recurring items	(1.965)	(7.338)	(10.461)	(3.869)	(23.633)
Non recurring expenses and Integration costs	(119)	(116)	(654)	(73)	(962)
EBIT	(2.084)	(7.454)	(11.115)	(3.942)	(24.596)
Montant net des produits et charges financiers	(229)	(276)	(197)	(1.698)	(2.401)
Impôts sur le revenu	310	(3)	0	0	307
RESULTAT NET (PERTE)	(2.004)	(7.733)	(11.313)	(5.640)	(26.689)

4.1.1 NHOA Energy

NHOA Energy, la business line du Groupe NHOA dédié au stockage d'énergie, a confirmé un EBITDA positif également au premier semestre 2023, avec 1,1 million d'euros d'EBITDA réalisé sur 100,8 millions d'euros de chiffre d'affaires et autres revenus, malgré une multiplication par deux des coûts du personnel afin d'établir la plateforme mondiale d'origination et d'exécution qui portera ses fruits au cours des prochaines années.

Au premier semestre 2023, le **chiffre d'affaires et autres revenus** a augmenté de 38% par rapport au premier semestre 2022.

La BL NHOA Energy continue de se focaliser sur la réalisation de projets, en menant simultanément des activités sur 12 projets d'exécution au premier semestre, situés sur plusieurs continents, de l'Europe à l'Amérique du Nord et du Sud, et de l'Australie à l'Asie. La principale

contribution au chiffre d'affaires du premier semestre 2023 provient du projet Heping Big Battery de 300+MWh à Taiwan.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS (Y COMPRIS LES ELEMENTS NON RECURRENTS) PAR ZONES GEOGRAPHIQUES CONCERNEES PAR LES INSTALLATIONS (montants en K euros)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
ASIE PACIFIQUE	82.575	44.753	8.898
AMERIQUE LATINE	9.992	13.872	-
AUSTRALIE	7.328	84.444	61.988
EUROPE	347	6.548	1.633
USA	306	3.451	206
AFRIQUE	283	555	283
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS (Y COMPRIS LES ELEMENTS NON RECURRENTS)	100.832	153.623	73.008

Le **Carnet de commandes** représente 211 millions d'euros, soit une baisse de 30 % par rapport à l'exercice 2022 et représente désormais 1.413 MWh aux États-Unis, dans la région APAC, en Europe et en Amérique latine. La baisse est due au chiffre d'affaires du premier semestre 2023, partiellement compensée par deux nouveaux projets au Royaume-Uni (pour une capacité cumulée de 130 MWh) conclus au deuxième trimestre 2023. Les autres projets figurant dans le carnet de commandes sont principalement représentés par 1 projet en Australie (400MWh+Neoen Blyth) 2 projets à Taiwan (pour une capacité cumulée de 400+ MWh) 1 projet en Amérique latine (Perù 35 MWh+ pour Inkia Kallpa), et 1 projet aux Etats-Unis (22 MWh). Au premier semestre 2023, 3 centrales ont été mises en service et sont maintenant opérationnelles : une extension de 22 MWh du système de stockage du projet Hoping 1 à Taiwan et deux projets en Italie pour une capacité cumulée de 41 MWh, tandis que quatre autres ont déjà commencé leur phase de mise en service et sont sur le point de finaliser leurs activités finales.

Le **Pipeline** du Business Line NHOA Energy est en ligne comparé au 31 décembre 2022, dépassant toujours 1 milliard d'euros, en Australie, en Asie-Pacifique, en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine. NHOA est actuellement présélectionné pour 6 projets.

La **marge brute** calculée sur le chiffre d'affaires s'élève à 11,7 %, soit une amélioration par rapport à l'exercice 2022 (9,1 %), grâce à la nouvelle répartition des projets.

L'EBITDA de la BL NHOA Energy a atteint 1,1 million d'euros au premier semestre 2023, confirmant sa rentabilité positive, malgré l'élargissement de son périmètre, et restant en ligne avec **les prévisions d'EBITDA pour l'exercice 2023**, qui devraient se situer **entre 5 millions d'euros et 10 millions d'euros**.

La signature du nouveau contrat au Royaume-Uni atteste de l'ambition de NHOA de s'adresser à tous les marchés potentiels possibles, de gagner en visibilité et en confiance auprès des autorités et des entreprises à l'échelle mondiale. Pour la deuxième année consécutive, le NHOA Energy Graduate Program a été lancé, avec l'embauche de 10 autres jeunes talents, qui apprennent maintenant des experts de terrain et de la direction dans leurs activités quotidiennes, dans le but d'assurer un avenir brillant à la société.

Concernant la BL NHOA Energy, **l'EBIT hors non récurrents** est négatif pour 2.0 millions d'euros aligné sur le **résultat net** du même montant.

4.1.2. Free2Move eSolutions

La Business Line du groupe NHOA dédiée à l'e-mobility en joint-venture avec Stellantis, est pleinement opérationnelle depuis mai 2021 et après une année de transition où elle a dû faire face à une chaîne d'approvisionnement globalement perturbée pour les délais de livraison des composants critiques et à une réorganisation au niveau de la direction générale, avec la nomination de la nouvelle directrice générale Mathilde Lheureux en novembre 2022, affiche des résultats encourageants, principalement grâce à l'ouverture du marché américain, géré par la nouvelle filiale Free2Move eSolutions US.

Le **chiffre d'affaires et autres revenus** d'e-Mobility ont atteint 13.1 millions d'euros, soit +198% par rapport au S1 2022, dont 9,7m€ proviennent de la société naissante aux Etats-Unis.

La **marge brute** de la période s'élève à 34.7 % principalement en raison du modèle commercial en place aux États-Unis.

L'**EBITDA** pour le premier semestre est de -5,3 millions d'euros et malgré l'amélioration de la marginalité et l'augmentation significative des volumes, la combinaison des deux composantes n'est toujours pas suffisante pour couvrir les coûts de la structure. L'expansion sur le marché nord-américain, avec un carnet de commandes qui dépasse l'équivalent de 60 millions d'euros, donne une stabilité et un sentiment positif pour l'avenir proche.

Free2move eSolutions a également rejoint le réseau AVERE, European Association for Electromobility qui promeut la mobilité électrique et les transports durables. AVERE est une plateforme qui comprend des ONG, des centres de recherche et des entreprises pour un dialogue continu entre toutes les parties prenantes afin de rendre possible l'objectif européen de mobilité zéro émission.

EBIT hors non récurrents s'élève à -7.3 millions d'euros et le **Résultat Net** s'élève respectivement à -7.7 millions d'euros.

4.1.3. Atlante

Atlante, Business Line du groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, lancée en juillet 2021 avec des opérations démarrées en novembre 2021 avec la création d'une entité juridique et l'arrivée de son CEO, a déjà montré sa capacité à accélérer ses objectifs 2025, avec plus de 3.200 points de charge en ligne et en construction au 30 juin 2023 en Europe du Sud, en raison notamment de certaines opérations de fusion et d'acquisition. Le pipeline, qui comptait environ 1 500 nouveaux sites au premier semestre, est passé à plus de 2 700 à la fin de l'année et dépasse désormais les 3 700 sites au premier semestre 2023, y compris un certain nombre de sites stratégiques et emblématiques sécurisés.

Les Chiffres d'affaires et autres revenus ont atteint plus de 2,0 millions d'euros et sont liés à la vente de stations de recharge rapide, traitées comme un contrat EPC clé en main, aux revenus de la recharge des véhicules électriques et à la contribution de l'infrastructure de carburants alternatifs de CEF Transport.

L'**EBITDA** de -9.4 millions d'euros reflète encore la phase de start-up de la société et les investissements de lancement réalisés en termes de personnel, de technologie et d'outils nécessaires afin de construire la plateforme de développement, cohérente avec les objectifs ambitieux d'Atlante 2025.

Au cours de l'exercice , le Groupe Atlante a continué le développement de son système propriétaire de gestion de l'énergie (en s'appuyant sur le 15 ans d'expérience de NHOA) et a poursuivi l'expansion de son infrastructure de recharge rapide de véhicules électriques dans le sud de l'Europe, conformément à l'objectif supérieur du groupe NHOA de promouvoir la transition énergétique, notamment à travers la réalisation de deux opérations de fusion et d'acquisition: l'acquisition de KLC (Portugal) et de Ressler (Italie) et de leurs infrastructures connexes.

4.1.4. Corporate

Corporate est composée de toutes les fonctions et les services non attribuables à une seule Business Line, représentés par 1.7m€ de frais de personnel (liés au CEO Office du Groupe NHOA, aux Relations Investisseurs, au Corporate Finance, à la Trésorerie Centrale, au Corporate Legal, au Corporate IT, au Corporate Ressources humaines et communication d'entreprise) et 1.3 m € de charges d'exploitation (qui comprennent les services et les conseils pour les fonctions ci-dessus, les assurances d'entreprise et les services liés à notre Global Engineering Center de Milan).

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 Produits des activités ordinaires

Augmentation du chiffre d'affaires et des autres produits de 48 % par rapport au premier semestre 2022 répartis comme il suit.

REVENUS PAR LIGNE D'ACTIVITE (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
NHOA Energy	100.633	153.012	72.716
Free2move eSolutions	13.107	10.680	4.400
Atlante	1.927	528	-
TOTAL REVENUS PAR LIGNE DE PRODUITS	115.666	164.220	77.116
Autres produits	304	1.466	1.026
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

L'augmentation est principalement due à la BL NHOA Energy (+38%), et provient essentiellement des deux contrats taiwanais Hoping 2 Big Battery (77m€) et SuAo 2.0 (5 m€), des 2 contrats péruviens (qui cumulent 9 millions d'euros) et du projet australien Synergy (7 millions d'euros). Le chiffre d'affaires lié à la BL Free2move eSolutions est presque trois fois plus élevé que celui du premier semestre 2022 (+198%). Atlante grâce notamment à son acquisition, a atteint un chiffre d'affaires de 1,9 millions d'euros.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Contrats de construction	101.620	153.044	72.381
Ventes de marchandises	12.382	10.331	4.322
Prestations de services	1.664	844	414
Chiffre d'affaires	115.666	164.220	77.116
Autres produits	304	1.466	1.026
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Les ventes de contrats de construction sont liées à l'avancement des projets de stockage d'énergie, tandis la prestation de services se réfère aux activités auxiliaires réalisées pour les deux BL, comme les contrats O&M pour le stockage et les installations et la recharge en tant que solutions de service pour l'e-Mobilité.

Les autres revenus sont principalement liés aux subventions de R&D et de projets.

La répartition des produits par entité juridique est la suivante:

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
NHOA Energy	87.342	60.234	10.727
Free2Move eSolutions US	9.682	-	-
NHOA Australia	7.358	84.444	61.988
NHOA Latam	5.551	5.087	-
Free2Move Solutions	3.426	11.412	5.058
Atlante	1.505	646	76
Atlante Infra Portugal	426	-	-
NHOA Americas	328	3.247	9
CEN	257	555	283
Atlante IT	72	-	-
Atlante France	16	3	-
NHOA S.A.	4	57	-
Free2Move eSolutions France	2	1	-
Atlante Iberia	1	-	-
EPS Manufacturing	-	1	1
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

La répartition des Produits des activités ordinaires par zone géographique, classés en fonction du pays d'origine des clients et de la zone géographique d'installation, est la suivante:

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CLIENTS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
ASIE PACIFIQUE	82.779	44.753	4.810
USA	10.010	3.451	206
AMERIQUE LATINE	9.972	13.872	-
AUSTRALIE	7.358	84.444	61.988
EUROPE	5.594	18.611	10.855
AFRIQUE	257	555	283
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Le montant du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en devises étrangères est de 111.377 k\$ et correspond à 103.175 k€ soit 89% du chiffre d'affaires total et 10.703 kAUD soit 6.694 k€ ou 6% du chiffre d'affaires du Groupe.

5.2 Coût des biens et services vendus

Le coût des biens et services vendus au 30 juin 2023 est la suivante:

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Coûts des biens vendus/services rendus	(98.811)	(150.627)	(68.401)
COÛTS TOTAL DES BIENS ET SERVICES VENDUS	(98.811)	(150.627)	(68.401)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Le coût des produits vendus concerne les achats de matières premières, de consommables et de produits finis s'élève à 99 millions d'euros.

Le Groupe NHOA a connu une augmentation significative de 38% en 2023, principalement liée à l'augmentation importante des volumes d'affaires et de la BL relative au stockage où 62 millions d'euros sur 99 millions d'euros (63%) sont liés aux batteries et aux équipements de batteries alloués aux projets d'exécution.

Le tableau ci-dessous présente le détail du coût des biens et des services vendus par Ligne d'activité.

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS PAR LIGNE D'ACTIVITE (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
NHOA Energy	(89.030)	(139.623)	(66.265)
Free2move eSolutions	(8.556)	(10.780)	(2.136)
Atlante	(1.229)	(224)	-
Corporate	4	-	-
TOTAL COST OF SALES BY BUSINESS LINE	(98.811)	(150.627)	(68.401)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

5.3 Coûts liés au personnel

Le tableau suivant présente les coûts de personnel et leur évolution au cours des exercices financiers suivant:

CHARGES DE PERSONNEL (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Salaires et rémunérations	(15.028)	(19.357)	(7.924)
Contributions sociales	(3.844)	(5.530)	(1.736)
Autres frais	(2.328)	(2.292)	(571)
Avantages du personnel	(2.199)	(3.438)	(1.380)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(23.399)	(30.617)	(11.611)

Les coûts de personnel ont augmenté de 11.788 k€, passant de 11.611 k€ pour le premier semestre 2022 à 23.399 k€ pour le premier semestre 2023.

L'augmentation des salaires et des cotisations sociales s'explique par l'augmentation du nombre d'employés. L'effectif total au 30 juin 2023 est de 522 (incluant les détachements auprès de NHOA) contre 451 au 31 décembre 2022 et 359 au 30 juin 2022).

Cet important plan d'embauche a également affecté les autres coûts (principalement liés aux frais de déplacement) qui ont augmenté de 1.757k€ et les avantages du personnel qui ont augmenté de 819 k€ par rapport à la même période en 2022.

5.4 Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation représentent 10.350 k€ au premier semestre 2023.

Le tableau ci-dessous présente les autres frais d'exploitation au 30 juin 2023 par rapport à la période précédente.

AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Frais juridiques et autres frais de conseil	(3.069)	(4.416)	(1.025)
Licences de logiciels	(1.352)	(1.885)	(638)
Communication et Déplacements*	(1.318)	(2.104)	(489)
Divers	(888)	(814)	(374)
Impôts indirects	(849)	(4.249)	-
Loyers	(552)	(637)	(96)
Service à la clientèle	(414)	(341)	(258)
Maintenance	(408)	(460)	(118)
Assurances	(330)	(404)	(281)
Services fiscaux et administratifs	(279)	(447)	(103)
Sécurité	(242)	(425)	(151)
Audit	(197)	(393)	(144)
Rémunération des administrateurs	(160)	(339)	(62)
Commissions bancaires	(94)	(177)	(48)
Voyage	(89)	(178)	(86)
Impôts indirects	(79)	(37)	(20)
Autres Audit Frais	(32)	(78)	(39)
TOTAL OTHER OPERATING EXPENSES	(10.350)	(17.383)	(3.932)

*Certains des montants indiqués dans la colonne ne coïncident pas avec les montants figurant dans les états financiers consolidés de l'exercice 2022 et du semestre 2022, car ils reflètent certains reclassements visant à améliorer la présentation des états financiers (en particulier, le "Service à la clientèle" a été reclassé du poste "Communication" au poste "Service à la clientèle").

L'augmentation des autres charges d'exploitation est principalement due à la croissance de la périmètre de NHOA nécessaire pour soutenir la croissance contextuelle des activités relatives à chaque Ligne d'Activités.

En 2023, il y a plusieurs nouvelles sociétés qui n'ont pas encore été créées au premier semestre 2022, NHOA LATAM, NHOA Taiwan, Atlante Infra Portugal, Atlante Portugal, Atlante Italy, Free2Move eSolutions US, Free2Move eSolutions France et NHOA Corporate et leur impact sur les autres charges d'exploitation par rapport à l'année dernière est de 1,1 million d'euros.

Certaines sociétés, comme les principales de la BL Atlante: Atlante, Atlante France et Atlante Iberia, existaient déjà au premier semestre 2022, mais leur structure n'était pas mature et était

encore en phase de démarrage - l'augmentation des autres charges d'exploitation pour ces 3 sociétés, maintenant en cycle complet, est de 2,7 millions d'euros et est principalement liée à des activités de conseil commercial et juridique, de communication, de marketing et d'événementiel, de services TIC et de recrutement. C'est également le cas pour les sociétés NHOA Australia et NHOA Americas relatives à la BL NHOA Energy, déjà constituées au S1 2022 mais maintenant en plein exercice (augmentation de 0,3 millions d'euros).

Les autres écarts principaux sont essentiellement liés aux activités de recherche et développement qui ne répondent pas aux critères de l'IAS 38 pour la capitalisation de la BL Free2move eSolutions (0,8 million d'euros) et à l'augmentation des coûts des services et des conseils en TIC pour NHOA Energy et F2M eSolutions (0,5 million d'euros).

5.5 EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS)

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ("EBITDA") au premier semestre 2023 est une mesure non-IFRS qui exclut les revenus et les dépenses non récurrents ainsi que l'impact comptable des stock-options.

L'EBITDA est en ligne avec le S1 2022, les volumes d'activité plus élevés des BL NHOA Energy et Free2move eSolutions ont couvert la croissance de la structure, y compris la partie liée à Atlante qui est actuellement en cours de réalisation et ne contribue pas encore à la marge brute avec des impacts significatifs.

Comme indiqué au chapitre 4, les principaux contributeurs à l'EBITDA sont actuellement la ligne d'activité relative au Stockage tandis qu'Atlante, comme prévu, a un coût pur du point de vue du compte de résultat du Groupe. F2M eSolutions qui confirme une marge brute importante, s'efforce de développer la conversion de son carnet de commandes sur le marché américain ; les attentes et la réaction du marché semblent positives et nous sommes convaincus qu'avec la stratégie d'approvisionnement déjà entamée, la BL Free2move eSolutions retrouvera sa rentabilité sur la base de l'EBITDA dans la seconde partie de l'année.

5.6 Amortissements et dépréciations

Le total des amortissements et des dépréciations a augmenté de manière significative de 1 594 k€ par rapport au premier semestre 2022, passant de 2 723 k€ pour le semestre précédent à 4 318 k€ (+59%) au premier semestre 2023.

5.7 Pertes de valeur et autres provisions

Au premier semestre 2023, le montant du poste s'élève à 793 k€. Une provision pour créances douteuses, d'un montant de 830 k€, a été comptabilisée sur des positions de risque spécifiques qui ont été considérées comme difficiles à recouvrer dans le cadre de la vente de biens, principalement l'easyWallbox.

PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS (en euros)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Dépréciation sur stocks et actifs non courants	(30)	(2.867)	-
Provisions sur créances douteuses	(830)	-	-
Provisions pour pertes à terminaison sur contrats de construction	-	(2.795)	(165)
Réévaluation des stocks	-	(420)	-
Autres provisions	68	-	-
TOTAL PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS	(793)	(6.083)	(165)

5.8 Charges non récurrentes et coûts d'intégration

PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Coûts des fusions et acquisitions	(376)	(290)	(118)
Charges non récurrentes de Comptabilité et certification juridique	(176)	(324)	(49)
Provision non récurrente pour le personnel	(168)	(672)	-
Charges non récurrentes de distribution et de développement commercial/financier	(148)	(80)	-
Autres	(94)	(338)	(37)
Coûts des Dons	-	(103)	(103)
Charges non récurrentes de R&D	-	(916)	-
Migration informatique et mesures de sécurité non récurrentes	-	(49)	(49)
Charges non récurrentes de transports, communication, événements	-	(56)	(13)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(962)	(2.829)	(369)

Ce poste regroupe l'ensemble des produits et charges considérés comme non récurrents, tels que ceux relatifs à des phases de croissance de l'entreprise et à la mise en place de départements de comptabilité, administration et de développement commercial. Ces produits et charges d'exploitation ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnelles ou d'extraordinaires, mais elles sont tout de même liées à des éléments inhabituels et peu fréquents, pour des montants significatifs, c'est pourquoi elles sont présentées par NHOA sur une ligne séparée, afin de faciliter la compréhension de l'activité opérationnelle courante.

Par rapport au premier semestre 2022, ce poste a augmenté de 593 k€, passant de 369 k€ à 962 k€ au premier semestre 2023.

Cette augmentation est principalement liée aux activités relatives à Atlante, notamment en raison des services de conseil pour les activités de fusion et d'acquisition et pour l'obtention d'un financement du CEF Transport Alternative Fuels Infrastructure. Les coûts de constitution des nouvelles entreprises, les processus et l'analyse de la gouvernance, ainsi que les coûts liés au personnel pour la couverture des risques et les frais relatifs à la non-concurrence complètent cette section.

Comme indiqué ci-dessus, ces coûts ne sont pas considérés comme représentatifs d'une activité normale récurrente du Groupe bien qu'ils aient pu survenir sur les années antérieures et qu'ils pourraient de nouveau survenir dans les années à venir.

5.9 Plan d'intéressement

Ce poste se réfère principalement au regroupement des plans d'intéressement pour la direction liés à:

- un plan de rétention à long terme pour un montant de 217 k€ :

Ce plan de rétention à long terme consiste dans le versement de:

- 300 k€ de prime de rétention à verser fin 2023 si M. Artizzu, membre du conseil d'administration de la société, est toujours au sein de la société à cette date.
- 1.000 k€ de prime de rétention à verser fin 2023 si M. Carlalberto Guglielminotti, Directeur Général de la Société, est toujours au sein de la Société à cette date.
- un intéressement à court terme pour un montant égal à 252 k€
- la mise en place d'un plan "Performance Share Plan"

Le Conseil d'Administration du 28 juillet 2022, sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations, a décidé l'application d'un Plan d'Actions de Performance conformément à la 28e résolution approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2022. La remise de ces actions aura lieu à la fin de la période d'acquisition et sera soumise au respect de la réalisation des conditions de performance.

Le coût global estimé s'établit à 5 465 K€ et sera réparti sur la durée du plan jusqu'en juillet 2024. A la date de clôture, la charge sur le semestre représente 1354 K€, comptabilisée au sein de chacune des filiales (dans les quelles les employés se sont vues attribuer des actions).

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2022 a attribué des actions gratuites dont les caractéristiques sont les suivantes :

Autorisation		Nombre maximum autorisé	
AGM du 23/06/2022		669 250	
Date d'attribution	Période d'exercice	Total Attribué	Total Acquis sur 2022
28/07/2022	28/07/2022-28/07/2024	542 200	-

- Nombre d'actions attribuées (existantes ou à émettre) : 542 200,
- Valeur de l'action à la date d'attribution (selon le cours de bourse) : 10,08 €,
- Période d'acquisition assortie notamment d'une condition de présence et de performance : 2 ans.

Le 15 juin 2023, l'assemblée générale a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux de la société ou de ses filiales dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce français, ou au profit de certains d'entre eux, des attributions gratuites dans la limite de 638.343 actions ordinaires, existantes ou à émettre, d'une valeur nominale de 0,20 chacune.

5.10 EBIT

Au premier semestre 2023, le résultat avant intérêts et impôts ("EBIT") est de -24.596 k€ contre -9.276 k€ au premier semestre 2022 ajusté.

5.11 Résultat financier net

Le poste comprend les intérêts et les frais sur les comptes bancaires et autres financements, ainsi que les différences de taux de change sur les transactions extra euros.

RÉSULTAT FINANCIER NET (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Intérêts financiers	(2.844)	(1.439)	(593)
Intérêts financiers liés à l' IFRS 16	(102)	(170)	(80)
Charges financières - financement BEI	-	(462)	(64)
Revenu financier	133	-	58
Ecart de change nets	412	(1.781)	(448)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER NET	(2.401)	(3.851)	(1.127)

Les intérêts financiers liés aux autres lignes de crédit en place s'élèvent à -2.844 k€ pour le premier semestre 2023 contre - 593 k€ pour le premier semestre 2022.

Les intérêts financiers du premier semestre 2023 comprennent également les intérêts sur les obligations et les garanties de - 612 k€, des intérêts sur les facilités de fonds de roulement de - 479 k€, et les intérêts sur le compte bancaire d'exploitation/dépôt de -25 k€.

L'augmentation des intérêts financiers est représentative du nombre croissant de projets entrepris par NHOA.

Au premier semestre 2023, les écarts de change nets s'élèvent à 412 k€ contre -448 k€ au premier semestre 2022. L'augmentation est due au fait qu'une part importante de l'activité de NHOA en 2023 a été réalisée en dollar américain et en dollar australien, ce qui l'a exposée aux taux de change, aux coûts de conversion et de transaction.

5.12 Impôts

Au premier semestre 2023, les impôts sur le revenu s'élèvent à 307 k€, contre -1.212 k€ au premier semestre 2022.

IMPÔTS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Impôts exigibles			
Impôt sur le revenu des sociétés	-	(472)	(1.212)
IRAP (Taxe régionale sur les activités productives)	311	(118)	(0)
Autres impôts sur les revenus	(4)	2.561	-
TOTAL IMPÔTS	307	1.971	(1.212)

5.13 Résultat Net

Au premier semestre 2023, la perte nette s'élève à 26.689k€ (contre 11.615 k€ au premier semestre 2022 ajusté). Au 30 juin 2023, le résultat de base par action représente une perte égale à 0,88 €.

A la fin de 2022, la perte nette s'élève à 52.244 k€. Au 31 décembre 2022, le résultat de base par action représente une perte égale à 1,51€.

5.14 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles du premier semestre 2023 s'élèvent à 76.310 k€, en augmentation de 24.242 k€ à 52.068 k€ au 31 décembre 2022. Cela s'explique par la différence entre les investissements réalisés et la charge d'amortissement comptabilisée au cours de la période.

Le tableau suivant décrit les immobilisations corporelles par entité juridique:

Immobilisations corporelles (en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Atlante	23.868	13.383	3.141
NHOA Energy	17.878	18.006	20.742
Free2Move eSolutions	15.407	13.051	3.180
Atlante France	6.502	1.634	172
CEN	5.056	5.182	5.324
Atlante INFRA	4.300	-	-
Atlante IT	2.344	-	-
Atlante IB	941	808	-
NHOA Americas	15	5	6
NHOA Australia	1	-	-
NHOA Corporate	1	-	-
Purchase Price Allocation (PPA)	(2)	(2)	(2)
TOTAL Immobilisations corporelles	76.310	52.068	32.564

Les immobilisations corporelles de NHOA Energy comprennent principalement les deux étages du siège social situé à Piazzale Lodi, à Milan, ainsi que les installations industrielles de Cosio Valtellino, qui sont considérés comme un actif de droit d'utilisation selon IFRS16.

Les actifs corporels du CEN comprennent une centrale hybride PV – SSE située sur les îles d'Anjouan et de Mohéli (îles Comores).

Les actifs corporels de Free2Move eSolutions sont constitués principalement de l'usine V2G Drossone, de son siège social à Turin, des investissements dans les bornes de recharge électrique et des investissements non séparables dans les bâtiments et actif de droit d'utilisation selon IFRS 16 (centre de R&D et d'un laboratoire d'essai à Bovisa, Milan, bureau d'EnviPark à Turin et voitures). L'usine V2G Drossone de Mirafiori dispose d'une technologie qui permet aux véhicules d'échanger de l'énergie avec le réseau électrique. La technologie bidirectionnelle - qui permet à la fois de charger la voiture et de restituer l'énergie au réseau - ne peut fonctionner efficacement que si la voiture et l'infrastructure de charge parlent un langage commun. Ce projet V2G sera étendu pour interconnecter jusqu'à 700 points de charge rapide en utilisant une technologie actualisée.

Juste après sa constitution, le Groupe Atlante a commencé à investir dans son activité principale, la construction de bornes de recharge électrique, en créant 1.062 sites et micro-réseaux actifs et en construction. Au premier semestre 2023, le Groupe Atlante comptait déjà plus de 3.215 points de charge en ligne et en construction et un pipeline de plus de 3.722 nouveaux sites. En outre, grâce à la récente acquisition en Italie, Atlante peut désormais compter sur un réseau encore plus capillaire, atteignant les zones les plus stratégiques du sud de l'Europe.

Atlante INFRA et Atlante IT ont été acquises au cours du premier semestre 2023.

La nouvelle entrée d'actifs corporels au sein d'Atlante INFRA est due à l'acquisition de KLC au Portugal. KLC possède et exploite l'un des plus grands réseaux de stations de recharge pour véhicules électriques au Portugal, en particulier pour la recharge rapide. Cette acquisition permettra à Atlante de se positionner comme un acteur de premier plan dans la péninsule ibérique et de se rapprocher de son ambition de devenir la plus grande infrastructure de recharge rapide et ultra-rapide d'Europe du Sud.

La nouvelle entrée d'actifs corporels au sein d'Atlante IT est due à l'acquisition d'Atlante Italia (ex Resolar) qui a été réalisée par Atlante le 29.05.2023. Cette acquisition permet à Atlante de disposer de points de recharge supplémentaires situés en Lombardie, en Vénétie et en Émilie-Romagne, à proximité de l'autoroute stratégique A4, reliant Turin à Venise, un axe logistique clé dans le nord de l'Italie. Cette expansion représente une étape importante pour l'e-mobilité dans ces régions, car Atlante vise à convertir le réseau acquis en matière de recharge rapide et ultra-rapide, faisant ainsi progresser le développement de son réseau.

L'évolution des immobilisations corporelles entre fin d'année 2022 et premier semestre 2023 par catégorie d'actif est décrite dans le tableau suivant:

Immobilisations corporelles (montants en Euros)	Immeubles	Installations, machines et matériel technique	Matériel de bureau et informatique	Actifs loués (IFRS 16)	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur comptable							
Au 31 décembre 2022	1.023	10.422	2.263	19.431	24.363	113	57.615
Acquisitions	292	6.986	377	987	12.554	-	21.197
Actifs acquis à la suite d'un changement de périmètre	-	4.250	-	-	971	-	5.221
Reclassement	-	2.315	-	-	(2.319)	-	(4)
Provisions	2	4	3	(2)	-	-	7
Au 30 Juin 2023	1.318	23.976	2.644	20.416	35.570	113	84.036
Dépréciations et pertes de valeur							
Au 31 décembre 2022	(707)	(1.290)	(1.140)	(2.388)	-	(23)	(5.547)
Effet IFRS 16	-	(388)	-	-	-	-	(388)
Dépréciations et pertes de valeur	(35)	(718)	(202)	(823)	-	(11)	(1.789)
Provision	-	-	(3)	1	-	-	(2)
Au 30 Juin 2023	(742)	(2.395)	(1.345)	(3.210)	-	(34)	(7.726)
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2022	316	9.132	1.123	17.043	24.363	90	52.068
Au 30 Juin 2023	576	21.581	1.299	17.206	35.570	79	76.310

5.15 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles du premier semestre 2023 s'élèvent à 33.109 k€, contre 15.418 k€ au 31 décembre 2022.

Le tableau ci-après illustre la répartition des actifs incorporels entre les entités juridiques du Groupe:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Purchase Price Allocation (PPA)	12.982	1.569	1.569
NHOA Energy	9.394	8.465	6.884
Free2Move eSolutions	6.628	4.202	9.845
Atlante INFRA	2.110	7	-
Atlante	1.327	522	-
NHOA SA	629	632	581
NHOA Corporate	15	-	-
Atlante FR	11	14	-
EPS Manufacturing	7	7	9
Atlante IB	6	-	-
TOTAL Immobilisations incorporelles	33.109	15.418	18.887

L'évolution des immobilisations incorporelles entre la fin de l'année 2022 et le premier semestre 2023 par catégorie est présentée dans le tableau suivant:

Immobilisations incorporelles	Brevets et licences à durée de vie définie	Logiciels	Coûts de développement	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Total
Valeur comptable						
Au 31 décembre 2022	1.350	3.616	23.031	1.463	1.569	31.028
Clôture comptable de l'actif entièrement amorti	-	-	2.456	-	-	2.456
Acquisitions	180	509	5.977	-	11.413	18.078
Ajustements et cessions	(10)	(40)	(173)	196	-	(26)
Au 30 Juin 2023	1.521	4.085	31.291	1.658	12.982	51.537
Amortissement et dépréciation						
Au 31 décembre 2022	(905)	(1.519)	(12.186)	(1.000)	-	(15.610)
Clôture comptable de l'actif entièrement amorti	-	-	(229)	-	-	(229)
Dépréciation et perte de valeur	(82)	(455)	(1.996)	-	-	(2.533)
Provision	-	-	29	(85)	-	(56)
Au 30 Juin 2023	(988)	(1.974)	(14.382)	(1.085)	-	(18.429)
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2022	445	2.097	10.844	463	1.569	15.418
Au 30 Juin 2023	533	2.111	16.909	573	12.982	33.109

L'augmentation des frais de développement de 5.804 k€ est principalement due à:

- 1.071 K€ (liés à la BL Free2move eSolutions) investis dans le projet Charging Platform qui vise à gérer le réseau d'infrastructure de recharge, en particulier nos propres stations de recharge produites par la BL Free2move eSolutions.
- 775 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets de contrôle et de surveillance visant à développer la plateforme numérique qui permet, d'une part, la gestion en temps réel par le biais d'un contrôle en boucle fermée du BESS et, d'autre part, la surveillance et l'analyse méticuleuses des données recueillies sur le terrain, permettant une maintenance prédictive et garantissant un fonctionnement sans faille.
- 720 k€ (liés à la BL Free2move eSolutions) investis dans le projet Commercial Platform qui vise à gérer toute la plateforme nécessaire à des fins commerciales (commerce électronique, système de gestion de la facturation, communauté de partenaires pour les revendeurs).
- 591 k€ (liés à la BL Free2move eSolutions) investis dans le développement de la famille de produits "wallbox" - tels que ePro : il s'agit d'un système de charge CA flexible fonctionnant jusqu'à 22 kW en configuration triphasée. Il est compatible avec la plupart des plateformes back-end disponibles sur le marché.
- 558 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets de technologie de conversion d'énergie afin d'innover la plateforme de systèmes de conversion d'énergie avec de nouveaux produits pour le stockage à grande échelle avec des capacités améliorées telles

qu'un plus grand contrôle de la surcharge et une meilleure contribution au courant de court-circuit.

- 487 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets de technologie de stockage pour développer :
 - un nouveau produit basé sur une batterie de seconde vie pour exploiter la batterie des véhicules électriques en évitant toute activité de retraitement du pack ;
 - une armoire extérieure standardisée innovante pour optimiser l'installation sur site grâce à une solution intégrée dans le module.
- 268 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets d'intégration de systèmes pour développer l'ingénierie de l'îlot de puissance qui englobe la conception de solutions BESS intégrées et standardisées.
- 185 K€ (liés à la BL Atlante) investis dans GIGANTE, qui vise à développer des algorithmes de systèmes de gestion de l'énergie innovants pour les cas d'utilisation couverts par la BL Atlante.
- 167 K€ (liés à la BL Atlante) investis dans les marchés et le commerce de l'énergie qui visent à développer l'EOS, la plateforme qui comprend les interfaces et le déploiement dans le Cloud de tous les outils et fonctionnalités internes, depuis le modèle économique unitaire jusqu'à la page web de configuration pour l'EMS.
- 109 K€ (liés à la BL Atlante) investis dans des plates-formes Cloud qui visent à développer un environnement Cloud sécurisé, fiable et évolutif permettant de lancer et d'intégrer rapidement ses outils numériques.

Les coûts des immobilisations incorporelles développées en interne s'élèvent à 2.996 k€.

L'augmentation de l'écart d'acquisition de 11.413 k€ comptabilisé en immobilisations incorporelles est lié aux acquisitions de Atlante Infra Portugal et Atlante Italia, dont 3.953 k€ relatifs à l'option de vente sur les 40% restant de KLC INFRA (maintenant Atlante Infra Portugal) (Veuillez vous référer au paragraphe 5.27). L'écart d'attribution sera évalué dans le cadre du processus de PPA au cours de la période d'évaluation conformément à la norme IFRS 3.

5.16 Autres actifs financiers non courants

Le montant de 13.307 k€ comprend principalement:

- 8.851 k€ de dépôts de garantie pour Atlante nécessaires à l'obtention d'un prêt financier d'Intesa dans le cadre du programme de cofinancement européen CEF (Connecting Europe Facility) Alternative Fuels ;
- 3.812 k€ en tant que garantie en espèces pour couvrir des titres sur des projets en cours d'exécution, à savoir l'ingénierie, la fourniture, la construction, les essais, la mise en service d'une installation de stockage par batterie de 100MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale avec Synergy;
- 644 k€ de dépôt remboursable en garantie des contrats signés.

5.17 Créances commerciales

Le total des créances commerciales au premier semestre 2023 s'élève à 74.723 k€, k€, contre 28.487 k€ au 31 décembre 2022. L'augmentation de 46.236 k€ est une conséquence naturelle de l'expansion des activités liées à la BL Free2move eSolutions aux Etats-Unis et à la BL NHOA Energy au Royaume-Uni.

CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Créances commerciales et autres débiteurs	75.771	28.705	14.461
Provisions sur créances douteuses	(1.048)	(218)	(218)
VALEUR NETTE COMPTABLE CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS	74.723	28.487	14.243

*Les chiffres du premier semestre 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'élément décrit dans la note 2.6 des états financiers consolidés.

L'augmentation de la provision pour créances douteuses de 830 k€ a été comptabilisée pour des positions de risque spécifiques qui ont été jugées difficiles à recouvrer lors de la vente de biens, principalement l'easyWallbox.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de l'ancienneté des créances commerciales et autres créances au 30 juin 2023.

ÉVÉNEMENT DES CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (en k€)	TOTAL	NON ÉCHUÉS	+30 JOURS	30-90 JOURS	90-120 JOURS	91-120 JOURS	+120 JOURS
S1 2023	74.723	64.647	6.299	-142	248	138	3.534
2022	28.487	24.324	494	1.732	225	35	1.676
S1 2022	14.243	4.798	3.754	2	11	247	5.431

*Les chiffres du premier semestre 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'élément décrit dans la note 2.6 des états financiers consolidés.

Toutes les créances clients comportent un risque raisonnable de non-recouvrement ont été provisionnées au cours de la période.

5.18 Actifs constitués de contrats

Le nombre total d'actifs constitués de contrats a subi une évolution, en passant de 16.770 k€ au 31 décembre 2022 à 5.069 k€ au 30 juin 2023.

Au 30 juin 2023, les actifs constitués de contrats s'élevant à 5.069 k€ sont liés au :

- **Projet Synergy**: construction d'une installation de stockage par batterie de 100 MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale pour le client Synergy.
- **Fru Salemi** : unité de réserve rapide de 12,5 MW qui sera installée sur le site de Salemi à Trapani.
- **Fru Nera** : unité de réserve rapide de 25 MW qui sera installée sur le site de Nera Montoro à Terni.
- **TCC HOP 1 Phase 2** : fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hoping Plant, à Taiwan.

- **Projet TCC BESS HOPING:** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 10,8 MVA / 10,5 MWh et d'une station de recharge pour véhicules électrique ("EVCS") qui seront situés dans l'usine de fabrication de TCC à Heping.
- **TCC YINGDE :** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 35 MW / 107,4 MWh qui sera installé sur son site de SuAo, à Taiwan.
- **Chilca :** NHOA a été sélectionnée comme contractant pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) dans la centrale électrique à cycle combiné de Chilca Uno au Pérou, en utilisant le PCSM extérieur de Power Electronics, intégré avec un transformateur MT et des racks de batterie extérieurs CATL 1C.
- **Wally :** L'objectif du projet est de rénover la flotte de chariots élévateurs opérant dans le centre de distribution Walmart, situé à Quilicura, Santiago du Chili. La rénovation des chariots élévateurs, effectuée par un tiers, consiste à remplacer le moteur à combustion par un moteur électrique et à remplacer le parc de batteries par des piles à combustible.

Au 31 décembre 2022, les actifs constitués de contrats s'élevant à 16.770 k€ étaient liés au :

- **Projet Synergy:** construction d'une installation de stockage par batterie de 100 MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale pour le client Synergy.
- **Projet TCC BESS HOPING:** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 10,8 MVA / 10,5 MWh et d'une station de recharge pour véhicules électrique ("EVCS") qui seront situés dans l'usine de fabrication de TCC à Heping.
- **Yingde :** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 35 MW / 107,4 MWh qui sera installé sur son site de SuAo, à Taiwan.
- **Liffou 2 :** NHOA a été sélectionné comme entrepreneur pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la mise en service d'un supplément de 10,20 MWh de batteries Samsung SDI E4L, à connecter aux PowerHouse Containers déjà installés sur le site de l'île de Lifou, en Nouvelle-Calédonie.
- **Fru Salemi :** Unité de réserve rapide de 12,5 MW qui sera installée sur le site de Salemi à Trapani.
- **Fru Nera :** Unité de réserve rapide de 25 MW sur le site de Nera Montoro à Terni.
- **Chilca :** NHOA a été sélectionnée comme contractant pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) dans la centrale électrique à cycle combiné de Chilca Uno au Pérou, en utilisant le PCSM extérieur de Power Electronics, intégré avec un transformateur MT et des racks de batterie extérieurs CATL 1C.
- **Kearsarge :** NHOA a été contractant pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la mise en service d'un BESS sur deux sites différents (Beverly et Kingston), en utilisant les EnergyHouses de NHOA et les batteries Samsung SDI E4L.

5.19 Stocks

Au 30 juin 2023, les stocks s'élevaient à 20.349 k€ contre 18.099 k€ à fin 2022.

STOCKS (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Matières premières			
Valeur brute	3.960	6.149	5.117
Provision pour obsolescence	(450)	(450)	(30)
Valeur nette comptable des matières premières	3.510	5.699	5.087
Travaux en cours			
Travaux en cours sur contrats de construction dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période courante	-	-	-
Valeur brute	370	1.311	957
Provision pour obsolescence	-	-	-
Valeur nette comptable des travaux en cours	370	1.311	957
Produits finis			
Valeur brute	16.469	11.169	2.073
Valeur nette comptable des produits finis	16.469	11.169	2.073
Total des stocks			
Valeur brute	20.800	18.549	8.148
Provision pour obsolescence	(450)	(450)	(30)
Valeur nette comptable totale des stocks	20.349	18.099	8.118

5.20 Autres actifs courants et autres actifs financiers courants

AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Avances aux fournisseurs	41.587	10.308	7.846
Créances de TVA	16.361	12.874	3.656
Charges constatées d'avance	5.826	3.615	3.196
Autres actifs d'impôts	3.038	2.633	222
Autres créances	1.278	8	817
Actifs d'impôts "Industria 4.0"	287	287	287
Actifs d'impôts différés	28	28	28
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	68.405	29.753	16.051
Garantie en espèces	34.600	-	8.279
Placements de trésorerie	9.714	9.763	18.275
Autres actifs financiers courants	645	4.032	-
Créances dues par FCA Italy S.p.A	-	4.700	4.700
Dépôts des fournisseurs	-	-	313
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	44.959	18.495	31.567
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS	113.365	48.248	47.617

L'augmentation des autres actifs courants au premier semestre 2023 par rapport à la fin de l'année 2022, qui s'élève à 38.652 k€, s'explique notamment par l'augmentation des avances versées aux fournisseurs (31.279 k€) liés à NHOA Australia pour la construction d'une installation de stockage par batterie de 100MW/200MWh qui sera située en Australie méridionale pour Neoen et à F2MeS US pour l'acquisition de Wallbox, en créances de TVA (3.486 k€), en dépenses payées d'avance (2.212 k€) liées à des projets qui produiront leurs avantages économiques dans les périodes futures et garanties.

Les autres actifs financiers courants sont principalement liés à ce qui suit:

- 9.714 k€ Investissements en liquidités: NHOA vise à avoir un portefeuille diversifié en investissant des liquidités dans des obligations d'État;
- 34.600 k€ en tant que garantie en espèces pour garantir des titres sur des projets en cours d'exécution.

5.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités en banque concernent le montant détenu en banque en euros et dans d'autres devises ainsi que les dépôts auprès d'institutions de crédit. Les liquidités en espèces sont essentiellement détenues en euros.

Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au premier semestre 2023 est 55.550 k€, alors qu'il était de 47.386 k€ à fin décembre 2022.

5.22 Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Capital émis	5.107	5.107	5.107
Primes d'émission	180.589	180.589	180.589
Autres réserves	1.328	111	(490)
Réserve pour plan de stock-options et de BSA	4.969	4.969	4.969
Report à nouveau	(133.361)	(93.843)	(93.991)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	(22.497)	(38.577)	(9.787)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires majoritaires de la société mère	36.136	58.349	86.397
Intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	1.557	5.749	17.463
Total des capitaux propres	37.693	64.098	103.861

*Les chiffres du premier semestre 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'élément décrit dans la note 2.6 des états financiers consolidés.

Les fonds propres à fin juin 2023 sont de 37.693 k€ contre 64.098 k€ au 31 décembre 2022. La diminution des fonds propres est due à la perte de la période.

Le nombre total d'actions à la fin de la période est de 25.533.720, comme l'illustre le tableau ci-dessous:

NOMBRE D' ACTIONS	30/06/2023
Au début de la période	25.533.720
Emission de droits nette	-
Fin de la période	25.533.720

5.23 Avantages du personnel et plan d'intéressement

L'indemnité de départ italienne (TFR) pour le premier semestre de 2023, calculée conformément à l'IAS 19, s'élève à 2.038 k€, contre 1.769 k€ à fin 2022. L'augmentation de 269 k€ est due au nombre élevé de salariés embauchés au cours du premier semestre.

AVANTAGES DU PERSONNEL (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Engagements pour les périodes d'activité écoulées (fin d'exercice)	2.038	1.769	1.560
Incitatif à court terme (reclassement)*	1.083	-	-
Incitatif à long terme	-	866	650
TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL	3.121	2.635	2.210

*le poste figure dans les autres passifs courants dans les états financiers consolidés

L'indemnité de départ italienne (TFR) s'élève, en 2023, à 2.038 k€ contre 1.769 k€ à la fin de l'année 2022.

AVANTAGE POSTÉRIEUR À L'EMPLOI - TFR (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Passif des services rendus (en début d'exercice)	1.769	1.774	1.774
Coût du service courant	292	482	235
Frais d'intérêt	30	23	12
Écarts actuariels reconnus	103	(439)	(436)
Paiements	(158)	(72)	(25)
Total	2.038	1.769	1.560

Principales hypothèses

Les hypothèses suivantes ont été prises en compte pour effectuer le calcul actuariel:

- La probabilité de décès a été estimée conformément au tableau RG48 de la "Ragioneria Generale dello Stato";
- L'âge de la retraite a été estimé en tenant compte des conditions minimales fixées par les lois italiennes;
- Le pourcentage de départs pour des raisons autres que le décès et la retraite a été estimé sur une base annuelle moyenne du 2,94% pour NHOA Energy, 2,92% pour F2M eSolutions et 2,71% pour Atlante et pour NHOA Corporate;
- La probabilité de paiements anticipés a été fixée à 3 % par an.

HYPOTHESES FINANCIERES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Taux d'actualisation technique annuel			
<i>NHOA Energy</i>	3,78%	3,61%	3,33%
<i>Free2Move eSolutions</i>	3,79%	3,63%	3,41%
Atlante	3,81%	3,63%	3,46%
NHOA Corporate	3,71%		-
Taux d'inflation annuel	2,70%	2,70%	2,50%
Croissance annuelle totale des salariés	2,00%	2,00%	2,00%
% maximum d'anticipation du TFR	70,00%	70,00%	70,00%

Le tableau ci-dessous indique le nombre total des salariés du Groupe NHOA (incluant les détachements auprès de NHOA):

Effectif par fonction	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Personnel	140	107	72
Business Development	49	47	34
R&D	60	61	57
Ingénierie	66	51	49
Ingénierie système	61	50	41
Production	47	44	36
Project Management	97	90	68
Cyber-sécurité	2	1	2
Total	522	451	359

Répartition des salariés par sexe Pourcentage calculé sur la base des employés permanents actifs	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Hommes	67%	67%	69%
Femmes	33%	33%	31%

Employés par groupe d'âge	Distribution
Moins de 21 ans	0,4%
De 21 à 30 ans	36,4%
De 31 à 40 ans	40,6%
De 41 à 50 ans	16,3%
De 51 à 60 ans	5,4%
Plus de 60 ans	1%

Le plan de rétention à long terme a été reclassé en intéressement à court terme car le paiement interviendra dans les 12 mois à venir. :

- 300 k€ de prime de rétention à la fin de 2023 si M. Artizzu, membre du conseil d'administration de la Société, est toujours au sein de la Société à cette date.
- la Prime de rétention de 1.000 k€ à la fin de 2023 si M. Carlalberto Guglielminotti, Directeur général de la Société, est toujours au sein de la Société à cette date.
- Au 30 juin 2023, le plan de rétention à long terme est provisionné pour un montant de 1083 k€.

5.24 Impôts différés passifs non courants

Les passifs d'impôts différés non courants pour 24 k€ au premier semestre 2023 (16 k€ au 31 décembre 2022) incluent les passifs d'impôts différés ou les actifs comptabilisés pour la répartition du prix d'achat de NHOA Energy et Atlante Infra.

5.25 Dettes fournisseurs

Le poste concerne les factures de biens, services et utilitaires reçues par les fournisseurs au cours de l'exercice et s'élève à 48.174 k€, contre 61.920 k€ de la fin de l'année 2022.

DETTES FOURNISSEURS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Dettes fournisseurs	18.946	37.655	15.496
Factures non reçues	29.228	24.265	8.411
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	48.174	61.920	23.906

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de la chronologie des dettes commerciales au 30 juin 2023.

SCHEMATA DES DETTES FOURNISSEURS (en k€)	TOTAL	NON ECHUES	< 30 JOURS	30-60 JOURS	61-90 JOURS	91-120 JOURS	>120 JOURS
S1 2023	(94.174)	(14.423)	(6.475)	(4.508)	(2.631)	(2.875)	(24.428)
2022	(61.920)	(41.376)	(1.038)	(3.584)	(1.153)	(800)	(13.969)
S1 2022	(23.906)	(16.622)	(6.095)	(192)	(173)	(94)	(730)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

5.26 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 15.833 k€ et étaient 15.867 au 31 décembre 2022. Ce montant est entièrement lié à la tranche à long terme du passif au titre des contrats de location comptabilisé selon la norme IFRS 16 et la provision constituée pour les contrats.

Les autres passifs courants à la fin du premier semestre 2023 s'élèvent à 141.197 k€ (33.126 k€ au 31 décembre 2022).

AUTRES PASSIFS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Obligations liées aux baux	15.580	15.547	16.564
Provision pour contrats déficitaires - non courant	252	320	344
Total des autres passifs non courants	15.833	15.867	16.908
Revenu différé	62.811	5.063	3.397
Avances clients	60.902	15.240	12.735
Traitements et salaires des salariés	7.447	6.134	4.643
Autres passifs	3.109	1.072	479
Provision pour contrats déficitaires - courant	2.548	2.548	-
Retenues à la source et cotisations sociales	2.454	2.611	1.556
Incitatifs à court terme	1.083	-	-
Dettes de TVA	843	15	2.010
Impôt sur les sociétés	-	441	1.192
Total des autres passifs courants	141.197	33.126	26.013
TOTAL AUTRES PASSIFS	157.030	48.992	42.921

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Les avances des clients s'élèvent à 60.902 k€ contre 15.240 k€ au 31 décembre 2022. Le montant comprend des paiements anticipés qui généreront des avantages économiques sur les périodes futures, principalement liés aux projets appartenant à la BL NHOA Energy principalement à Taiwan, en Australie-Méridionale et au Royaume-Uni, et à la BL Free2move eSolutions aux États-Unis avec la vente de Wallbox .

Les produits différés s'élèvent à 62.811 k€ contre 5.063 k€ au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement due à la reconnaissance en chiffre d'affaires des produits différés qui généreront des avantages économiques au cours des périodes futures, principalement liés à des projets appartenant à la BL NHOA Energy principalement en Australie-Méridionale, à la BL Free2move eSolutions aux États-Unis avec la vente de Wallbox, et à la BL Atlante pour la subvention accordée par l'Union européenne dans le cadre du programme CEF-AFIF.

Les traitements et salaires des employés s'élèvent à 7.447 k€ contre 6.134 k€ au 31 décembre 2022, soit une augmentation due à un effectif plus important. Ce montant comprend les provisions relatives aux congés et MBO.

Le poste Retenues à la source et cotisations sociales fait référence aux provisions pour les charges sociales différées à payer au titre des avantages sociaux différés.

Les intéressements à court terme comprennent les intéressements à verser dans les 12 mois. (Veuillez vous référer au paragraphe 5.23).

5.27 Emprunts et autres dettes financières

Les passifs financiers à la fin du premier semestre 2023 s'élèvent à 146.872 k€, soit une augmentation de 84.854 k€ par rapport à fin 2022.

Le montant est détaillé comme suit:

Dettes financières au 30/06/2023 (montants en euros)	Passif courant	Passif non courant	Total
Ligne de crédit CT - SOGEN à NHOA SA	32.494	-	32.494
Ligne de crédit CT - CITIBANK à NHOA SA	18.000	-	18.000
Ligne de crédit CT - Standard Chartered à NHOA SA	25.000	-	25.000
Emprunts CT TCEH à NHOA SA	16.053	-	16.053
Emprunts CT - TCEH à NHOA ENERGY SRL	10.039	-	10.039
Emprunts CT TCEH à ATLANTE SRL	15.083	-	15.083
Ligne de crédit MLT - INTESA à ATLANTE SRL	-	3.922	3.922
Emprunts CT - FCA Italy à F2MeS	17.815	-	17.815
Ligne de crédit MLT - Banco Comercial Português (BCP) à ATLANTE INFRA	164	155	319
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	148	448	596
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	160	228	388
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	29	65	94
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	10	22	32
Ligne de crédit MLT Caixa Económica Montepio Geral SA à ATLANTE INFRA	273	1.114	1.386
Atlante Infra PT option de vente	5.149	-	5.149
Autre financement CT Ressorlar Srl à ATLANTE ITALIA SRL	502	-	502
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	140.918	5.954	146.872

Les variations pour chaque poste entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 sont détaillées comme suit:

Dettes financières au 30/06/2023 (montants en K euros)	Court Terme 2022	Long Terme 2022	Variations du périmètre de consolidation CT	Variations du périmètre de consolidation LT	Encaissement	Sortie de fonds	Adjustement Fair Value	Intérêts accrus	Reclassement de long terme à court terme	Court Term H1 2023	Long Term H1 2023	TOTAL
Ligne de crédit CT - SOGEN à NHOA SA	32.474	-	-	-	-	-	20	-	-	32.494	-	32.494
Ligne de crédit CT - CITIBANK à NHOA SA	18.000	-	-	-	-	-	-	-	-	18.000	-	18.000
Ligne de crédit CT - Standard Chartered à NHOA SA	-	-	-	-	25.000	-	-	-	-	25.000	-	25.000
Emprunts CT TCEH à NHOA SA	-	-	-	-	16.000	-	-	53	-	16.053	-	16.053
Emprunts CT - TCEH à NHOA ENERGY SRL	-	-	-	-	10.000	-	-	39	-	10.039	-	10.039
Emprunts CT TCEH à ATLANTE SRL	-	-	-	-	15.000	-	-	83	-	15.083	-	15.083
Ligne de crédit MLT - INTESA à ATLANTE SRL	-	3.922	-	-	-	-	-	-	-	-	3.922	3.922
Emprunts CT - FCA Italy à F2MeS	7.622	-	-	-	10.000	-	-	193	-	17.815	-	17.815
Ligne de crédit MLT - Banco Comercial Português (BCP) à ATLANTE INFRA	-	-	163	222	-	(66)	-	-	1	164	155	319
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	-	-	147	507	-	(58)	-	-	1	148	448	596
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	-	-	1	-	387	-	-	-	159	160	228	388
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	-	-	29	77	-	(12)	-	-	-	29	65	94
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	-	-	10	26	-	(4)	-	-	-	10	22	32
Ligne de crédit MLT Caixa Económica Montepio Geral SA à ATLANTE INFRA	-	-	273	1.227	-	(114)	-	-	-	273	1.114	1.386
Atlante Infra PT option de vente	-	-	5.149	-	-	-	-	-	-	5.149	-	5.149
Autre financement CT Resslerar Srl à ATLANTE ITALIA SRL	-	-	502	-	-	-	-	-	-	502	-	502
TOTAL	58.096	3.922	6.273	2.060	76.387	(254)	20	368	161	140.918	5.954	146.872

NHOA S.A. a obtenu €7.5m, €15m et €10m de la Société Générale en juin 2019, en décembre 2019 et en décembre 2020 respectivement sous la forme de trois lignes de crédit (les deux premières à rembourser sur une facilité de crédit renouvelable de 4 ans et la dernière sur une facilité de crédit renouvelable de 17 mois) afin de financer ses besoins en fonds de roulement, ses investissements en R&D et en immobilisations. La troisième ligne de €10m a été renouvelée pour une année supplémentaire, prolongeant la date d'échéance au 31 Mai 2023. Le 31 Mai 2023 et 30 Juin 2023, les dates d'échéances des facilités de crédit de €10m et €7.5m ont été prolongées jusqu'au 30 Décembre 2023.

Grâce au soutien de TCC, NHOA a approuvé et obtenu une ligne de \$50m avec Citibank en juillet 2021. Citibank a le droit d'annuler les montants non utilisés dans le cadre de la ligne de crédit et/ou de demander le remboursement de tout montant utilisé à tout moment.

En 2022, NHOA a tiré €10m de la ligne de crédit Citibank et a remboursé €20m, ce qui porte le prêt financier envers Citibank à un montant total de €18m. À partir de juillet 2022, \$30m de la ligne de crédit servent pour garantir les titres des projets en cours d'exécution.

Au cours de l'année 2022, Atlante a obtenu un prêt de €8m de la part d'Intesa, dans le cadre du programme de cofinancement européen CEF (Connecting Europe Facility) Alternative Fuels Infrastructure Facility d'une valeur de €24.53 m. Le financement est destiné à fournir un soutien partiel à la phase initiale d'un projet plus large (Southern European EV fast-charging network) qui vise à construire le premier réseau de charge V2G ultra-rapide intégré à des systèmes de production et de stockage d'énergie renouvelable. Ce financement est structuré en deux tranches: en décembre 2022, Atlante a reçu la première tranche de €4m, tandis que la seconde tranche du même montant ne sera versée que sous réserve d'une certification supplémentaire liée à l'achèvement d'au moins 50% du plan d'investissement.

Avec l'acquisition d'Atlante Infra Group Portugal SA, NHOA a recueilli les lignes de crédit suivantes: Banco Comercial Português, S.A. pour un montant de €0.65m en mai 2020, de €0.75m en mai 2021 et de €1m en juin 2022 ; Caixa Geral de Depósitos, S.A. pour un montant de €0.15m en juillet 2020 et de €0.05m en août 2020 et Caixa Económica Montepio Geral pour un montant de €1.5m en juillet 2022.

En février 2023 et mai 2023, NHOA a reçu respectivement €16m et €25m de TCEH afin de financer son besoin en fonds de roulement. En outre, Free2Move a reçu €10m de FCA sous forme de prêt afin de financer ses besoins en fonds de roulement.

En juin 2023, NHOA a approuvé et sécurisé des lignes de crédit pour €50m signées avec Standard Chartered. A la même date, un tirage de €25m a été demandé et accordé afin de financer ses besoins en fonds de roulement.

Le SPA (contrat de vente et d'achat) signé par Atlante en tant qu'acquéreur et Estrela Capital, S.A., Bonera Group - SGPS, S.A., Smartwatt - Energy Services, S.A. en tant que vendeurs concernant l'acquisition de 60% de Kilometer Low Cost Infra S.A. (KLC Infra, désormais Atlante Infra Portugal) comprend une option sur les 40% restant de la société cible.

Un passif financier lié à l'option de vente détenue par la participation ne conférant pas le contrôle doit être comptabilisé. Cela est conforme aux dispositions du paragraphe 23 de l'IAS 32, qui dispose "qu'un contrat imposant à une entité d'acheter ses propres instruments de capitaux propres en contrepartie de trésorerie ou d'un autre actif financier crée un passif financier à hauteur de la valeur actualisée du prix de rachat". Le passif est donc comptabilisé à l'origine à la valeur actualisée du montant du prix de rachat. Le passif financier s'élève à 5.149 k€.

Selon l'IAS 32, la participation ne conférant pas de contrôle n'est pas comptabilisée et tout changement ultérieur du passif de rachat serait comptabilisé dans le compte de résultat.

Covenants

En ce qui concerne les lignes de crédit, seuls les engagements en matière d'information sont énoncés dans les accords respectifs. Le tableau ci-dessous indique toutes les obligations du Groupe:

	Covenants financiers / obligations	Autres Informations
Citibank	<p>Demande de paiement immédiat si:</p> <p>(i) aussi bien (de manière cumulative) (i) la valeur des actifs consolidés de NHOA SA baisse à un niveau inférieur à celui de son passif consolidé (compte tenu du passif éventuel et futur) et (ii) le support de la société mère Taiwan Cement Corp.is n'est pas valable ou n'est plus jugé satisfaisant par la banque;</p> <p>(ii) toute expropriation, mesure conservatoire, saisie, ou procédure d'exécution affectant un ou plusieurs actifs d'un membre du Groupe dont la valeur totale équivaut au moins à €7m et qui n'est pas levée dans un délai de 45 jours; ou</p> <p>(iii) tout évènement ou série d'évènement ayant pour effet pour Taiwan Cement Corp et/ou pour une ou plusieurs de ses filiales (A) de cesser de détenir au moins 50.1% des actions ou droits de vote correspondants ou une participation dans le capital de NHOA S.A. ou (B) de cesser de détenir le pouvoir de nommer la majorité des membres du conseil d'administration (ou équivalent) de de NHOA S.A. ou de cesser de contrôler NHOA S.A. d'une quelconque autre manière.</p> <p>Procédure de <i>Bail-In</i> Toute autre condition standard prévue par les marchés concernant les lignes de crédit financier non garanties</p>	<p>Il n'existe pas d'obligation spécifique sur les lignes de crédit.</p>
Société Générale	<p>Changement de contrôle <i>Pari passu</i> Toute autre condition standard prévue par les marchés concernant les lignes de crédit financier non garanties</p>	<p>Tout évènement susceptible de réduire la valeur des garanties visées à l'article "Guarantees";</p> <p>Communication à la banque, dans un délai de six mois à compter du terme de chaque exercice comptable, de la copie certifiée conforme du bilan annuel, du compte de résultat, et tous les documents requis par la loi, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes ;</p> <p>Tout autre document comptable prévu par la loi, tous les projets à venir de la direction et les procès-verbaux de ses réunions ordinaires et extraordinaires ;</p> <p>Tout évènement susceptible d'affecter de manière significative la valeur des actif, de réduire de manière significative le volume des engagements ou d'affecter la capacité de remboursement du prêt;</p>

Banca Sella	N/A	Modification substantielle de l'objet social Changement significatif de l'actionnariat
Mediocredito	Clause de sûreté négative Pari passu Les fonds propres figurant dans les états financiers consolidés sont égaux ou supérieurs à (6) six millions (à défaut, la société doit trouver un remède dans un délai de (30) trente jours à compter de la date de communication à la Banque).	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de faillite pour chaque entité du Groupe • Dissolution, fusion, acquisition ou établissement d'un ou plusieurs fonds destinés à des affaires spécifiques • décision ou événement susceptible de porter atteinte au droit de retrait des actionnaires • exercice du droit de retrait par les actionnaires, le cas échéant • réduction des capitaux propres • cession ou modification substantielle de l'activité, transfert de la propriété ou du droit d'utilisation de l'activité / une branche d'activité de la Société • contrat qui comporte le passage à un tiers de la dette pour l'emprunt avec Mediocredito • changement de la destination d'utilisation des biens liés au projet • communication dans 10 jours du changements de l'actionnariat <p>Avant le 31 juillet de chaque année: Déclaration du représentant légal accompagnée d'une copie (i) du rapport financier statutaire complet des annexes et (ii) du rapport financier consolidé complet et des annexes, rédigés en forme non résumée</p>
Intesa San Paolo	Changement de contrôle ; Obligation de ne pas fermer le compte bancaire courant ;	<ul style="list-style-type: none"> • Convocation de l'assemblée des actionnaires pour décider de la liquidation ; • Fusions, cessions ou transferts de sociétés ou d'unités d'affaires non préalablement autorisés par la banque ;
Standard Chartered	Respect de toutes les lois et autorisations pari passu Clause de sûreté négative	<ul style="list-style-type: none"> • assurance complémentaire ; • états financiers ; • chaque Emprunteur doit informer la Banque sans délai dès qu'il a connaissance de la survenance des faits suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. informations et engagements (c'est-à-dire que toute (i) déclaration, garantie, engagement ou affirmation faite ou réputée faite, ou (ii) information fournie par un débiteur à la banque est raisonnablement susceptible d'être incorrecte ou trompeuse) ; 2. les cessions 3. les fusions

		<p>4. les acquisitions ;</p> <p>5. changement d'activité et de gouvernance ; et</p> <p>6. effet négatif important ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture d'autres services ; et • - l'assurance
--	--	---

5.28 Endettement financier net

La diminution au premier semestre 2023 par rapport à la fin de l'année 2022, s'élevant à 80.065 k€, est principalement due à l'acquisition de nouvelles lignes de crédit (veuillez vous référer au paragraphe 5.27).

La trésorerie au 30 juin 2023, représentée par des actifs liquides, s'élève à 55.550 k€ contre 47.386 k€ à la fin de l'année 2022.

ENDETTEMENT FINANCIER NET (montants en Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,21	55.550	47.386	90.606
<i>Avoirs en banque et en caisse</i>		<i>55.550</i>	<i>47.386</i>	<i>90.606</i>
Actifs financiers courants	5,20	9.714	18.495	31.567
<i>Placements de trésorerie</i>		<i>9.714</i>	<i>9.763</i>	<i>18.275</i>
<i>Garantie en espèces</i>		<i>9.714</i>	-	<i>8.279</i>
<i>Créances des actionnaires</i>		-	<i>4.700</i>	<i>4.700</i>
<i>Dépôts des fournisseurs</i>		-	-	<i>313</i>
<i>Autres actifs financiers courants</i>		-	<i>4.032</i>	-
Passifs financiers courants	5,27	(135.776)	(58.096)	(38.329)
<i>Dette bancaire courants</i>		<i>(134.992)</i>	<i>(58.096)</i>	<i>(38.329)</i>
<i>Partie courante de la dette non courante</i>		<i>(784)</i>	-	-
Dette financière courante		(70.511)	7.785	83.844
Actifs financiers non courants	5,16	644	381	208
<i>Dépôts de garantie</i>		<i>644</i>	<i>381</i>	<i>208</i>
Passifs financiers non courants	5,27	(5.954)	(3.922)	(14.981)
<i>Dette bancaire non courante</i>		<i>(5.954)</i>	<i>(3.922)</i>	<i>(14.981)</i>
Dettes financières non courantes		(5.309)	(3.541)	(14.774)
ENDETTEMENT FINANCIER NET		(75.821)	4.244	69.070

(*) libéré et collecté en juillet 2022

(*) 34.600 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à moins d'un an, se référer au paragraphe 5.20

(**) 12.663 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à plus d'un an, se référer au paragraphe 5.16

5.29 Informations relatives aux parties liées

5.29.1. Opérations intragroupe

En tant que société mère du groupe, NHOA S.A., peut, le cas échéant, conclure des opérations financières avec les filiales du Groupe NHOA.

En 2016, les Sociétés du Groupe NHOA ont conclu un accord de partage des coûts basé sur une répartition directe des coûts liés aux fonctions support. La réaffectation des coûts résultant de la politique de prix de transfert a été effectuée dans le respect des conditions du marché et des réglementations française et italienne. Les fonctions centrales attribuées aux différentes Sociétés du Groupe NHOA (Business Development, Business Intelligence,

Administration & Finance, Communication, Juridique, Compliance et RH) sont affectées à des centres de coûts spécifiques et peuvent être supportées par NHOA S.A. ou par ses filiales.

Dans ce dernier cas, la part des fonctions support supportées par les filiales est d'abord refacturée à NHOA S.A. sans marge et allouée aux centres de coûts spécifiques à inclure dans le coût total des fonctions communes.

Le coût total des fonctions partagées est ensuite réparti entre les Sociétés du Groupe NHOA selon des critères cohérents et homogènes, aux conditions du marché. Les critères d'attribution choisis sont objectifs et mesurables. Les clés de répartition sont appliquées uniformément à toutes les entités et permettent la corrélation des coûts et des revenus attribués.

Le 16 avril 2020, dans le cadre du projet de recherche portant sur l'étude de la technologie V2G au sein de l'aire de stationnement nommée « Drosso » située au sein de l'usine de FCA à Turin (« Projet Drosso »), la Société et NHOA Energy ont conclu un accord-cadre pour la fourniture de services d'ingénierie et de gestion des projets en vue de la réalisation du système V2G aux taux convenus dans le cadre de cet accord-cadre. La valeur du contrat est de 1,034 k €.

Le 3 mai 2021, NHOA Energy et F2MeSolutions ont conclu un accord de partage des coûts basé sur le nombre total d'heures de travail consacrées à chaque service sur une base mensuelle, multiplié par une liste de prix convenue dans le cadre du contrat. L'accord est valable jusqu'au 1er janvier 2023.

Le 1er juin 2021, F2MeSolutions et NHOA Energy ont conclu un contrat de sous-location, par lequel NHOA est autorisée à utiliser une partie des locaux situés à Turin, Via Livorno 60. Ce contrat de sous-location a été signé pour une durée de 6 ans.

Le 30 septembre 2021, NHOA Energy et F2MeSolutions ont conclu un contrat de sous-location, par lequel F2MeSolutions est autorisée à utiliser une partie des locaux situés au deuxième étage du siège social de Piazzale Lodi 3, Milan. Le contrat de sous-location a été signé pour une durée de 9 ans.

Le 6 décembre 2021, NHOA Energy a accordé une facilité de prêt par emprunt à NHOA Australia pour 3.000 kAUD. Au 31 décembre 2021, 2.263 kAUD ont été tirés. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement remboursé et le contrat a pris fin.

Le 27 décembre 2021, la Société a accordé une facilité de prêt par emprunt à NHOA Energy pour 12 000 k€. Au 31 décembre 2021, 11.000 k€ ont été tirés. En 2022, les 12.000 k€ ont été complètement tirés et le contrat a été remplacé par deux nouveaux contrats, une facilité de prêt renouvelable et une facilité de prêt, chacune de 9.500 k€, avec date effective du 29 avril 2022, pour un an. Au cours de l'exercice 2022, NHOA Energy a tiré 8 millions d'euros des fonds mis à disposition par NHOA SA, ce qui porte le prêt financier envers la société à un montant total de 19 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement remboursé.

Le 27 décembre 2021, la Société a accordé une facilité de prêt à NHOA Australia pour un montant de 13.000 k AUD\$. Au 31 décembre 2021, le montant de 12.704 k AUD\$ a été tiré. En 2022, les 13.000 k AUD\$ ont été complètement tirés et le contrat a été remplacé par deux nouveaux contrats, une facilité de crédit renouvelable et une facilité de crédit, chacune de 13.000 k AUD\$, avec date effective au 29 avril 2022, pour un an. Au cours de l'exercice 2022, NHOA Australia a tiré 13.296 k AUD\$ des fonds mis à disposition par NHOA SA, ce qui porte le prêt financier à la société à un montant total de 26 millions AUD\$. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement remboursé, et le contrat a pris fin.

Le 11 janvier 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit à F2M eSolutions pour 2.500 k€, pour 3 mois. Le 20 juillet 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit à F2M eSolutions pour un montant de 2.500 k€, pour 3 mois. Le 16 novembre 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit à F2M eSolutions pour 2 500 000 euros, pour 3 mois. Le 22 décembre 2022, NHOA Energy a cédé et transféré à NHOA Corporate les 3 prêts de F2M et les intérêts.

Le 12 janvier 2022, NHOA Energy et Atlante ont conclu un contrat de service pour la fourniture de services par NHOA Energy en faveur d'Atlante pour le développement du premier réseau de charge rapide pour VE. Le contrat est valable jusqu'au 1er janvier 2023.

Le 23 avril 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Americas pour 1.000 k\$, pour un an. Au 30 juin 2022, les 150 k\$ ont été tirés. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement payé.

Le 23 avril 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit renouvelable à Atlante pour 8.000 k€, pour un an. Au 30 juin 2022, les 3.100 k€ ont été tirés.

Le 31 décembre 2022 le montant total a été tiré et NHOA Energy a cédé et transféré à NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) le prêt de 8.000 k€.

Le 1er mai 2022, NHOA Energy et F2MeSolutions ont conclu un contrat de sous-location additionnel, permettant à F2MeSolutions d'utiliser une partie des bureaux situés au troisième étage du siège social de Piazzale Lodi 3, Milan. Ce contrat de sous-location porte sur une durée de 8 ans et 8 mois.

Le 1er mai 2022, NHOA Energy et Atlante ont conclu un contrat de sous-location, permettant à Atlante d'utiliser une partie des bureaux situés au troisième étage du siège social de Piazzale Lodi 3, Milan. Ce contrat de sous-location porte sur une durée de 8 ans et 8 mois.

Le 27 Mai 2022, F2MeSolutions et Atlante ont signé un partenariat et un contrat d'approvisionnement pour la fourniture de Produits DC (eStations) pour véhicules électriques.

Le 16 Juin 2022, Atlante et ont signé un contrat pour la prestation de services intra groupe en faveur d'Atlante (concernant les affaires publiques et la planification), pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2022.

En décembre 2022:

- NHOA SA a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Corporate pour un montant de 7.603 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, le montant total a été tiré.
- NHOA SA a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) pour un montant de 20 600 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, 16 800 k€ ont été tirés. Au 30 juin 2023, le montant total tiré était de 15 500 K€.
- NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) a accordé à Atlante une facilité de crédit renouvelable de 10 000 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, 5.351 k€ ont été tirés. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- NHOA SA a cédé et transféré à Atlante le prêt avec Atlante France pour 4.500 k€. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- Un contrat d'achat entre NHOA Corporate et NHOA Energy a été signé pour la cession des actions de F2MeSolutions pour 20.528 k€.
- NHOA Australie a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Energy pour 10.000 k\$ et 5.000 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, 9.000 k\$ et 3.000 k€ ont été tirés. Au 30 juin 2023, le montant total était remboursé.

- NHOA S.A. a fait une augmentation de capital dans NHOA Corporate par une compensation avec les créances correspondantes envers NHOA Energy pour un montant total de 20.528 k€.
- NHOA S.A. renonce à ses créances dans NHOA Energy et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de 9.861 k€.
- NHOA S.A. renonce à ses créances dans NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de 12.848 k€.
- NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) renonce à ses créances dans Atlante et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de €25.000 k.
- Atlante renonce à ses créances dans Atlante France et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de €2.400 k.
- Atlante abandonne ses créances sur Atlante Iberia et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de €800 k.
- NHOA Energy a réalisé une augmentation de capital dans NHOA Americas pour un montant total de 1.000 k\$.
- NHOA S.A. a acheté les 40% restants des actions de Comores Energies Nouvelles pour un montant total de 450 k€.

Au cours du premier semestre 2023,

- NHOA Corporate srl a accordé à Free2Move des facilités de crédit renouvelables de 5.000 k€ pour un an et de 5.000 k€ pour trois mois renouvelables. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- Atlante renonce à ses créances envers Atlante Iberia et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de 800 k€.
- Atlante renonce à ses créances envers Atlante Fast Charging Portugal, UNIPESSOAL LDA et les transforme en augmentation de fonds propres pour un montant total de 200 k€.
- Suite à la fusion de NHOA Calliope S.r.l. avec NHOA Corporate S.r.l., le 29 mai 2023, tous les contrats de financement susmentionnés avec NHOA Calliope relèvent de NHOA Corporate.

5.29.2. Principales conventions conclues avec les parties liées

Les parties liées à NHOA S.A. comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales consolidées et non consolidées, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés liées et entités sur lesquelles les différents Administrateurs du Groupe NHOA exercent au moins une influence notable.

De même, M. Carlalberto Guglielminotti (Directeur Général et membre du Conseil d'Administration de NHOA S.A.) a signé un contrat de travail avec NHOA Energy le 26 juin 2018 et M. Giuseppe Artizzu (membre du Conseil d'Administration de NHOA S.A., Directeur Général de NHOA Energy et chef de la Ligne d'activité relative au NHOA Energy) a signé un contrat de direction avec NHOA Energy le 14 mars 2017.

Le Groupe effectue des transactions avec des parties liées dans des conditions de concurrence normale.

Les principales opérations avec les parties liées sont effectuées avec TCC, actionnaire majoritaire de la société.

Accord avec TCC

Le 25 mai 2021, NHOA Energy et TCC ont conclu un contrat d'entreprise pour la fourniture d'un système de stockage par batterie de 10,8 MVA/10,5 MWh + systèmes de recharge de VE à Hoping Plant, Taiwan, pour un montant de 5.000k USD.

Le 25 mars 2022, NHOA Energy et TCC ont conclu un contrat pour la fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hoping Plant, à Taïwan, pour un montant de 4.000 K\$. TCC a libéré une option le 13 avril 2022 pour la fourniture supplémentaire pour un prix de 2.450 K\$.

Accord avec TCC LIEN-HSIN Green Energy

Le 22 octobre 2021, TCC LIEN-HSIN Green Energy (une filiale de TCC) a émis un bon de commande à l'intention de NHOA Energy pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 115,2 MVA / 250 MWh de capacité utilisable et 311,4 MWh de capacité installée, qui sera construit sur le site de TCC à HePing, à Taiwan. Le montant de l'ordre d'achat est de 93.205 K USD.

Accord avec TCC Energy Storage Technology Corporation

Le 14 octobre 2021, TCC Energy Storage Technology Corporation (une filiale de TCC) a émis un bon de commande pour NHOA Energy pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 43,2 MVA / 87,5 MWh de capacité utilisable et 107,3 MWh de capacité installée qui sera construit sur le site de TCC à SuAo, Taiwan. Le montant du bon de commande est de 29.415K USD. Le 11 octobre 2022, TCC Energy Storage Technology Corporation a attribué et transféré tous les droits et les obligations découlant de ce contrat à TCC Yingde Cement Co. LTD.

Le 1er décembre 2022, NHOA Energy et TCC Energy Storage Technology Corporation ont conclu un contrat pour l'ingénierie, la conception, la fabrication, l'approvisionnement, la fourniture, le transport, les tests et la mise en service d'un système de stockage d'énergie par batterie de 43,2 MW AC / 123,6 MWh DC dans l'usine TCC SuAo, située dans le canton de SuAo, dans le comté de Yilan, à Taïwan. La valeur du contrat s'élève à 43 832 K. USD.

Accord avec TCC Yingde Cement Co. LTD

Le 11 Octobre 2022, TCC Yingde Cement Co. LTD, une société de droit chinois, a accepté le transfert du contrat de la part de TCC Energy Storage Technology Corporation pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 43.2 MVA / 87.5 MWh en capacité utile et de 107.3 MWh de capacité Installée à construire sur le site de TCC à Yingde, de la Province du Guangdong en Chine. La valeur du contrat s'élève à 25.057k USD.

Accord avec F2MeSolutions, NHOA Energy et FCA

Le 15 octobre 2021, F2MeSolutions, NHOA Energy et FCA Italy SpA ont signé un protocole d'accord contraignant par lequel ils ont convenu les termes, les conditions et les objectifs clés du projet Atlante qui seront reflétés dans un accord de coopération définitif ainsi que sur les modifications conséquentes à apporter à l'accord d'investissement et d'actionnaires signé entre NHOA Energy NHOA S.A. et FCA Italy S.p.A. le 15 janvier 2021 concernant la création de F2MeSolutions.

Accord avec FCA

Le 11 janvier 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500 k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2023, le montant total était tiré.

Le 20 juillet 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500 k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2023, le montant total était tiré.

Le 16 novembre 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500 k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2023, le montant total était tiré.

Au cours du premier semestre 2023, FCA Italy SpA a accordé à Free2Move des facilités de crédit d'un montant de 5 000 k€ pour un an et de 5 000 k€ pour trois mois renouvelables. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.

Accord avec Taiwan Cement Europe Holdings B.V.

Au cours du premier semestre 2023 :

- TCEH a accordé des prêts à NHOA Energy Srl pour un montant de 10.000 k€ pour une durée d'un an. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- TCEH a accordé des prêts à Atlante Srl pour un montant de 15.000 k€ pour une durée d'un an. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- TCEH a accordé des prêts à NHOA SA pour un montant de 16.000 k€ pour une durée d'un an. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.

5.30 Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan concernant le Groupe est égal à 143.919 k€ et concerne les garanties émises pour le compte de clients. Engagements liés aux opérations de financement comprend comme suit :

- 34.600 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à moind d'un an, se référer au paragraphe 5.20
- 12.663 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à plus d'un an, se référer au paragraphe 5.16

5.31 Evénements postérieurs à la clôture

- **Avanza Food va installer des bornes de recharge rapide Atlante pour véhicules électriques dans son restaurant:** Le 10 juillet 2023 - Avanza Food, un groupe de restauration de premier plan, appartenant depuis 2018 au fonds d'investissement Abac Solutions et à son équipe de direction, a annoncé un accord avec Atlante, une entreprise du groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, pour électrifier les parkings de ses restaurants dans la péninsule ibérique. Ce nouveau partenariat représente une étape fondamentale pour les deux entreprises, car il constitue une avancée significative dans l'engagement d'Avanza Food en faveur du développement durable et une impulsion considérable en faveur de l'expansion du réseau d'Atlante dans la péninsule ibérique.
- **Atlante déploie 87 bornes sur quatre aires du réseau VINCI Autoroutes:** le 19 Juillet Atlante, la société du Groupe NHOA, dédiée à l'infrastructure de charge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, a annoncé que quatre nouvelles stations de recharge ultra-rapide vont ainsi être déployées et gérées par l'opérateur Atlante sur les aires de Chavanon (A89,

en Corrèze), Marguerittes Sud (A9, Gard), Meillac et Saint-Léger Ouest (A10, respectivement en Gironde et en Charente-Maritime). Au total, 87 bornes de recharge ultra-rapides d'une puissance maximale de 150kW par point qui vont ainsi être déployées. Réparties sur ces quatre aires de services, les points de charge seront à la disposition des électromobilistes empruntant le réseau VINCI Autoroutes pour recharger jusqu'à 300 km d'autonomie en 20 minutes. Chaque station disposera également de bornes 50kW et de connecteurs CHAdeMO et type 2 afin de compléter le dispositif et de recharger tous les modèles de véhicules électriques actuellement en circulation

- **Le 20 juillet Eku Energy annonce deux nouveaux projets de stockage d'énergie sur batteries au Royaume-Uni pour un total de 130MWh:** Eku Energy a passé une commande auprès de NHOA Energy, la business unit du Groupe NHOA spécialisée dans le stockage d'énergie, pour l'approvisionnement de deux systèmes de stockage d'énergie sur batteries indépendants pour Basildon et Loudwater. La construction devrait commencer sur les deux sites au quatrième trimestre 2023 et ils devraient être commercialement opérationnels d'ici la fin du 2024. L'accord entre Eku Energy et NHOA Energy est une opportunité pour développer un partenariat solide alors que les deux entreprises se développent sur de nouveaux marchés. NHOA Energy et Eku Energy concluront également un accord de service à long terme concernant la maintenance opérationnelle des batteries.
- **Changement d'actionnariat:** entre le 1er juillet 2023 et la date de publication du présent document, la Société n'a été notifiée d'aucun autre franchissement de seuil légal déposé auprès de l'AMF.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication du présent document.

5.32 Table de concordance

Exigences de l'AMF sur le Rapport Financier Semestriel (art. 222-4 et 222-6 Règlement Général AMF)	Chapitre
Des comptes condensés ou complets se rapportant au semestre écoulé, présentés, le cas échéant, sous forme consolidée, sont établis soit en application de la norme IAS 34, soit conformément à l'article 222-5	2
Un rapport de gestion intermédiaire qui : - indique les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes intermédiaires. - comporte une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.	1-3
- indiquent, comme principales transactions entre parties liées (i) les transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur au cours de cette période; (ii) toute modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours.	
Une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel, clairement identifiées par leurs noms et fonctions, attestant qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6	
Le rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes précités. Lorsque les dispositions légales qui sont applicables à l'émetteur n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes, l'émetteur le mentionne dans son rapport	

6. Certification par la personne responsable

Je déclare par la présente que, à ma connaissance, les états financiers résumés portant sur le semestre clos le 30 juin 2023, ont été préparés conformément aux principes et normes comptables applicables et donnent une image sincère et exacte des actifs, de la situation financière et de profits de la société et des personnes morales figurant dans le champ d'application de la consolidation du groupe, et que le premier rapport de gestion semestriel inclut une image sincère de principaux événements survenus au cours des 6 premiers mois de l'exercice fiscal, de leur impact sur la situation financière, et des principales transactions intervenues avec les parties liées et, outre une description des principaux risques et incertitudes pour les 6 mois à venir sur l'exercice fiscal.

Paris, le 25 juillet 2023

Carlalberto Guglielminotti
Directeur général



NHOA

Société Anonyme

28, rue de Londres

75009 PARIS

France

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

RBB Business advisors
133 bis, rue de l'Université
75007 Paris

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie
Régionale de Versailles et du Centre

NHOA

Société Anonyme
28, rue de Londres
75009 PARIS
France

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux Actionnaires de la société NHOA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration du 25 juillet 2023. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause , au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 27 juillet 2023

Les commissaires aux comptes

RBB Business advisors

 Marc BAIJOT

Marc BAIJOT

Deloitte & Associés

 Benjamin HADDAD

Benjamin HADDAD

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Ces états financiers ont été examinés par le Conseil d'Administration en date du 25 juillet 2023.

2.1 Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Chiffre d'affaires		115.666	164.220	77.118
Autres produits y compris éléments non récurrent		304	1.466	1.026
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES y compris éléments non récurrent	5,1	115.970	165.686	78.143
Coûts des biens et services vendus	5,2	(98.811)	(150.627)	(68.401)
MARGE BRUTE y compris éléments non récurrent		17.159	15.059	9.742
% sur Chiffre d'affaires et autres produits		14,8%	9,1%	12,5%
Frais de personnel	5,3	(23.399)	(30.617)	(11.611)
Autres charges d'exploitation	5,4	(10.350)	(17.383)	(3.932)
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement (1)	5,5	(16.590)	(32.941)	(5.801)
Amortissements	5,6	(4.318)	(7.022)	(2.723)
Pertes de valeur et autres provisions	5,7	(793)	(5.977)	(165)
Charges non-récurrents et Coûts d'Intégration	5,8	(962)	(2.829)	(369)
Plan d'intéressement	5,9	(1.933)	(1.596)	(217)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	5,10	(24.596)	(50.364)	(9.276)
Produits et charges financiers nets	5,11	(2.401)	(3.851)	(1.127)
Impôts sur les sociétés	5,12	307	1.971	(1.212)
RÉSULTAT NET	5,13	(26.689)	(52.244)	(11.615)
Attribuable aux :				
Actionnaires de la société-mère		(22.497)	(38.577)	(9.787)
Participations ne donnant pas le contrôle		(4.192)	(13.668)	(1.828)
RÉSULTAT NET PAR ACTION		(0,88)	(1,51)	(0,38)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		25.534	25.534	25.534
Résultat net dilué par action		(0,88)	(1,51)	(0,38)

(1) L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement y compris éléments non récurrent n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans la note 5.5 des états Financiers Consolidés.

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.2 Etat consolidé des autres éléments du résultat global

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET	(22.497)	(38.577)	(9.787)
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	(988)	511	323
Autres éléments du résultat global ne devant pas être reclassés en résultat dans les périodes ultérieures (nets d'impôts)	47	(40)	-
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	(103)	439	436
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	(1.044)	910	759
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(23.541)	(37.667)	(9.028)
Attribuable aux actionnaires de la société mère	(23.541)	(37.667)	(9.028)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.3 Bilan consolidé

ACTIF (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
Immobilisations corporelles	5,14	76.310	52.068	32.564
Immobilisations incorporelles	5,15	33.109	15.418	18.887
Autres actifs financiers non courants	5,16	13.307	13.144	4.347
Autres actifs non courants		47	60	60
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		122.773	80.690	55.859
Créances commerciales et autres débiteurs	5,17	74.723	28.487	14.243
Actifs du contrat	5,18	5.069	16.770	9.782
Stocks	5,19	20.349	18.099	8.118
Autres actifs courants	5,20	68.405	29.753	16.051
Actifs financiers courants	5,20	44.959	18.495	31.567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,21	55.550	47.386	90.606
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		269.057	158.990	170.366
TOTAL ACTIF		391.830	239.681	226.225
PASSIF (montants en K Euro)				
	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
Capital émis	5,22	5.107	5.107	5.107
Primes d'émission	5,22	180.589	180.589	180.589
Autres réserves	5,22	6.298	5.073	4.479
Report à nouveau	5,22	(133.361)	(93.843)	(93.991)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	5,22	(22.497)	(38.577)	(9.787)
Total des capitaux propres du groupe		36.136	58.349	86.397
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	5,22	1.557	5.749	17.463
Total des capitaux propres	5,22	37.693	64.098	103.861
Avantages du personnel	5,23	2.038	2.636	2.210
Passifs financiers non courants	5,27	5.954	3.922	14.981
Autres éléments du passif non courant	5,26	15.833	15.867	16.908
Impôts différés passifs non courants	5,24	24	16	16
TOTAL DU PASSIF NON COURANT		23.848	22.441	34.116
Dette fournisseurs	5,25	48.174	61.920	23.906
Autres éléments du passif courant	5,26	141.197	33.126	26.013
Passifs financiers courants	5,27	140.918	58.096	38.329
TOTAL DU PASSIF COURANT		330.289	153.141	88.249
TOTAL PASSIF		391.830	239.681	226.225

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.4 Tableau consolidé de variation des capitaux propres

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en K Euro)	CAPITAL SOCIAL	PRIME D' EMISSION	RESERVE STOCK- OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	BÉNÉFICE NON DISTRIBUÉ (PERTES)	BÉNÉFICE(DÉFICIT) DE L' EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATION MINORITAIRE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31 décembre 2021*	5.107	180.589	4.969	(961)	(67.066)	(27.213)	95.425	19.291	114.716
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	35	(27.248)	27.213	-	(19.291)	(19.291)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	19.291	19.291
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(9.787)	(9.787)	(1.828)	(11.615)
Résultat global total	-	-	-	436	323	-	759	-	759
Capitaux propres au 30 juin 2022**	5.107	180.589	4.969	(490)	(93.991)	(9.787)	86.397	17.463	103.861
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	9.787	9.787	(17.463)	(7.677)
Variation périmètre de consolidation	-	-	-	(576)	-	-	(576)	-	(576)
Autres Variations	-	-	-	1.166	-	-	1.166	-	1.166
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	19.417	19.417
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(38.577)	(38.577)	(13.668)	(52.244)
Résultat global total	-	-	-	3	148	-	151	-	151
Capitaux propres au 31 décembre 2022	5.107	180.589	4.969	104	(93.843)	(38.577)	58.349	5.749	64.098
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(38.577)	38.577	-	(5.749)	(5.749)
Autres Variations	-	-	-	1.327	-	-	1.327	-	1.327
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	5.749	5.749
Perte de l'exercice	-	-	-	-	-	(22.497)	(22.497)	(4.192)	(26.689)
Résultat global total	-	-	-	(103)	(941)	-	(1.044)	-	(1.044)
Capitaux propres au 30 juin 2023	5.107	180.589	4.969	1.328	(133.361)	(22.497)	36.135	1.557	37.694

*Les chiffres 2021 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés du 2022

**Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.5 Tableau consolidé des flux de trésorerie

Flux de trésorerie (montants en K Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022 *
Bénéfice / (Déficit) net	5,13	(26.689)	(52.244)	(11.615)
Impôts sur les sociétés	5,12	(307)	(1.971)	1.212
Amortissements	5,6	4.318	7.022	2.725
Pertes de valeur des actifs	5,7	793	5.977	164
Impact du plan d'intéressement	5,9	1.933	1.596	217
Avantage du personnel	5,23	(598)	428	3
Variation hors trésorerie des capitaux propres		1.224	1.065	(1.127)
Variation des financements sans impact sur la trésorerie		(552)	151	-
Variation du besoin en fonds de roulement				
Diminution (augmentation) des actifs d'impôts	5,20	-	100	(100)
(Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	5,17,5,18	(73.980)	(35.889)	(955)
(Augmentation) / Diminution des stocks	5,19	(2.251)	(14.616)	(4.635)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	5,25	94.332	47.580	5.674
Augmentation / (Diminution) des actifs et passifs non-courant	5,26	(526)	461	8.101
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation		(2.303)	(40.341)	(337)
Investissements				
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	5,15	(6.583)	(8.097)	(5.774)
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	5,14	(21.198)	(34.437)	(13.535)
Variation périmètre de consolidation		(14.520)	-	-
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement		(42.301)	(42.535)	-19.309
Financements				
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	5,27	79.705	729	(7.978)
Apport des participations ne donnant pas le contrôle		4.700	7.600	7.600
Diminution (augmentation) des actifs financiers courants	5,20	(30.520)	(5.908)	(18.980)
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants	5,16	(163)	(940)	-
Ecart de conversion	5,22	(988)	511	323
Dettes locatives		33	5.459	6.476
Flux de trésorerie nets des activités de financement		52.768	7.452	(12.558)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice		47.386	122.811	122.810
Flux de trésorerie nets		8.164	(75.424)	(32.204)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice		55.550	47.386	90.606

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

2.6 Correction des états financiers consolidés

Suite à des contrôles effectués sur certains accords de vente à livrer exécutés par F2MeSolutions, fin Octobre 2022, F2MeSolutions a pris connaissance d'erreurs comptables relatives à la reconnaissance du chiffre d'affaires en matière de séparation des exercices.

NHOA et Stellantis, en leur qualité d'actionnaires de F2MeSolutions, ont entamé un audit financier et engagé des experts indépendants de premier plan afin de mener des contrôles internes.

Ces contrôles ont permis de mettre en évidence des erreurs liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires par la BL Free2move eSolutions au cours de l'exercice 2021, du premier semestre 2022 et les neuf premiers mois de 2022. En conséquence, NHOA a dû corriger les montants comparatifs pour le premier semestre 2022 dans les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2023, conformément à l'IAS 8.

F2MeSolutions et NHOA ont introduit un plan d'actions pour renforcer les contrôles de prévention et de détection.

Les effets de ce retraitement sur les comptes de résultats du premier semestre 2022 sont les suivants:

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (montants en K Euro)	30/06/2022 publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Chiffre d'affaires	81.204	4.087	77.118
Autres produits y compris éléments non récurrent	1.026	-	1.026
PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES y compris évènement non récurrent	82.230	4.087	78.143
Coûts des biens et services vendus	(71.959)	-3.557,84	(68.401)
MARGE BRUTE y compris évènement non récurrent	10.271	529	9.742
% sur Chiffre d'affaires et autres produits	12,5%	0,0%	12,5%
Frais de personnel	(11.611)	-	(11.611)
Autres charges d'exploitation	(3.932)	-	(3.932)
Autres frais de R&D et opérations industrielles (1)	-	-	-
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement (1)	(5.272)	529	(5.801)
Amortissements	(2.723)	-	(2.723)
Pertes de valeur et autres provisions	(165)	-	(165)
Charges non-récurrents et Coûts d'Intégration	(369)	-	(369)
Plan d'intéressement	(217)	-	(217)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(8.747)	529	(9.276)
Produits et charges financiers nets	(1.127)	-	(1.127)
Impôts sur les sociétés	(1.212)	-	(1.212)
RÉSULTAT NET	(11.086)	529	(11.615)
Attribuable aux :			
Actionnaires de la société-mère	(9.523)	264	(9.787)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1.563)	265	(1.828)
RÉSULTAT NET PAR ACTION	(0,37)		(0,38)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	25.534	-	25.534
Résultat net dilué par action	(0,37)		(0,38)

(1) L'EBITDA hors charges d'options d'achat d'actions et de plans d'intéressement y compris éléments non récurrent n'est pas défini par les IFRS. Il est défini dans la note 5.5 des états Financiers Consolidés.

Les effets de ce retraitement sur les autres éléments du résultat sont les suivants:

AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL (montants en K Euro)	30/06/2022 publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
BÉNÉFICE (DÉFICIT) NET	(9.523)	264	(9.787)
Écarts de change sur activités d'exploitation à l'étranger	323	-	323
Gains et (pertes) actuariels sur les avantages du personnel	436	-	436
Autres éléments du bénéfice (déficit) global de l'exercice, net d'impôt	759	-	759
Total éléments du résultat global, net d'impôt	(8.764)	264	(9.028)
Attribuable aux actionnaires de la société mère	(8.764)	264	(9.028)

Les effets de ce retraitement sur le bilan sont les suivants:

ACTIF (montants en K Euro)	30/06/2022 Publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Immobilisations corporelles	32.564	-	32.564
Immobilisations incorporelles	18.887	-	18.887
Autres actifs financiers non courants	4.347	-	4.347
Autres actifs non courants	60	-	60
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT	55.859	-	55.859
Créances commerciales et autres débiteurs	18.418	4.175	14.243
Actifs du contrat	9.782	-	9.782
Stocks	8.118	-	8.118
Autres actifs courants	16.051	-	16.051
Actifs financiers courants	31.567	-	31.567
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90.606	-	90.606
TOTAL DE L'ACTIF COURANT	174.541	4.175	170.366
TOTAL ACTIF	230.400	4.175	226.225
PASSIF (montants en K Euro)	30/06/2022 Publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Capital émis	5.107	-	5.107
Primes d'émission	180.589	-	180.589
Autres réserves	4.479	-	4.479
Report à nouveau	(93.488)	504	(93.991)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	(9.523)	264	(9.787)
Total des capitaux propres du groupe	87.165	767	86.397
Réévaluation de la dette liée aux BSA de la Banque Européenne d'Investissement (IFRS 2) - Impact sur résultat Net			
Total des capitaux propres	87.165	767	86.397
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	18.234	771	17.463
Total des capitaux propres	105.399	1.538	103.861
Avantages du personnel	2.210	-	2.210
Passifs financiers non courants	14.981	-	14.981
Autres éléments du passif non courant	16.908	-	16.908
Impôts différés passifs non courants	16	-	16
TOTAL DU PASSIF NON COURANT	34.116	-	34.116
Dette fournisseurs	29.193	5.287	23.906
Autres éléments du passif courant	23.363	(2.650)	26.013
Passifs financiers courants	38.329	-	38.329
TOTAL DU PASSIF COURANT	90.886	2.637	88.249
TOTAL PASSIF	230.400	4.175	226.225

Les effets de ce retraitement sur l'état de variation des capitaux sont les suivants:

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (montants en K Euro)	NOTE	CAPITAL SOCIAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE STOCK- OPTIONS ET BSA	AUTRES RESERVES	BÉNÉFICE NON DISTRIBUÉ (PERTES)	BÉNÉFICE(DÉFICIT) DE L'EXERCICE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	PARTICIPATION MINORITAIRE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
Capitaux propres au 31 Décembre 2021		5.107	180.589	4.969	(961)	(67.066)	(26.710)	95.929	19.797	115.726
Affectation du résultat de l'exercice précédent		-	-	-	35	(26.745)	26.710	-	(19.797)	(19.797)
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	-	-	19.797	19.797
Perte de l'exercice		-	-	-	-	-	(9.523)	(9.523)	(1.563)	(11.086)
Résultat global total		-	-	-	436	323	-	759	-	759
Capitaux propres au 30 juin 2022	4.24	5.107	180.589	4.969	(490)	(93.488)	(9.523)	87.165	18.234	105.399
Retraitement		-	-	-	-	504	264	767	771	1.538
Capitaux propres au 30 juin 2023	4.24	5.107	180.589	4.969	(490)	(93.991)	(9.787)	86.397	17.463	103.861

Les effets de ce retraitement sur le tableau consolidé des flux de trésorerie sont les suivants:

Flux de trésorerie (montants en K Euro)	30/06/2022 Publié	Retraitement	30/06/2022 retraité
Bénéfice / (Déficit) net	(11.086)	529	(11.615)
Impôts sur les sociétés	1.212	-	1.212
Amortissements	2.725	-	2.725
Pertes de valeur des actifs	164	-	164
Impact du plan d'intéressement	217	-	217
Avantage du personnel	3	-	3
Variation hors trésorerie des capitaux propres	(1.127)	-	(1.127)
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution (augmentation) des actifs d'impôts	(100)	-	(100)
(Augmentation) / Diminution des créances clients et des acomptes versés	(5.130)	(4.175)	(955)
(Augmentation) / Diminution des stocks	(4.635)	-	(4.635)
Augmentation / (Diminution) des dettes fournisseurs et autres dettes	9.320	3.646	5.674
Augmentation / (Diminution) de la dette de SARs	8.101	-	8.101
Augmentation / (Diminution) du passif non-courant	8.101	-	8.101
Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation	(337)	-	(337)
Investissements			
(Augmentation) / Diminution des immobilisations incorporelles	(5.774)	-	(5.774)
(Augmentation) / Diminution des immobilisations corporelles	(13.535)	-	(13.535)
Flux de trésorerie nets des activités d'investissement	(19.309)	-	(19.309)
Financements			
Augmentation / (Diminution) des prêts financiers	(7.978)	-	(7.978)
Apport des participations ne donnant pas le contrôle	7.600	-	7.600
Diminution (augmentation) des actifs financiers courants	(18.980)	-	(18.980)
Ecarts de conversion	323	-	323
Dettes locatives	6.476	-	6.476
Flux de trésorerie nets des activités de financement	(12.558)	-	(12.558)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à l'ouverture de l'exercice	122.810	-	122.810
Flux de trésorerie nets	(32.204)	-	(32.204)
Trésorerie et éq. Trésorerie nette à la clôture de l'exercice	90.606	-	90.606

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés résumés reflètent la situation comptable de la société NHOA S.A. (la «**Société**») et de ses filiales.

3.1 Principes comptables et évolution des méthodes

En vertu du Règlement européen sur l'application des normes comptables internationales du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe NHOA sont établis en euro et conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, et approuvées par l'Union Européenne et conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent par conséquent, être lus de manière concomitante avec les états financiers consolidés 2022, soumis à des dispositions spécifiques pour l'établissement des états financiers consolidés intermédiaires tel que mieux décrit ci-après.

À l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées pour les comptes annuels consolidés 2022.

A la date du 30 juin 2023, les nouveaux principes comptables applicables obligatoirement pour la première fois par les sociétés soumises aux normes IFRS sont les suivants.

3.1.1. Nouvelles méthodes

Amendements à l'IAS 1 - relatifs au concept d'importance relative - en vigueur à compter du 1er janvier 2023

En février 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 1 et à l'IFRS Practice Statement 2 "Making Materiality Judgements" (le PS), dans lesquels il fournit des orientations et des exemples pour aider les entités à appliquer des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables.

Les amendements visent à aider les entités à fournir des informations sur les méthodes comptables plus utiles:

- en remplaçant l'obligation pour les entités de fournir leurs "principales méthodes comptables" par l'obligation de fournir des "informations significatives sur les méthodes comptables", et
- en ajoutant des indications sur la manière dont les entités appliquent le concept d'importance relative pour prendre des décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables.

Amendements à l'IAS 8 - relatifs à la définition des estimations comptables - applicables à compter du 1er janvier 2023

En février 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 8, dans lesquels il introduit une nouvelle définition des "estimations comptables". Les amendements clarifient la distinction entre les changements d'estimations comptables et les changements de méthodes comptables et la correction d'erreurs. Ils précisent également comment les entités utilisent les techniques de mesure et les données d'entrée pour élaborer les estimations comptables.

La norme modifiée précise que les effets sur une estimation comptable d'un changement dans une donnée ou d'un changement dans une technique de mesure sont des changements d'estimations comptables s'ils ne résultent pas de la correction d'erreurs d'une période antérieure.

Amendements à l'IAS 12 - Impôt différé lié aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique - en vigueur à compter du 1er janvier 2023

En mai 2021, le Conseil a publié des amendements à l'IAS 12, qui réduisent le champ d'application de l'exception relative à la comptabilisation initiale en vertu de l'IAS 12, de sorte qu'elle ne s'applique plus aux transactions qui donnent lieu à des différences temporelles imposables et déductibles d'un montant égal.

L'IFRS 17 Contrats d'assurance remplace l'IFRS 4 - en vigueur à partir du 1er janvier 2021

La norme IFRS 17 requiert qu'une entreprise évalue les contrats d'assurance en utilisant des estimations et des hypothèses actualisées qui reflètent le calendrier des flux de trésorerie et toute incertitude liée aux contrats d'assurance.

Cette exigence permettra de fournir des rapports transparents sur la situation financière et les risques d'une entreprise.

L'IFRS 17 requiert qu'une société comptabilise les bénéfices lorsqu'elle fournit des services d'assurance (plutôt que lorsqu'elle reçoit des primes) et qu'elle fournisse des informations sur les bénéfices des contrats d'assurance qu'elle s'attend à comptabiliser à l'avenir.

La norme IFRS 17 remplace la norme IFRS 4 Contrats d'assurance à compter du 1er janvier 2023.

Ces informations fourniront des mesures qui pourront être utilisées pour évaluer la performance des assureurs et l'évolution de cette performance dans le temps.

3.1.2. Impact de la pandémie du COVID-19

Dans ce contexte de crise sanitaire, le Groupe a pris soin de déterminer les méthodes comptables applicables aux principaux problèmes et conséquences de cette crise, en appliquant les principes comptables IFRS de manière cohérente aux principes précédemment utilisés, notamment en ce qui concerne:

- La perte de valeur des actifs non financiers

Au regard de la pandémie liée à la COVID-19, le Groupe a vérifié si les actifs non financiers, en particulier le *goodwill* et les titres mis en équivalence, pouvaient subir une perte de valeur. Le Groupe a mené une analyse des indicateurs d'une éventuelle perte de valeur, en application des dispositions d'IAS 36 – Dépréciation d'actifs. Aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Un test de dépréciation aurait, le cas échéant, été réalisé afin de comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des unités génératrices de liquidités concernées.

- La perte de valeur des actifs financiers : risques de contrepartie et pertes de crédits envisagées
La perte de valeur des actifs non financiers

La crise liée à la COVID-19 est susceptible de donner lieu à une augmentation du risque de crédit et pourrait donc affecter le montant des dépréciations à comptabiliser concernant les pertes de crédits envisagées. Le Groupe a, par conséquent, procédé à un contrôle plus attentif de l'encaissement des créances et du risque de contrepartie.

- Les provisions

Le Groupe a examiné si ses obligations actuelles étaient susceptibles de donner lieu à la comptabilisation de provisions, en particulier pour les contrats onéreux.

- Evénements subséquents

En raison des incertitudes entourant la crise sanitaire et du contexte en constante évolution, le Groupe a prêté une attention particulière aux événements qui ont eu lieu au cours de la période allant du 30 juin 2023 jusqu'à l'approbation des états financiers par le Conseil d'Administration.

3.1.3. Impacts de la crise ukrainienne

Depuis le 24 février 2022, la crise géopolitique en Europe de l'Est s'est intensifiée, avec l'invasion russe de l'Ukraine. La guerre entre les deux pays continue d'évoluer au fur et à mesure que l'activité militaire progresse et que de nouvelles sanctions sont imposées avec un impact immédiat sur le plan humain pour les populations concernées et, de plus en plus, également sur les marchés économiques et financiers mondiaux, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Dans ce contexte, NHOA, bien qu'elle n'ait pas d'opérations directes dans les pays touchés, a soigneusement examiné les risques indirects potentiels, notamment:

- Perturbation ou criticité de la chaîne d'approvisionnement;
- Volatilité des prix des matières premières et des devises;
- Les perturbations des systèmes bancaires et des marchés de capitaux;
- Cyber-attaques.

Bien que NHOA n'ait aucune exposition directe à l'Ukraine ou à la Russie, elle pourrait potentiellement être affectée par l'incertitude économique générale et les impacts négatifs sur l'économie mondiale et les principaux marchés financiers résultant de la guerre.

3.2 Présentation des états financiers

NHOA présente un compte de résultat utilisant une classification basée sur la nature des dépenses, plutôt que sur leur fonction, car elle fournit des informations plus pertinentes. Pour l'état de la situation financière, un format mixte a été adopté pour présenter les actifs et les passifs courants et non courants comme le permet la norme IAS1. Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte.

3.3 Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont établis en euros qui est la devise fonctionnelle et de présentation de NHOA. Toutes les informations financières présentées en euros ont été arrondies à l'unité la plus proche.

3.4 Utilisation des estimations

Les états financiers consolidés S1 2023, en accord avec les principes comptables IFRS, requièrent le recours à des estimations, hypothèses et font appel au jugement pour la détermination de la valeur comptable de certains éléments de l'actif et du passif, produits et charges, ainsi que pour certaines informations données en annexes sur les actifs et passifs éventuels. Les estimations et les hypothèses correspondantes reposent sur des éléments qui sont connus au moment de l'établissement des états financiers, sur l'expérience historique et sur tous autres facteurs jugés pertinents. Les estimations et leurs hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, et si les éléments estimés n'aboutissent pas aux résultats envisagés, les montants définitifs peuvent différer de ceux initialement estimés.

Dans le cadre de la préparation des comptes semestriels 2023, NHOA a porté une attention particulière aux postes suivants:

- Le montant recouvrable de l'actif immobilisé : plus particulièrement, l'actif immobilisé comprend les « Immobilisations corporelles », les « Immobilisations incorporelles » à durée de

vie définie (frais de développement) et les « immobilisations financières ». NHOA réexamine périodiquement le montant comptabilisé des actifs immobilisés lorsque les événements et les circonstances l'imposent et au minimum une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée. L'analyse du montant recouvrable des actifs immobilisés est effectuée en utilisant des estimations et des prévisions des flux de trésorerie futurs reposant sur l'utilisation ou la cession de l'actif considéré, et en appliquant le taux d'actualisation qui convient afin de calculer la valeur actuelle ou la juste valeur de marché moins les frais de vente.

- Les avantages complémentaires de retraite sont mesurés selon une méthode actuarielle qui tient compte de paramètres de nature financière (taux d'actualisation, taux des augmentations de salaires et taux des augmentations des frais de soins de santé), et d'hypothèses sur la réalisation d'événements futurs (taux de mortalité, taux de licenciement et de retraite).
- Les provisions pour créances douteuses qui reposent sur l'estimation des pertes que l'on s'attend à supporter compte tenu de l'expérience passée relative à des créances similaires, des montants impayés actuels et historiques, des opérations de recouvrement, et du suivi de la qualité du risque de crédit des créanciers, des conditions du marché et de la situation économique actuelle et future.
- Les provisions pour stocks obsolètes et à rotation lente ont été déterminées en fonction de l'expérience passée, des tendances historiques et de projections pour les tendances futures.
- Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés s'ils sont raisonnablement recouvrables en fonction du futur résultat imposable.
- La juste valeur des actifs et passifs financiers figure dans les comptes consolidés de NHOA pour le montant auquel l'instrument pourrait être échangé dans le cadre d'une transaction de l'exercice entre des parties agissant de plein gré, à l'exception d'une vente forcée ou d'une liquidation.
- Les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, pour lesquelles l'entité doit évaluer les biens ou les services acquis, ainsi que le passif encouru, à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, l'entité doit en réévaluer la juste valeur à chaque date de clôture ainsi qu'à la date de règlement, en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.
- Estimation de la durée d'activité des actifs (dépréciation).

3.5 Définition des indicateurs clés de performance

NHOA utilise les mesures de performance non-IFRS suivantes pour :

- NHOA, par exemple, les ventes concernant les Lignes d'Activités;
- La ligne d'activité NHOA Energy, par exemple, les carnets de commande, les prises de commande, le Pipeline et les projets présélectionnés dans le Pipeline;
- La ligne d'activité Free2move eSolutions, par exemple la capacité de production ;
- La ligne d'activité Atlante, par exemple le taux d'utilisation et d'occupation du réseau Atlante, le nombre de sites en service et en construction, les points de recharge rapide en service et en construction, le nombre de sites en cours d'évaluation et de développement.

Une synthèse de ces indicateurs est présentée en note 3.8.

3.6 Information sectorielle

Conformément à l'IFRS 8, les informations sectorielles sont présentées sur la même base que celle utilisée en interne par le chef de la direction et le directeur général du groupe – les principaux décideurs opérationnels (CODM) de NHOA – pour allouer des ressources aux secteurs et évaluer leur performance.

Un secteur d'exploitation est une composante distincte de NHOA qui exerce des activités commerciales dont elle peut tirer des revenus et engager des dépenses, dont les résultats d'exploitation sont régulièrement examinés par le CODM et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles. Chaque secteur d'exploitation est représenté au chapitre 4.

L'information financière fournie sur les secteurs d'exploitation est préparée conformément aux mêmes règles comptables que dans les états financiers consolidés.

3.7 Evolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2023, le périmètre de consolidation est représenté comme suit:

COMPAGNIE	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	30/06/2023
NHOA	100%	100%	Société Mère
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante Infra Portugal	60%	100%	Intégration globale
Atlante Italia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale
NHOA Taiwan	100%	100%	Intégration globale
NHOA UK	100%	100%	Intégration globale

NHOA intègre globalement le Groupe Free2move eSolutions conformément à l' IFRS 10.

NHOA contrôle toutes les décisions importantes prises concernant:

- CAPEX et Feuille de route technologique: les besoins d'investissement sont sous le contrôle de NHOA dès lors que le Président (nommé parmi les administrateurs désignés par NHOA) sera responsable de l'approbation, après consultation du Directeur Général, de la feuille de route technologique, et de toute décision sur les investissements correspondants pour les mises en oeuvres pertinentes, mais toujours dans le respect de la limite du montant de 20.6 millions d'euros, tel que prévu dans le Plan d'activité (ou tout autre montant supérieur en cas de modification du Plan d'activité approuvée par le Conseil d'Administration conformément au paragraphe 11.7 du ISHA).
- Approvisionnements et prix stratégiques: ces derniers peuvent affecter directement le chiffre d'affaires et les coûts prévus par le Plan d'Activité. Tous ces éléments sont sous le contrôle de NHOA, qui a des responsabilités sur les approvisionnements et les TechSales stratégiques, ainsi que sur les prix stratégiques (les deux fonctions relevant du Directeur technique).

En plus des droits de vote qui attribuent certainement à NHOA un pouvoir sur les principales activités, il convient de tenir compte de l'objectif de la transaction.

Notamment, la conception de NHOA et de FCA sur l'ensemble structurel consiste à permettre à NHOA de poursuivre le développement du secteur de l'e-Mobilité et dans le même temps d'obtenir des ressources financiers de la part d'un investisseur non contrôlé, sans compétences dans le secteur de l'e-Mobilité.

L'impact des données financières clés du Groupe F2MeSolutions dans NHOA sont:

Données financières clés ⁽¹⁾	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	13.110	10.755	4.402
MARGE BRUTE	2.329	(6.262)	286
EBITDA - hors stock-options et plan d'intéressement	(7.456)	(25.821)	(4.527)
RÉSULTAT NET	(9.830)	(33.007)	(5.203)
ACTIFS NON COURANT	27.543	23.826	12.133
ACTIFS COURANT	103.154	52.435	22.767
PASSIFS NON COURANT	1.268	919	1.021
PASSIFS COURANT	101.178	48.384	14.174
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(6.831)	2.428	3.198

1 hors opérations interentreprises

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.


Au 31 décembre 2022 le périmètre de consolidation est représenté comme suit:


COMPAGNIE	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	31/12/2022
NHOA	100%	100%	Société Mère
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante Fast Charging Portugal	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Iberia	100%	100%	Intégration globale
Atlante TopCo	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions France	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Germany	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions North America	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions Spain	49,9%	100%	Intégration globale
Free2move eSolutions UK	49,9%	100%	Intégration globale
NHOA Corporate	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
NHOA Latam	100%	100%	Intégration globale


Au 30 juin 2022 le périmètre de consolidation est représenté comme suit:


COMPAGNIE	POURCENTAGE D'INTERET	POURCENTAGE DE CONSOLIDATION	30/06/2022
NHOA	100%	100%	Société Mère
NHOA Calliope	100%	100%	Intégration globale
Atlante	100%	100%	Intégration globale
Atlante France	100%	100%	Intégration globale
Atlante Spain	100%	100%	Intégration globale
EPS Manufacturing	100%	100%	Intégration globale
F2MeS France	100%	100%	Intégration globale
NHOA Energy	100%	100%	Intégration globale
NHOA Americas	100%	100%	Intégration globale
NHOA Australia	100%	100%	Intégration globale
COMORES ÉNERGIES NOUVELLES	60%	100%	Intégration globale
Free2Move eSolutions	49,9%	100%	Intégration globale

3.8 Indicateurs clés de performance

MISE À JOUR COMMERCIALE ET OPÉRATIONNELLE S1 2023	Notes	Données en	2022		2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)
			S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	
						
Ventes Consolidées ^{[1][3]}		€m	78,1	165,7	116,0	+48%
Liquidités et lignes de crédit disponibles	(1)	€m	151,7	74,7	82,0	
*-5% à périmètre constant par rapport aux calculs du premier trimestre 2023						
PAR BUSINESS LINE	Notes	Données en	S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)

						
Ventes ^[1]		€m	73,0	153,6	100,8	+38%
Carnet de commandes	(2)	€m	143	301	211	+48%
Prises de commandes sur 12 mois	(3)	€m	208	244	250	+20%
Capacité en ligne ^[2]		MWh	98	126	228	+132%
Projets en construction	(4)	MWh	751	1.384	1.413	+88%
Pipeline	(5)	€m	1.031	1.043	1.035	stable
Projets dans lesquels NHOA est présélectionnée		#	5	3	6	
	Notes	Données en	S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)

						
Ventes ^{[1][3]}	-	€m	5,1	11,4	13,1	+159%
Capacité de production		# PoC	2.750/semaine	2.750/semaine	2.750/semaine	

	Notes	Données en	S1 2022 (tel que retraité)	FY 2022	S1 2023	Var% vs 30 juin 2022 (tel que retraité)
						
Ventes ^[1]	(6)	€m	N/A	0,6	2,0	
Taux d'utilisation ^[4]	(7)	%	N/A	N/A	2,4%	
Taux d'occupation ^[5]	(8)		N/A	N/A	19,7%	
Sites opérationnels et en construction ^[6]	(9)	#	59	554	1.062	+1.700%
PoC opérationnels et en construction ^[6]	(10)(11)	#	932	2.088	3.215	+245%
- Italie		%	N/A	N/A	43%	
- France		%	N/A	N/A	23%	
- Espagne		%	N/A	N/A	11%	
- Portugal		%	N/A	N/A	23%	
dont PoC opérationnels ^[6]		#	N/A	N/A	1.263	
dont PoC déjà installés et en attente de raccordement au réseau ^[6]		#	N/A	N/A	306	
dont PoC sécurisés et en construction ^[6]		#	N/A	N/A	1.646	
Sites en cours d'évaluation ^[6]	(12)	#	1.455	2.165	2.493	+71%
Sites en développement ^[6]	(13)	#	164	569	1.229	+649%

[1] Les Ventes font référence au chiffre d'affaires et autres revenus.

[2] À partir du T2 2023, l'indicateur de la capacité en ligne est exprimé en MWh et non en MW. Veuillez vous référer aux notes supplémentaires pour plus de détails

[3] Veuillez noter que le chiffre d'affaires consolidé au niveau du Groupe et le chiffre d'affaires au niveau de Free2move eSolutions comprennent le retraitement de 4,1 millions d'euros pour le premier semestre 2022, afin de refléter la correction d'erreurs dans la comptabilisation du chiffre d'affaires pour Free2move eSolutions pour les six premiers mois de l'exercice 2023

[4] L'indicateur du taux d'utilisation s'applique à l'Italie, à la France et à l'Espagne et est calculé d'abord au niveau de la station comme le rapport entre

(a) les kWh vendus divisés

(b) la puissance maximale disponible (c'est-à-dire la connexion au réseau) multipliée par 18 heures (soit le nombre d'heures de charge maximum journalier supposé) par le nombre de jours de la période concernée. Les ratios sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations.

Il convient de noter que les données relatives à l'utilisation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période de mise en place progressive de six mois et uniquement pour la recharge rapide en courant continu.

[5] L'indicateur du taux d'occupation s'applique au Portugal où, en raison de la réglementation différente du marché, Atlante, en tant que CPO, est payé pour l'utilisation de son infrastructure "à la minute". Veuillez vous référer à la note 8 pour plus de détails

[6] Comprend les sites Ressorlar et les PoC CA provenant principalement du réseau acquis de KLC et Ressorlar

Notes sur la Mise à jour Commerciale et Opérationnelle S1 2023

(1) Les **Liquidités et les lignes de crédit disponibles** représentent les liquidités sur les comptes bancaires du Groupe NHOA, associées aux lignes de crédit approuvées et disponibles à la date de référence. À partir du T1 2023, nous avons exclu, de cet indicateur, les dépôts des liquidités et les lignes de crédit disponibles en espèces et le collatéral en espèces publié pour garantir les sûretés sur les projets en cours d'exécution.

(2) Le **Carnet de commandes** représente le chiffre d'affaires estimé et autres revenus attribuables aux (i) bons de commandes reçus, aux contrats signés et aux projets sécurisés (qui représente 100 % du Carnet de commandes à présent), et (ii) contrats de Développement de Projets sécurisés par un CAE (contrat d'achat

d'électricité) dont la valeur convenue est un prix au kWh d'électricité et une quantité de MW à installer (0 % du Carnet de commandes à présent). Lorsque l'exécution d'un contrat ou d'un projet a commencé, le montant enregistré en Carnet de commandes est calculé comme (A) le prix de transaction des bons de commande, des contrats ou des projets concernés sous (i) et (ii) ci-dessus, moins (B) le montant des revenus enregistrés, à la date de référence, conformément à la norme IFRS 15 (représentant le montant du prix de transaction affecté aux obligations de performance exécutées à la date de référence).

(3) Les Prises de commandes sur 12 mois représentent la valeur cumulée des bons de commandes, des contrats signés et des projets attribués au cours des 12 mois précédant la date de clôture concernée.

(4) Projets en construction est un indicateur représentant l'équivalent de capacité du Carnet de commandes, en termes de contrats d'approvisionnement clés en main ou EPC signés et donc sans compter les contrats de développement de projets associés à un contrat d'achat d'électricité (CAE), (voir Note (2)).

(5) Pipeline désigne l'estimation, à date, du montant des projets potentiels, appels d'offres et soumissions auxquels NHOA Energy a décidé de participer ou de répondre. Le Groupe NHOA publiera tous les trimestres lors de sa Mise à jour commerciale et opérationnelle le nombre de projets pour lesquels NHOA est officiellement présélectionnée.

(6) Les Ventes incluent les données provenant de l'acquisition récente de l'unité commerciale e-mobilité de Ressler S.r.l (« Ressler ») et l'acquisition récente d'une participation majoritaire dans Kilometer Low Cost S.A. (« KLC »).

(7) Taux d'utilisation, un indicateur publié pour la première fois au T2 2023, ne s'applique qu'à l'Italie, la France et l'Espagne. Il est calculé au niveau de la station comme le rapport entre (a) les kWh vendus et (b) la puissance maximale disponible (c'est-à-dire la connexion au réseau disponible) multipliée par 18 heures (considérées comme le maximum quotidien de temps de charge) par le nombre de jours dans la période concernée. Les taux sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations. Notez que les données d'utilisation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période d'intégration de six mois et uniquement pour la charge rapide en courant continu.

(8) Taux d'occupation, l'indicateur Taux d'occupation ne s'applique qu'au Portugal où, en raison des différentes réglementations du marché local, Atlante, en tant qu'opérateur de points de charge (CPO), est rémunéré pour l'utilisation de son infrastructure « à la minute ». Le taux d'occupation est donc calculé sur une base de 24 heures, d'abord au niveau de la station comme le rapport entre (a) les minutes de sessions de charge vendues et (b) le nombre total de minutes dans la période concernée. Les taux sont ensuite agrégés, pondérés par la puissance disponible des stations. Notez que les données d'occupation des stations ne sont incluses dans le calcul qu'après une période d'intégration de six mois.

(9) Sites opérationnels et en construction, comprend, à la date de référence, le nombre de sites déjà opérationnels, déjà installés mais en attente de raccordement au réseau, sécurisés et en construction. Veuillez noter que cet indicateur de performance comprend des points de charge en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(10) PoC opérationnels et en construction, comprend les points de charge déjà opérationnels à la date de référence, déjà installés mais en attente de raccordement au réseau, sécurisés et en cours de construction. Veuillez noter que cet indicateur de performance comprend des points de charge en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(11) Pour l'indicateur de performance « PoC opérationnels et en construction » la répartition géographique

et par phase de construction est fournie, y compris PoC en courant alternatif, provenant principalement des réseaux acquis de KLC et Ressler.

(12) Sites en cours d'évaluation comprend le nombre total de sites, à la date de référence, qui sont activement recherchés après une activité de prospection et après une première sélection interne de faisabilité de haut niveau. À ce stade, la documentation contractuelle complète reste à finaliser et à signer, tous les permis requis n'ont pas encore été attribués et la construction n'a pas commencé.

(13) Sites en développement, comprend les sites pour lesquels une activité de faisabilité plus détaillée commence, y compris des discussions détaillées avec les propriétaires de sites et un échange de documentation. Pour les sites inclus dans la l'indicateur de performance « en développement », il y a un degré raisonnable de confiance qu'ils pourront être convertis en stations de charge dans les six prochains mois (sous réserve de l'interconnexion et des délais de livraison des dispositifs).

Notes supplémentaires

À partir du premier semestre 2023, la capacité en ligne est indiquée en MWh de capacité de stockage d'énergie, par opposition à MW de capacité de puissance, comme cela a été historiquement rapporté. Les systèmes de stockage sont de plus en plus dimensionnés pour déplacer en temps les volumes importants d'énergie renouvelable de périodes de surproduction à des périodes de plus grande dépendance résiduelle à la génération basée sur les combustibles fossiles. Leur volume de capacité de stockage est donc un indicateur plus significatif que leur puissance, qui indique la vitesse de charge ou de décharge de ces volumes.

3.9 Principaux principes comptables

3.9.1 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la norme IFRS 3. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels acquis sont repris à leur juste valeur à la date d'acquisition s'ils remplissent les critères comptables d'IFRS 3. L'écart d'acquisition représente les flux de trésorerie futurs provenant des synergies postérieures à l'acquisition, au-delà des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Les frais de transaction sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que de manière provisoire avant la fin de la première période de reporting, le regroupement d'entreprises est comptabilisé à l'aide de montants provisoires. Les ajustements des montants provisoires et la comptabilisation des actifs et des passifs récemment identifiés doivent être effectués au cours de la « période d'évaluation » lorsqu'ils reflètent de nouvelles informations obtenues sur des faits et des circonstances existant à la date d'acquisition. La période d'évaluation ne peut pas dépasser un an à compter de la date d'acquisition et aucun ajustement n'est autorisé après un an, sauf pour corriger une erreur.

3.9.2 Instruments financiers

Actifs financiers non dérivés

Le Groupe NHOA comptabilise initialement les prêts et créances à la date où ils sont générés. Tous les autres actifs financiers (notamment les actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat) sont comptabilisés initialement à la date de transaction à laquelle le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe NHOA dé-comptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels afférents aux flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'il transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels sur l'actif financier dans le cadre d'une transaction où quasiment tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier sont transférés. Toute participation dans les actifs financiers transférés créée ou retenue par le Groupe NHOA est comptabilisée comme un actif ou un passif distinct.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est indiqué dans l'état de la situation financière si, et seulement si le Groupe NHOA a le droit de compenser les montants et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Le Groupe NHOA détient les actifs financiers non dérivés suivants :

- Prêts et créances ; et
- Trésorerie et équivalents de trésorerie.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Ces actifs financiers font l'objet d'une provision pour pertes attendues dès leur comptabilisation initiale, selon la méthode dite simplifiée prescrite par IFRS 9 pour les créances clients.

Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, déduction faite des pertes de valeur.

Conformément à l'IAS 1, le Groupe présente séparément les actifs et passifs courants et non courants lors de l'établissement de la situation financière. Compte tenu de la majorité des activités du Groupe, il a été considéré que le critère à utiliser pour classer les actifs est le délai prévu pour réaliser l'actif ou régler le passif : l'actif est classé comme courant si cette période est inférieure à 12 mois et comme non-courant si elle est de plus de 12 mois après la période de déclaration.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les dépôts à vue dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, sans risque de variation de valeur.

Passifs financiers non dérivés

Le Groupe NHOA comptabilise initialement les titres de créance émis et les passifs subordonnés à la date à laquelle ils ont été créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de transaction, à savoir la date à laquelle NHOA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsqu'il est libéré de ses obligations contractuelles ou lorsque celles-ci sont annulées ou arrivées à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est indiqué dans l'état de la situation financière si, et seulement si le Groupe a le droit de compenser ces montants et a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

NHOA classe les passifs financiers non dérivés dans la catégorie des autres passifs financiers. Ces passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs.

Les autres passifs financiers comprennent les prêts et emprunts, les autres passifs financiers à court terme et les fournisseurs et autres dettes.

Les découverts bancaires remboursables sur demande et faisant partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe NHOA sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

3.9.3 Capitaux propres

Les actions ordinaires entrent dans la catégorie des capitaux propres. Les coûts supplémentaires directement attribuables à l'émission des actions ordinaires sont comptabilisés en les déduisant des capitaux propres, nets de toute incidence fiscale.

3.9.4 Immobilisations corporelles

Coût

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les gains et les pertes sur la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés en comparant le produit de la cession à la valeur comptable des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en résultat.

Le coût de remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cet élément s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à cette partie iront au BPA de NHOA et que son coût peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont encourus.

Amortissements

Les amortissements sont déterminés sur la base du coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle. Les composants principaux des actifs individuels sont identifiés et, si un composant a une durée d'utilité différente de celle du reste de cet actif, ce composant est amorti séparément.

L'amortissement est comptabilisé au le compte de résultat par application de la méthode linéaire pendant la durée d'utilité estimée de chaque composant d'un élément d'immobilisation corporelle. Les terrains ne sont pas amortis

Les durées d'utilité estimées pour l'année en cours sont les suivantes :

- Équipement et machinerie - 6, 7 ans
- Matériel informatique - 5 ans
- Mobilier - 6, 7 ans
- Véhicules - 5 ans

Les méthodes d'amortissement, durées d'utilité et valeurs résiduelles sont revues à la fin de chaque exercice et ajustées si nécessaire de façon prospective.

3.9.5 Immobilisations incorporelles

Coûts de développement et autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les éléments générés en interne dans la phase de développement, qui sont comptabilisés si, et seulement si, le groupe NHOA peut démontrer tous les éléments suivants :

- a faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin qu'il soit disponible pour être utilisé ou vendu ;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- sa capacité à générer des avantages économiques futurs probables - entre autres choses, le groupe NHOA peut démontrer l'existence d'un marché pour la production des immobilisations incorporelles ou de l'immobilisation incorporelle elle-même ou, s'il doit être utilisé en interne, utilité de l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour mener à bien le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et
- sa capacité à évaluer de manière fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement.

Les marques générées en interne, les listes de clients et les autres incorporels similaires ne sont pas comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles.

Le coût des immobilisations incorporelles générées en interne est la somme des dépenses engagées à compter de la date à laquelle l'immobilisation incorporelle remplit pour la première fois les critères de comptabilisation et comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'actif de manière à pouvoir fonctionner de la manière suivante: prévu par la direction.

Les dépenses ultérieures ne sont activées que lorsqu'elles augmentent les avantages économiques futurs inhérents à l'actif spécifique auquel elles se rapportent. Toutes les autres dépenses, y compris les dépenses au titre des écarts d'acquisition générés en interne et des marques, sont comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles sont encourues.

Amortissement

L'amortissement est basé sur le coût d'un actif moins sa valeur résiduelle. L'amortissement est comptabilisé en résultat sur une base linéaire sur la durée de vie estimée des actifs incorporels, autres que les écarts d'acquisition, à compter de la date à laquelle ils sont disponibles à l'emploi.

Les durées de vie utiles estimées pour les années en cours et comparées sont les suivantes :

- coûts de développement - de 3 à 5 ans, en fonction du projet spécifique;
- marques, brevets et licences à durée de vie définie - 10 ans (en aucun cas, plus longtemps que la durée du brevet ou de la licence).

La méthode d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont revues à chaque date de clôture et ajustées si nécessaire.

Actifs non courants détenus pour la vente et les activités abandonnées

Les actifs (ou groupes de cessions) détenus en vue de la vente ne sont pas amortis, ils sont évalués à la valeur plus basse entre la valeur comptable et la juste valeur moins les coûts de vente et ils sont expressément décrits.

3.9.6 Dépréciation d'actifs

À la fin de chaque exercice, le groupe NHOA détermine s'il existe un indice de perte de valeur de ses immobilisations incorporelles (y compris les frais de développement) ainsi que des immobilisations corporelles.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dépasse sa valeur recouvrable estimée.

La valeur recouvrable d'une immobilisation ou de son UGT est celle qui est la plus élevée parmi les deux valeurs suivantes : sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour mesurer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs sont actualisés à leur valeur actuelle en appliquant un taux d'actualisation qui reflète les estimations actuellement en vigueur sur le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'immobilisation ou à l'UGT. Les immobilisations qui ne peuvent être testées individuellement sont regroupées en groupes d'actifs les plus petits possibles générant des entrées de trésorerie provenant d'une utilisation continue largement indépendantes des entrées de fonds d'autres immobilisations ou UGT.

Une dépréciation est comptabilisée si le montant recouvrable est inférieur à la valeur comptable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au le compte de résultat. Les pertes de valeur sont reprises uniquement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, net des dépréciations et amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Au contraire, les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat.

Détermination de l'Unité Génératrice de Trésorerie

Le Groupe NHOA a trois activités principales, correspondant à la vente de composants du système et autres éléments pour les solutions de support réseau, les solutions de génération de puissance hors réseau, les solutions d'e-Mobility et l'infrastructure de recharge rapide des VE. Les actifs du Groupe NHOA ne génèrent pas de flux de trésorerie distincts et les tests de dépréciation sont réalisés sur le Groupe dans son ensemble., à l'exception de la BL Atlante sites qui génèrera des flux de trésorerie indépendants, de sorte que le test de dépréciation a lieu sur les sites.

Les actifs corporels sont localisés en Italie, France et Espagne et sont dédiés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides, au V2G et à l'infrastructure de recharge rapide des VE. Les solutions de stockage hybrides sont fabriquées par NHOA en utilisant sa technologie (brevets, développement et savoir-faire). Tous les actifs incorporels sont dédiés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides et des produits d'e-Mobility. En particulier, les coûts de développement, les brevets, le goodwill sur EPS Italia (principalement lié au savoir-faire sur des solutions de stockage hybrides) et les marques comptabilisées dans les états financiers consolidés sont liés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides et des produits d'e-Mobility. Par conséquent, il n'est pas possible d'identifier un groupe d'actifs générant des flux de trésorerie indépendants plus petit que l'ensemble des actifs du Groupe, car ces actifs sont utilisés pour générer des flux de trésorerie liés à l'activité de vente de solutions de stockage hybrides à des clients dans le monde entier.

3.9.7 Stocks

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ce coût comprend les dépenses engagées pour acquérir les stocks, les frais de conversion et autres frais engagés pour les amener vers leur lieu de stockage.

Des provisions sont comptabilisées pour les stocks obsolètes et à rotation lente, les produits finis, pièces de rechange et autres fournitures en fonction de leur montant recouvrable attendu et de leur valeur de réalisation. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts d'achèvement estimés ainsi que des frais de vente.

3.9.8 Avantages du personnel

Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi au titre duquel une entité paie des cotisations fixes à une entité distincte et n'a pas d'obligation actuelle (juridique ou implicite) de payer des montants supplémentaires. Les obligations de contribution à des régimes de retraite définis sont comptabilisées au compte de résultat comme des dépenses de prestations sociales lors des périodes au cours desquelles les employés ont rendu leurs services à la société.

En Italie, quasiment tous les employés bénéficient d'un régime à cotisations définies prévu par la loi (appelé « *Trattamento di fine Rapporto* » - TFR). Les sociétés doivent reverser tous les mois un certain pourcentage du salaire de leurs employés. Ces montants sont perçus par l'INPS (Istituto Nazionale della Previdenza Sociale – bureau national d'assurance sociale), qui verse une pension aux employés lorsqu'ils prennent leur retraite. Les collaborateurs peuvent choisir de destiner leur TFR à des fonds autres qu'INPS.

Les fonds TFR cumulés sont ensuite versés lors du départ de l'employé, quelle qu'en soit la raison, ou au moment de son départ en retraite. Dans des situations spécifiques, l'employé ayant travaillé plus de 8 années consécutives chez le même employeur peut obtenir le droit de retirer partiellement son TFR. Ce régime est sans capitalisation.

Le Groupe NHOA détermine le passif net au titre des prestations pour la période concernée en se basant sur des calculs actuariels. Les écarts de réévaluation et pertes actuariels, sont comptabilisés immédiatement dans l'état de la situation financière par contrepartie des autres éléments de résultat global.

Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif est comptabilisé à hauteur du montant devant être versé au titre des primes à court terme ou des régimes d'intéressement aux bénéficiaires si le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) de verser ce montant du fait de services fournis par le passé par l'employé et si ladite obligation peut être évaluée de manière fiable.

Plans de stock option

IFRS 2 prescrit de constater en charges de personnel les services rémunérés par des paiements fondés sur des actions. Ces services sont évalués à la juste valeur des instruments accordés et reconnus en charge sur la période d'acquisition des droits. S'agissant de plans qui se régleront en actions du Groupe NHOA, la contrepartie de la charge est reconnue directement en capitaux propres. Lorsque les plans sont qualifiés de « règlement en liquidité, une dette est reconnue au bilan à hauteur de la valeur attendue de règlement. Cette dette est réévaluée à chaque clôture avec une contrepartie en résultat de la période.

3.9.9 Provisions

Une provision est constituée si, à la suite d'un événement passé, le groupe NHOA a une obligation juridique ou implicite actuelle qui peut être estimée de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont déterminées en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus à un taux avant impôt reflétant les évaluations actuelles de la valeur temps de l'argent par le marché et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée comme un coût financier.

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque NHOA a approuvé un plan de restructuration détaillé et formel et que la restructuration a débuté ou a été annoncée publiquement.

Les dépenses d'exploitation futures ne sont pas provisionnées.

3.9.10 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la mesure où il est probable qu'un avantage économique reviendra au Groupe et qu'il peut être mesuré de manière fiable quel que soit le moment où le règlement est effectué. Le chiffre d'affaires est calculé à la juste valeur de la contrepartie reçue ou devant être reçue en tenant compte des conditions de paiement définies par le contrat et nets d'impôts et de droits. Le Groupe a conclu qu'il était le principal dans tous ses accords générateurs de chiffre d'affaires car il est responsable vis-à-vis des clients, et dispose d'une latitude en matière d'établissement des prix de vente et est également exposé à des risques d'inventaire.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires tiré de la vente de marchandise est comptabilisé conformément à IFRS 15, lors du transfert du contrôle au client qui se caractérise en général par le transfert des risques et avantages substantiels inhérents à la propriété des marchandises à l'acheteur, ce qui correspond habituellement à la livraison desdites marchandises. Le chiffre d'affaires tiré de la vente de marchandises est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, net des retours et remises, rabais commerciaux et escomptes de volume. Le Groupe offre, pour tous ses produits vendus et pendant une période de deux ans, des dispositions de garantie qui correspondent aux pratiques en vigueur dans le secteur. Ces garanties ne répondent pas à la définition d'une obligation de performance supplémentaire selon IFRS 15 et sont donc comptabilisées par le biais de provisions le cas échéant sur la base des coûts de garantie historiques engagés et des obligations de garantie toujours en cours.

Prestation de services et contrats de construction

Prestation de services : les produits tirés des prestations de services (installation et maintenance des machines installées) sont comptabilisés conformément à IFRS 15, lors du transfert de contrôle au client, ce qui en pratique génère une reconnaissance en continu sur la période de prestation.

Contrats de construction : Le revenu sur ces contrats n'est reconnu à l'avancement que dans la mesure où les critères prévus par la norme IFRS 15 sont remplis. Il s'agit notamment de démontrer que l'on construit un actif sans usage alternatif et que le contrat prévoit une sécurisation des paiements à hauteur des coûts engagés incrémentés d'une marge raisonnable. Pour ces contrats, le revenu est alors reconnu à l'avancement selon la méthode des coûts encourus ; Lorsque le résultat du contrat ne peut être évalué de manière fiable, le revenu est comptabilisé uniquement à hauteur des dépenses engagées.

Si les conditions d'une reconnaissance du revenu en continu ne sont pas remplies, le chiffre d'affaire est alors reconnu uniquement à l'achèvement du projet, lors du transfert du contrôle au client.

Enfin, chaque contrat est décomposé en plusieurs obligations de performance, avec un chiffre d'affaire alloué et reconnu selon les critères propres à chacune d'entre elle.

Accords de ventes à livrer

Les produits dérivant des accords de ventes à livrer sont comptabilisés en application de l'IFRS 15, si les conditions suivantes sont réunies:

- (a) l'accord de vente à livrer doit reposer sur un motif substantiel (par exemple, l'accord a été demandé par le client) ;
- (b) le produit doit être identifié séparément comme appartenant au client;
- (c) le produit doit être prêt à être transféré physiquement au client; et
- (d) l'entité n'a pas la possibilité d'utiliser le produit ou de le remettre à un autre client.

Lorsque NHOA reconnaît des revenus pour la vente d'un produit dans le cadre d'un accord de vente à livrer, elle tient compte du fait qu'elle conserve des obligations (par exemple les services de garde), conformément aux paragraphes 22 à 30 selon lesquels NHOA doit affecter une partie du prix de la transaction en application des paragraphes 73 à 86.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que le groupe NHOA se conformera à toutes les conditions prévues. Si la subvention est liée à un poste de dépense, celle-ci est systématiquement comptabilisée en produits sur les périodes au cours desquelles les coûts qu'elle doit compenser sont reconnus en charge. Si la subvention porte sur un actif immobilisé, elle réduit la valeur comptable de l'actif en question. La subvention est ensuite comptabilisée dans le compte de résultat par le biais d'une réduction de la charge d'amortissement.

3.9.11 Impôt sur le sociétés

Impôt sur le revenu de la période en cours

Les actifs et passifs d'impôts sur le revenu correspondent au montant devant être recouvré par les autorités fiscales. Les taux d'imposition et législations fiscales pris en compte pour calculer les montants à payer sont ceux qui sont en vigueur ou quasiment en vigueur à la date de clôture dans les pays où le Groupe est actif et génère du revenu imposable.

Les impôts sur le résultat de la période en cours sur les éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres sont comptabilisés dans les capitaux propres et non dans le compte de résultat. La direction évalue régulièrement les positions adoptées dans les déclarations d'impôt dans les situations où les réglementations fiscales en vigueur sont sujettes à interprétation et établit des provisions le cas échéant.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les écarts temporels entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur base comptable

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires imposables, sauf :

- Si le passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni les pertes et bénéfices imposables et

- Concernant les écarts comptables temporaires liés aux investissements et aux filiales, aux associés et aux intérêts dans des coentreprises, si le moment de l'inversement des écarts temporaires peut être contrôlé et qu'il est probable que les écarts temporaires ne s'inversent pas dans un avenir proche.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires déductibles, le report des crédits d'impôts inutilisés et les pertes fiscales inutilisées, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice fiscal sera disponible pour y imputer les écarts temporaires déductibles, et où le report des crédits d'impôt inutilisés et des pertes fiscales inutilisées peut être utilisé, sauf :

- Si l'actif d'impôt différé lié à l'écart temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni les pertes et profits imposables ; et
- Concernant les écarts temporaires déductibles liés aux investissements dans des filiales, associés et participations dans des coentreprises, les actifs d'impôts différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les écarts temporaires puissent s'inverser dans un futur proche et où des bénéfices imposables auxquels imputer les écarts temporaires seront disponibles pour être utilisés.

La valeur comptable des actifs fiscaux différés est réexaminée à chaque date de déclaration et ajustée selon les probabilités d'existence de montants suffisants de bénéfices imposables disponibles pour permettre l'utilisation de tout ou partie des actifs fiscaux différés.

Les actifs et passifs fiscaux différés sont évalués aux taux d'imposition devant être appliqués lors de l'exercice au cours duquel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, en fonction des taux d'imposition (et des législations fiscales) entrés en vigueur ou quasiment entrés en vigueur à la date de clôture

Les éléments d'impôts différés sont comptabilisés en corrélation avec la transaction sous-jacente en compte de résultat, résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement opposable de les compenser et si les impôts différés portent sur la même entité imposable et relèvent de la même autorité fiscale.

Les bénéfices fiscaux acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises mais ne répondant pas aux critères de comptabilisation distincte à cette date, sont comptabilisés ultérieurement si de nouvelles informations émergent sur les faits et circonstances. L'ajustement est traité soit comme une réduction du goodwill (à condition que le montant ne dépasse pas celui du goodwill) s'il a eu lieu au cours de la période mesurée, soit comptabilisé au compte de résultat.

3.9.12 Actions propres et bénéfice par action

Le coût de toute action propre achetée et/ou détenue est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Les plus-values provenant de toute vente ultérieure sont également comptabilisées en les capitaux propres.

Les bénéfices de base par action sont calculés en divisant le profit (perte) attribuable aux propriétaires de l'entité-mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Pour les bénéfices dilués par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté en supposant la conversion de toutes les actions ayant potentiellement un effet dilutif.

3.9.13 Autres informations

Le groupe NHOA n'a souscrit aucun instrument financier dérivé ni conclu aucun accord contractuel visant à transférer des actifs financiers.

4. INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle de NHOA reflète les activités sectorielles du Groupe, dont les résultats sont régulièrement contrôlés par le CODM pour évaluer la performance et prendre des décisions quant aux ressources à attribuer à chaque secteur.

Dans le cadre du Masterplan10x, annoncé au marché en juillet 2021, un nouveau modèle économique simplifié a été introduit, axé autour trois Lignes d'Activités (Business Lines "BL"): NHOA Energy, Free2move eSolutions et Atlante. Effective depuis le 1er janvier 2022, la direction de NHOA a également redessiné le système des rapports internes envers le CODM, en ligne avec le Masterplan10x. Pour être conformes aux dispositions de la norme internationale sur les rapports qui régit l'information sectorielle (IFRS 8), les secteurs de NHOA soumis à l'information sont ainsi identifiés:

(i) **NHOA Energy**, la *business line* du Groupe NHOA dédié au stockage d'énergie, menée par Giuseppe Artizzu en qualité de general manager, offrant sur trois zones géographiques (Amériques, EMEA et Asie-Pacifique) (a) des solutions de stockage conçues pour aider les réseaux de transport et de distribution à gérer la pénétration croissante de sources renouvelables intermittentes et, (b) des systèmes de stockage distribués pour répondre aux besoins en durabilité, accessibilité et fiabilité des secteurs industriel et de production électrique, avec la possibilité d'inclure des systèmes basés sur l'hydrogène.

(ii) **Free2move eSolutions**, la *business line* du Groupe NHOA dédiée aux produits et services d'e-mobilité, représentée par F2M eSolutions, la jointventure avec Stellantis menée par Mathilde Lheureux en qualité de general manager qui offre des solutions et des technologies innovantes pour la recharge des VE, et développe la technologie qui permet l'échange énergétique entre les véhicules et le réseau électrique.

(iii) **Atlante**: menée par Stefano Terranova en qualité de general manager. Il s'agit d'une ligne d'activité dédiée au réseau de charge rapide et ultra-rapide pour véhicule électriques, grace aux énergies renouvelables, au stockage d'énergie et au réseau intégré à 100%, dans un premier temps en Italie, France, Espagne et Portugal (ensemble "Europe du Sud").

(iv) **Corporate**: comprends les principales fonctions de support commercial, notamment le service juridique, le service financier, la trésorerie central, le service informatique, les ressources humaines, communication d'entreprise, relations avec les investisseurs, services du siège social, les activités d'assurance d'entreprise ainsi que les activités en matière d'ESG.

L'information sectorielle présentée au CODM comprend le chiffre d'affaires, l'EBITDA et le bénéfice net.

4.1 Informations par secteurs d'activités

Informations par secteur d'activité (montants en k Euros)	NHOA Energy	Free2move eSolutions	Atlante	Corporate	Total
Chiffre d'affaires	100.633	13.107	1.927	0	115.666
Autres revenus incluant les éléments non récurrents	204	3	93	4	304
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS	100.837	13.110	2.019	4	115.970
Coût des produits vendus	(89.030)	(8.556)	(1.229)	4	(98.811)
MARGE BRUTE PROVENANT DES VENTES	11.807	4.554	790	8	17.159
% du Chiffre d'affaires et des autres revenus	11,7%	34,7%	39,1%	204,9%	14,8%
Frais de personnel	(8.764)	(6.588)	(6.310)	(1.737)	(23.399)
Autres frais d'exploitation	(1.932)	(3.246)	(3.914)	(1.259)	(10.351)
EBITDA	1.111	(5.279)	(9.434)	(2.988)	(16.590)
Amortissements et dépréciations	(2.177)	(1.266)	(757)	(117)	(4.318)
Dépréciations et pertes de valeur	0	(793)	0	0	(793)
Stock options et plans d'intéressement	(899)	0	(270)	(764)	(1.933)
EBIT excluding non-recurring items	(1.965)	(7.338)	(10.461)	(3.869)	(23.633)
Non recurring expenses and Integration costs	(119)	(116)	(654)	(73)	(962)
EBIT	(2.084)	(7.454)	(11.115)	(3.942)	(24.596)
Montant net des produits et charges financiers	(229)	(276)	(197)	(1.698)	(2.401)
Impôts sur le revenu	310	(3)	0	0	307
RESULTAT NET (PERTE)	(2.004)	(7.733)	(11.313)	(5.640)	(26.689)

4.1.1 NHOA Energy

NHOA Energy, la business line du Groupe NHOA dédié au stockage d'énergie, a confirmé un EBITDA positif également au premier semestre 2023, avec 1,1 million d'euros d'EBITDA réalisé sur 100,8 millions d'euros de chiffre d'affaires et autres revenus, malgré une multiplication par deux des coûts du personnel afin d'établir la plateforme mondiale d'origination et d'exécution qui portera ses fruits au cours des prochaines années.

Au premier semestre 2023, le **chiffre d'affaires et autres revenus** a augmenté de 38% par rapport au premier semestre 2022.

La BL NHOA Energy continue de se focaliser sur la réalisation de projets, en menant simultanément des activités sur 12 projets d'exécution au premier semestre, situés sur plusieurs continents, de l'Europe à l'Amérique du Nord et du Sud, et de l'Australie à l'Asie. La principale contribution au chiffre d'affaires du premier semestre 2023 provient du projet Heping Big Battery de 300+MWh à Taiwan.

CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS (Y COMPRIS LES ELEMENTS NON RECURRENTS) PAR ZONES GEOGRAPHIQUES CONCERNEES PAR LES INSTALLATIONS (montants en K euros)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
ASIE PACIFIQUE	82.575	44.753	8.898
AMERIQUE LATINE	9.992	13.872	-
AUSTRALIE	7.328	84.444	61.988
EUROPE	347	6.548	1.633
USA	306	3.451	206
AFRIQUE	283	555	283
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES REVENUS (Y COMPRIS LES ELEMENTS NON RECURRENTS)	100.832	153.623	73.008

Le **Carnet de commandes** représente 211 millions d'euros, soit une baisse de 30 % par rapport à l'exercice 2022 et représente désormais 1.413 MWh aux États-Unis, dans la région APAC, en Europe et en Amérique latine. La baisse est due au chiffre d'affaires du premier semestre 2023, partiellement compensée par deux nouveaux projets au Royaume-Uni (pour une capacité cumulée de 130 MWh) conclus au deuxième trimestre 2023. Les autres projets figurant dans le carnet de commandes sont principalement représentés par 1 projet en Australie (400MWh+Neoen Blyth) 2 projets à Taiwan (pour une capacité cumulée de 400+ MWh) 1 projet en Amérique latine (Perù 35 MWh+ pour Inkia Kallpa), et 1 projet aux Etats-Unis (22 Mwh).

Au premier semestre 2023, 3 centrales ont été mises en service et sont maintenant opérationnelles : une extension de 22 MWh du système de stockage du projet Hoping 1 à Taiwan et deux projets en Italie pour une capacité cumulée de 41 MWh, tandis que quatre autres ont déjà commencé leur phase de mise en service et sont sur le point de finaliser leurs activités finales.

Le **Pipeline** du Business Line NHOA Energy est en ligne comparé au 31 décembre 2022, dépassant toujours 1 milliard d'euros, en Australie, en Asie-Pacifique, en Amérique du Nord, en Europe et en Amérique latine. NHOA est actuellement présélectionné pour 6 projets.

La **marge brute** calculée sur le chiffre d'affaires s'élève à 11,7 %, soit une amélioration par rapport à l'exercice 2022 (9,1 %), grâce à la nouvelle répartition des projets.

L'**EBITDA** de la BL NHOA Energy a atteint 1,1 million d'euros au premier semestre 2023, confirmant sa rentabilité positive, malgré l'élargissement de son périmètre, et restant en ligne avec **les prévisions d'EBITDA pour l'exercice 2023**, qui devraient se situer **entre 5 millions d'euros et 10 millions d'euros**.

La signature du nouveau contrat au Royaume-Uni atteste de l'ambition de NHOA de s'adresser à tous les marchés potentiels possibles, de gagner en visibilité et en confiance auprès des autorités et des entreprises à l'échelle mondiale. Pour la deuxième année consécutive, le NHOA Energy Graduate Program a été lancé, avec l'embauche de 10 autres jeunes talents, qui apprennent maintenant des experts de terrain et de la direction dans leurs activités quotidiennes, dans le but d'assurer un avenir brillant à la société.

Concernant la BL NHOA Energy, l'**EBIT hors non récurrents** est négatif pour 2.0 millions d'euros aligné sur le **résultat net** du même montant.

4.1.2. Free2Move eSolutions

La Business Line du groupe NHOA dédiée à l'e-mobility en joint-venture avec Stellantis, est pleinement opérationnelle depuis mai 2021 et après une année de transition où elle a dû faire face à une chaîne d'approvisionnement globalement perturbée pour les délais de livraison des composants critiques et à une réorganisation au niveau de la direction générale, avec la nomination de la nouvelle directrice générale Mathilde Lheureux en novembre 2022, affiche des résultats encourageants, principalement grâce à l'ouverture du marché américain, géré par la nouvelle filiale Free2Move eSolutions US.

Le **chiffre d'affaires et autres revenus** d'e-Mobility ont atteint 13.1 millions d'euros, soit +198% par rapport au S1 2022, dont 9,7m€ proviennent de la société naissante aux Etats-Unis.

La **marge brute** de la période s'élève à 34.7 % principalement en raison du modèle commercial en place aux États-Unis.

L'**EBITDA** pour le premier semestre est de -5,3 millions d'euros et malgré l'amélioration de la marginalité et l'augmentation significative des volumes, la combinaison des deux composantes n'est toujours pas suffisante pour couvrir les coûts de la structure. L'expansion sur le marché nord-américain, avec un carnet de commandes qui dépasse l'équivalent de 60 millions d'euros, donne une stabilité et un sentiment positif pour l'avenir proche.

Free2move eSolutions a également rejoint le réseau AVERE, European Association for Electromobility qui promeut la mobilité électrique et les transports durables. AVERE est une plate-forme qui comprend des ONG, des centres de recherche et des entreprises pour un dialogue continu entre toutes les parties prenantes afin de rendre possible l'objectif européen de mobilité zéro émission.

EBIT hors non récurrents s'élève à -7.3 millions d'euros et le **Résultat Net** s'élève respectivement à -7.7 millions d'euros.

4.1.3. Atlante

Atlante, Business Line du groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide des véhicules électriques, lancée en juillet 2021 avec des opérations démarrées en novembre 2021 avec la création d'une entité juridique et l'arrivée de son CEO, a déjà montré sa capacité à accélérer ses objectifs 2025, avec plus de 3.200 points de charge en ligne et en construction au 30 juin 2023 en Europe du Sud, en raison notamment de certaines opérations de fusion et d'acquisition. Le pipeline, qui comptait environ 1 500 nouveaux sites au premier semestre, est passé à plus de 2 700 à la fin de l'année et dépasse désormais les 3 700 sites au premier semestre 2023, y compris un certain nombre de sites stratégiques et emblématiques sécurisés.

Les Chiffres d'affaires et autres revenus ont atteint plus de 2,0 millions d'euros et sont liés à la vente de stations de recharge rapide, traitées comme un contrat EPC clé en main, aux revenus de la recharge des véhicules électriques et à la contribution de l'infrastructure de carburants alternatifs de CEF Transport.

L'**EBITDA** de -9.4 millions d'euros reflète encore la phase de start-up de la société et les investissements de lancement réalisés en termes de personnel, de technologie et d'outils nécessaires afin de construire la plateforme de développement, cohérente avec les objectifs ambitieux d'Atlante 2025.

Au cours de l'exercice, le Groupe Atlante a continué le développement de son système propriétaire de gestion de l'énergie (en s'appuyant sur le 15 ans d'expérience de NHOA) et a poursuivi l'expansion de son infrastructure de recharge rapide de véhicules électriques dans le sud de l'Europe, conformément à l'objectif supérieur du groupe NHOA de promouvoir la transition énergétique, notamment à travers la réalisation de deux opérations de fusion et d'acquisition: l'acquisition de KLC (Portugal) et de Ressler (Italie) et de leurs infrastructures connexes.

4.1.4. Corporate

Corporate est composée de toutes les fonctions et les services non attribuables à une seule Business Line, représentés par 1.7m€ de frais de personnel (liés au CEO Office du Groupe NHOA, aux Relations Investisseurs, au Corporate Finance, à la Trésorerie Centrale, au Corporate Legal, au Corporate IT, au Corporate Ressources humaines et communication d'entreprise) et 1.3 m € de charges d'exploitation (qui comprennent les services et les conseils pour les fonctions ci-dessus, les assurances d'entreprise et les services liés à notre Global Engineering Center de Milan).

5. NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

5.1 Produits des activités ordinaires

Augmentation du chiffre d'affaires et des autres produits de 48 % par rapport au premier semestre 2022 répartis comme il suit.

REVENUS PAR LIGNE D'ACTIVITE (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
NHOA Energy	100.633	153.012	72.716
Free2move eSolutions	13.107	10.680	4.400
Atlante	1.927	528	-
TOTAL REVENUS PAR LIGNE DE PRODUITS	115.666	164.220	77.116
Autres produits	304	1.466	1.026
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

L'augmentation est principalement due à la BL NHOA Energy (+38%), et provient essentiellement des deux contrats taiwanais Hoping 2 Big Battery (77m€) et SuAo 2.0 (5 m€), des 2 contrats péruviens (qui cumulent 9 millions d'euros) et du projet australien Synergy (7 millions d'euros). Le chiffre d'affaires lié à la BL Free2move eSolutions est presque trois fois plus élevé que celui du premier semestre 2022 (+198%). Atlante grâce notamment à son acquisition, a atteint un chiffre d'affaires de 1,9 millions d'euros.

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Contrats de construction	101.620	153.044	72.381
Ventes de marchandises	12.382	10.331	4.322
Prestations de services	1.664	844	414
Chiffre d'affaires	115.666	164.220	77.116
Autres produits	304	1.466	1.026
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Les ventes de contrats de construction sont liées à l'avancement des projets de stockage d'énergie, tandis que la prestation de services se réfère aux activités auxiliaires réalisées pour les deux BL, comme les contrats O&M pour le stockage et les installations et la recharge en tant que solutions de service pour l'e-Mobilité.

Les autres revenus sont principalement liés aux subventions de R&D et de projets.

La répartition des produits par entité juridique est la suivante:

PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
NHOA Energy	87.342	60.234	10.727
Free2Move eSolutions US	9.682	-	-
NHOA Australia	7.358	84.444	61.988
NHOA Latam	5.551	5.087	-
Free2Move Solutions	3.426	11.412	5.058
Atlante	1.505	646	76
Atlante Infra Portugal	426	-	-
NHOA Americas	328	3.247	9
CEN	257	555	283
Atlante IT	72	-	-
Atlante France	16	3	-
NHOA S.A.	4	57	-
Free2Move eSolutions France	2	1	-
Atlante Iberia	1	-	-
EPS Manufacturing	-	1	1
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

La répartition des Produits des activités ordinaires par zone géographique, classés en fonction du pays d'origine des clients et de la zone géographique d'installation, est la suivante:

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CLIENTS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
ASIE PACIFIQUE	82.779	44.753	4.810
USA	10.010	3.451	206
AMERIQUE LATINE	9.972	13.872	-
AUSTRALIE	7.358	84.444	61.988
EUROPE	5.594	18.611	10.855
AFRIQUE	257	555	283
TOTAL PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (y compris évènements non récurrents)	115.970	165.686	78.142

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Le montant du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe en devises étrangères est de 111.377 k\$ et correspond à 103.175 k€ soit 89% du chiffre d'affaires total et 10.703 kAUD soit 6.694 k€ ou 6% du chiffre d'affaires du Groupe.

5.2 Coût des biens et services vendus

Le coût des biens et services vendus au 30 juin 2023 est la suivante:

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Coûts des biens vendus/services rendus	(98.811)	(150.627)	(68.401)
COÛTS TOTAL DES BIENS ET SERVICES VENDUS	(98.811)	(150.627)	(68.401)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Le coût des produits vendus concerne les achats de matières premières, de consommables et de produits finis s'élève à 99 millions d'euros.

Le Groupe NHOA a connu une augmentation significative de 38% en 2023, principalement liée à l'augmentation importante des volumes d'affaires et de la BL relative au stockage où 62 millions d'euros sur 99 millions d'euros (63%) sont liés aux batteries et aux équipements de batteries alloués aux projets d'exécution.

Le tableau ci-dessous présente le détail du coût des biens et des services vendus par Ligne d'activité.

COÛTS DES BIENS ET SERVICES VENDUS PAR LIGNE D'ACTIVITE (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
NHOA Energy	(89.030)	(139.623)	(66.265)
Free2move eSolutions	(8.556)	(10.780)	(2.136)
Atlante	(1.229)	(224)	-
Corporate	4	-	-
TOTAL COST OF SALES BY BUSINESS LINE	(98.811)	(150.627)	(68.401)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

5.3 Coûts liés au personnel

Le tableau suivant présente les coûts de personnel et leur évolution au cours des exercices financiers suivant:

CHARGES DE PERSONNEL (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Salaires et rémunérations	(15.028)	(19.357)	(7.924)
Contributions sociales	(3.844)	(5.530)	(1.736)
Autres frais	(2.328)	(2.292)	(571)
Avantages du personnel	(2.199)	(3.438)	(1.380)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(23.399)	(30.617)	(11.611)

Les coûts de personnel ont augmenté de 11.788 k€, passant de 11.611 k€ pour le premier semestre 2022 à 23.399 k€ pour le premier semestre 2023.

L'augmentation des salaires et des cotisations sociales s'explique par l'augmentation du nombre d'employés. L'effectif total au 30 juin 2023 est de 522 (incluant les détachements auprès de NHOA) contre 451 au 31 décembre 2022 et 359 au 30 juin 2022).

Cet important plan d'embauche a également affecté les autres coûts (principalement liés aux frais de déplacement) qui ont augmenté de 1.757k€ et les avantages du personnel qui ont augmenté de 819 k€ par rapport à la même période en 2022.

5.4 Autres frais d'exploitation

Les autres frais d'exploitation représentent 10.350 k€ au premier semestre 2023.

Le tableau ci-dessous présente les autres frais d'exploitation au 30 juin 2023 par rapport à la période précédente.

AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Frais juridiques et autres frais de conseil	(3.069)	(4.416)	(1.025)
Licences de logiciels	(1.352)	(1.885)	(638)
Communication et Déplacements*	(1.318)	(2.104)	(489)
Divers	(888)	(814)	(374)
Impôts indirects	(849)	(4.249)	-
Loyers	(552)	(637)	(96)
Service à la clientèle	(414)	(341)	(258)
Maintenance	(408)	(460)	(118)
Assurances	(330)	(404)	(281)
Services fiscaux et administratifs	(279)	(447)	(103)
Sécurité	(242)	(425)	(151)
Audit	(197)	(393)	(144)
Rémunération des administrateurs	(160)	(339)	(62)
Commissions bancaires	(94)	(177)	(48)
Voyage	(89)	(178)	(86)
Impôts indirects	(79)	(37)	(20)
Autres Audit Frais	(32)	(78)	(39)
TOTAL OTHER OPERATING EXPENSES	(10.350)	(17.383)	(3.932)

*Certains des montants indiqués dans la colonne ne coïncident pas avec les montants figurant dans les états financiers consolidés de l'exercice 2022 et du semestre 2022, car ils reflètent certains reclassements visant à améliorer la présentation des états financiers (en particulier, le "Service à la clientèle" a été reclassé du poste "Communication" au poste "Service à la clientèle").

L'augmentation des autres charges d'exploitation est principalement due à la croissance de la périmètre de NHOA nécessaire pour soutenir la croissance contextuelle des activités relatives à chaque Ligne d'Activités.

En 2023, il y a plusieurs nouvelles sociétés qui n'ont pas encore été créées au premier semestre 2022, NHOA LATAM, NHOA Taiwan, Atlante Infra Portugal, Atlante Portugal, Atlante Italy, Free2Move eSolutions US, Free2Move eSolutions France et NHOA Corporate et leur impact sur les autres charges d'exploitation par rapport à l'année dernière est de 1,1 million d'euros.

Certaines sociétés, comme les principales de la BL Atlante: Atlante, Atlante France et Atlante Iberia, existaient déjà au premier semestre 2022, mais leur structure n'était pas mature et était encore en phase de démarrage - l'augmentation des autres charges d'exploitation pour ces 3 sociétés, maintenant en cycle complet, est de 2,7 millions d'euros et est principalement liée à des activités de conseil commercial et juridique, de communication, de marketing et d'événementiel, de services TIC et de recrutement. C'est également le cas pour les sociétés NHOA Australia et NHOA Americas relatives à la BL NHOA Energy, déjà constituées au S1 2022 mais maintenant en plein exercice (augmentation de 0,3 millions d'euros).

Les autres écarts principaux sont essentiellement liés aux activités de recherche et développement qui ne répondent pas aux critères de l'IAS 38 pour la capitalisation de la BL Free2move eSolutions (0,8 million d'euros) et à l'augmentation des coûts des services et des conseils en TIC pour NHOA Energy et F2M eSolutions (0,5 million d'euros).

5.5 EBITDA (hors stock-options et plans d'intéressement) (non-IFRS)

Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ("EBITDA") au premier semestre 2023 est une mesure non-IFRS qui exclut les revenus et les dépenses non récurrents ainsi que l'impact comptable des stock-options.

L'EBITDA est en ligne avec le S1 2022, les volumes d'activité plus élevés des BL NHOA Energy et Free2move eSolutions ont couvert la croissance de la structure, y compris la partie liée à Atlante qui est actuellement en cours de réalisation et ne contribue pas encore à la marge brute avec des impacts significatifs.

Comme indiqué au chapitre 4, les principaux contributeurs à l'EBITDA sont actuellement la ligne d'activité relative au Stockage tandis qu'Atlante, comme prévu, a un coût pur du point de vue du compte de résultat du Groupe. F2M eSolutions qui confirme une marge brute importante, s'efforce de développer la conversion de son carnet de commandes sur le marché américain ; les attentes et la réaction du marché semblent positives et nous sommes convaincus qu'avec la stratégie d'approvisionnement déjà entamée, la BL Free2move eSolutions retrouvera sa rentabilité sur la base de l'EBITDA dans la seconde partie de l'année.

5.6 Amortissements et dépréciations

Le total des amortissements et des dépréciations a augmenté de manière significative de 1 594 k€ par rapport au premier semestre 2022, passant de 2 723 k€ pour le semestre précédent à 4 318 k€ (+59%) au premier semestre 2023.

5.7 Pertes de valeur et autres provisions

Au premier semestre 2023, le montant du poste s'élève à 793 k€. Une provision pour créances douteuses, d'un montant de 830 k€, a été comptabilisée sur des positions de risque spécifiques qui ont été considérées comme difficiles à recouvrer dans le cadre de la vente de biens, principalement l'easyWallbox.

PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS (en euros)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Dépréciation sur stocks et actifs non courants	(30)	(2.867)	-
Provisions sur créances douteuses	(830)	-	-
Provisions pour pertes à terminaison sur contrats de construction	-	(2.795)	(165)
Réévaluation des stocks	-	(420)	-
Autres provisions	68	-	-
TOTAL PERTES DE VALEUR ET AUTRES PROVISIONS	(793)	(6.083)	(165)

5.8 Charges non récurrentes et coûts d'intégration

PRODUITS ET CHARGES NON RÉCURRENTS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Coûts des fusions et acquisitions	(376)	(290)	(118)
Charges non récurrentes de Comptabilité et certification juridique	(176)	(324)	(49)
Provision non récurrente pour le personnel	(168)	(672)	-
Charges non récurrentes de distribution et de développement commercial/financier	(148)	(80)	-
Autres	(94)	(338)	(37)
Coûts des Dons	-	(103)	(103)
Charges non récurrentes de R&D	-	(916)	-
Migration informatique et mesures de sécurité non récurrentes	-	(49)	(49)
Charges non récurrentes de transports, communication, événements	-	(56)	(13)
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS	(962)	(2.829)	(369)

Ce poste regroupe l'ensemble des produits et charges considérés comme non récurrents, tels que ceux relatifs à des phases de croissance de l'entreprise et à la mise en place de départements de comptabilité, administration et de développement commercial. Ces produits et charges d'exploitation ne peuvent pas être qualifiés d'exceptionnelles ou d'extraordinaires, mais elles sont tout de même liées à des éléments inhabituels et peu fréquents, pour des montants significatifs, c'est pourquoi elles sont présentées par NHOA sur une ligne séparée, afin de faciliter la compréhension de l'activité opérationnelle courante.

Par rapport au premier semestre 2022, ce poste a augmenté de 593 k€, passant de 369 k€ à 962 k€ au premier semestre 2023.

Cette augmentation est principalement liée aux activités relatives à Atlante, notamment en raison des services de conseil pour les activités de fusion et d'acquisition et pour l'obtention d'un financement du CEF Transport Alternative Fuels Infrastructure. Les coûts de constitution des nouvelles entreprises, les processus et l'analyse de la gouvernance, ainsi que les coûts liés au personnel pour la couverture des risques et les frais relatifs à la non-concurrence complètent cette section.

Comme indiqué ci-dessus, ces coûts ne sont pas considérés comme représentatifs d'une activité normale récurrente du Groupe bien qu'ils aient pu survenir sur les années antérieures et qu'ils pourraient de nouveau survenir dans les années à venir.

5.9 Plan d'intéressement

Ce poste se réfère principalement au regroupement des plans d'intéressement pour la direction liés à:

- un plan de rétention à long terme pour un montant de 217 k€ :

Ce plan de rétention à long terme consiste dans le versement de:

- 300 k€ de prime de rétention à verser fin 2023 si M. Artizzu, membre du conseil d'administration de la société, est toujours au sein de la société à cette date.
- 1.000 k€ de prime de rétention à verser fin 2023 si M. Carlalberto Guglielminotti, Directeur Général de la Société, est toujours au sein de la Société à cette date.
- un intéressement à court terme pour un montant égal à 252 k€
- la mise en place d'un plan "Performance Share Plan"

Le Conseil d'Administration du 28 juillet 2022, sur la base des recommandations du Comité des Rémunérations et des Nominations, a décidé l'application d'un Plan d'Actions de Performance conformément à la 28e résolution approuvée lors de l'assemblée générale des actionnaires du 23 juin 2022. La remise de ces actions aura lieu à la fin de la période d'acquisition et sera soumise au respect de la réalisation des conditions de performance.

Le coût global estimé s'établit à 5 465 K€ et sera réparti sur la durée du plan jusqu'en juillet 2024. A la date de clôture, la charge sur le semestre représente 1354 K€, comptabilisée au sein de chacune des filiales (dans les quelles les employés se sont vues attribuer des actions).

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2022 a attribué des actions gratuites dont les caractéristiques sont les suivantes :

Autorisation		Nombre maximum autorisé	
AGM du 23/06/2022		669 250	
Date d'attribution	Période d'exercice	Total Attribué	Total Acquis sur 2022
28/07/2022	28/07/2022-28/07/2024	542 200	-

- Nombre d'actions attribuées (existantes ou à émettre) : 542 200,
- Valeur de l'action à la date d'attribution (selon le cours de bourse) : 10,08 €,
- Période d'acquisition assortie notamment d'une condition de présence et de performance : 2 ans.

Le 15 juin 2023, l'assemblée générale a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux de la société ou de ses filiales dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce français, ou au profit de certains d'entre eux, des attributions gratuites dans la limite de 638.343 actions ordinaires, existantes ou à émettre, d'une valeur nominale de 0,20 chacune.

5.10 EBIT

Au premier semestre 2023, le résultat avant intérêts et impôts ("EBIT") est de -24.596 k€ contre -9.276 k€ au premier semestre 2022 ajusté.

5.11 Résultat financier net

Le poste comprend les intérêts et les frais sur les comptes bancaires et autres financements, ainsi que les différences de taux de change sur les transactions extra euros.

RÉSULTAT FINANCIER NET (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Intérêts financiers	(2.844)	(1.439)	(593)
Intérêts financiers liés à l'IFRS 16	(102)	(170)	(80)
Charges financières - financement BEI	-	(462)	(64)
Revenu financier	133	-	58
Ecart de change nets	412	(1.781)	(448)
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER NET	(2.401)	(3.851)	(1.127)

Les intérêts financiers liés aux autres lignes de crédit en place s'élèvent à -2.844 k€ pour le premier semestre 2023 contre - 593 k€ pour le premier semestre 2022.

Les intérêts financiers du premier semestre 2023 comprennent également les intérêts sur les obligations et les garanties de - 612 k€, des intérêts sur les facilités de fonds de roulement de -479 k€, et les intérêts sur le compte bancaire d'exploitation/dépôt de -25 k€.

L'augmentation des intérêts financiers est représentative du nombre croissant de projets entrepris par NHOA.

Au premier semestre 2023, les écarts de change nets s'élèvent à 412 k€ contre -448 k€ au premier semestre 2022. L'augmentation est due au fait qu'une part importante de l'activité de NHOA en 2023 a été réalisée en dollar américain et en dollar australien, ce qui l'a exposée aux taux de change, aux coûts de conversion et de transaction.

5.12 Impôts

Au premier semestre 2023, les impôts sur le revenu s'élèvent à 307 k€, contre -1.212 k€ au premier semestre 2022.

IMPÔTS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Impôts exigibles			
Impôt sur le revenu des sociétés	-	(472)	(1.212)
IRAP (Taxe régionale sur les activités productives)	311	(118)	(0)
Autres impôts sur les revenus	(4)	2.561	-
TOTAL IMPÔTS	307	1.971	(1.212)

5.13 Résultat Net

Au premier semestre 2023, la perte nette s'élève à 26.689k€ (contre 11.615 k€ au premier semestre 2022 ajusté). Au 30 juin 2023, le résultat de base par action représente une perte égale à 0,88 €.

A la fin de 2022, la perte nette s'élève à 52.244 k€. Au 31 décembre 2022, le résultat de base par action représente une perte égale à 1,51€.

5.14 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles du premier semestre 2023 s'élèvent à 76.310 k€, en augmentation de 24.242 k€ à 52.068 k€ au 31 décembre 2022. Cela s'explique par la différence entre les investissements réalisés et la charge d'amortissement comptabilisée au cours de la période.

Le tableau suivant décrit les immobilisations corporelles par entité juridique:

Immobilisations corporelles (en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Atlante	23.868	13.383	3.141
NHOA Energy	17.878	18.006	20.742
Free2Move eSolutions	15.407	13.051	3.180
Atlante France	6.502	1.634	172
CEN	5.056	5.182	5.324
Atlante INFRA	4.300	-	-
Atlante IT	2.344	-	-
Atlante IB	941	808	-
NHOA Americas	15	5	6
NHOA Australia	1	-	-
NHOA Corporate	1	-	-
Purchase Price Allocation (PPA)	(2)	(2)	(2)
TOTAL Immobilisations corporelles	76.310	52.068	32.564

Les immobilisations corporelles de NHOA Energy comprennent principalement les deux étages du siège social situé à Piazzale Lodi, à Milan, ainsi que les installations industrielles de Cosio Valtellino, qui sont considérés comme un actif de droit d'utilisation selon IFRS16.

Les actifs corporels du CEN comprennent une centrale hybride PV – SSE située sur les îles d'Anjouan et de Mohéli (îles Comores).

Les actifs corporels de Free2Move eSolutions sont constitués principalement de l'usine V2G Drossone, de son siège social à Turin, des investissements dans les bornes de recharge électrique et des investissements non séparables dans les bâtiments et actif de droit d'utilisation selon IFRS 16 (centre de R&D et d'un laboratoire d'essai à Bovisa, Milan, bureau d'EnviPark à Turin et voitures). L'usine V2G Drossone de Mirafiori dispose d'une technologie qui permet aux véhicules d'échanger de l'énergie avec le réseau électrique. La technologie bidirectionnelle - qui permet à la fois de charger la voiture et de restituer l'énergie au réseau - ne peut fonctionner efficacement que si la voiture et l'infrastructure de charge parlent un langage commun. Ce projet V2G sera étendu pour interconnecter jusqu'à 700 points de charge rapide en utilisant une technologie actualisée.

Juste après sa constitution, le Groupe Atlante a commencé à investir dans son activité principale, la construction de bornes de recharge électrique, en créant 1.062 sites et micro-réseaux actifs et en construction. Au premier semestre 2023, le Groupe Atlante comptait déjà plus de 3.215 points de charge en ligne et en construction et un pipeline de plus de 3.722 nouveaux sites. En outre, grâce à la récente acquisition en Italie, Atlante peut désormais compter sur un réseau encore plus capillaire, atteignant les zones les plus stratégiques du sud de l'Europe.

Atlante INFRA et Atlante IT ont été acquises au cours du premier semestre 2023.

La nouvelle entrée d'actifs corporels au sein d'Atlante INFRA est due à l'acquisition de KLC au Portugal. KLC possède et exploite l'un des plus grands réseaux de stations de recharge pour véhicules électriques au Portugal, en particulier pour la recharge rapide. Cette acquisition permettra à Atlante de se positionner comme un acteur de premier plan dans la péninsule ibérique et de se rapprocher de son ambition de devenir la plus grande infrastructure de recharge rapide et ultra-rapide d'Europe du Sud.

La nouvelle entrée d'actifs corporels au sein d'Atlante IT est due à l'acquisition d'Atlante Italia (ex Resolar) qui a été réalisée par Atlante le 29.05.2023. Cette acquisition permet à Atlante de disposer de points de recharge supplémentaires situés en Lombardie, en Vénétie et en Émilie-Romagne, à proximité de l'autoroute stratégique A4, reliant Turin à Venise, un axe logistique clé dans le nord de l'Italie. Cette expansion représente une étape importante pour l'e-mobilité dans ces régions, car Atlante vise à convertir le réseau acquis en matière de recharge rapide et ultra-rapide, faisant ainsi progresser le développement de son réseau.

L'évolution des immobilisations corporelles entre fin d'année 2022 et premier semestre 2023 par catégorie d'actif est décrite dans le tableau suivant:

Immobilisations corporelles (montants en Euros)	Immeubles	Installations, machines et matériel technique	Matériel de bureau et informatique	Actifs loués (IFRS1 6)	Immobilisations corporelles en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur comptable							
Au 31 décembre 2022	1.023	10.422	2.263	19.431	24.363	113	57.615
Acquisitions	292	6.986	377	987	12.554	-	21.197
Actifs acquis à la suite d'un changement de périmètre	-	4.250	-	-	971	-	5.221
Reclassement	-	2.315	-	-	(2.319)	-	(4)
Provisions	2	4	3	(2)	-	-	7
Au 30 Juin 2023	1.318	23.976	2.644	20.416	35.570	113	84.036
Dépréciations et pertes de valeur							
Au 31 décembre 2022	(707)	(1.290)	(1.140)	(2.388)	-	(23)	(5.547)
Effet IFRS 16	-	(388)	-	-	-	-	(388)
Dépréciations et pertes de valeur	(35)	(718)	(202)	(823)	-	(11)	(1.789)
Provision	-	-	(3)	1	-	-	(2)
Au 30 Juin 2023	(742)	(2.395)	(1.345)	(3.210)	-	(34)	(7.726)
Valeur comptable nette							
Au 31 décembre 2022	316	9.132	1.123	17.043	24.363	90	52.068
Au 30 Juin 2023	576	21.581	1.299	17.206	35.570	79	76.310

5.15 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles du premier semestre 2023 s'élèvent à 33.109 k€, contre 15.418 k€ au 31 décembre 2022.

Le tableau ci-après illustre la répartition des actifs incorporels entre les entités juridiques du Groupe:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Purchase Price Allocation (PPA)	12.982	1.569	1.569
NHOA Energy	9.394	8.465	6.884
Free2Move eSolutions	6.628	4.202	9.845
Atlante INFRA	2.110	7	-
Atlante	1.327	522	-
NHOA SA	629	632	581
NHOA Corporate	15	-	-
Atlante FR	11	14	-
EPS Manufacturing	7	7	9
Atlante IB	6	-	-
TOTAL Immobilisations incorporelles	33.109	15.418	18.887

L'évolution des immobilisations incorporelles entre la fin de l'année 2022 et le premier semestre 2023 par catégorie est présentée dans le tableau suivant:

Immobilisations incorporelles	Brevets et licences à durée de vie définie	Logiciels	Coûts de développement	Autres immobilisations incorporelles	Goodwill	Total
Valeur comptable						
Au 31 décembre 2022	1.350	3.616	23.031	1.463	1.569	31.028
Clôture comptable de l'actif entièrement amorti	-	-	2.456	-	-	2.456
Acquisitions	180	509	5.977	-	11.413	18.078
Ajustements et cessions	(10)	(40)	(173)	196	-	(26)
Au 30 Juin 2023	1.521	4.085	31.291	1.658	12.982	51.537
Amortissement et dépréciation						
Au 31 décembre 2022	(905)	(1.519)	(12.186)	(1.000)	-	(15.610)
Clôture comptable de l'actif entièrement amorti	-	-	(229)	-	-	(229)
Dépréciation et perte de valeur	(82)	(455)	(1.996)	-	-	(2.533)
Provision	-	-	29	(85)	-	(56)
Au 30 Juin 2023	(988)	(1.974)	(14.382)	(1.085)	-	(18.429)
Valeur comptable nette						
Au 31 décembre 2022	445	2.097	10.844	463	1.569	15.418
Au 30 Juin 2023	533	2.111	16.909	573	12.982	33.109

L'augmentation des frais de développement de 5.804 k€ est principalement due à :

- 1.071 K€ (liés à la BL Free2move eSolutions) investis dans le projet Charging Platform qui vise à gérer le réseau d'infrastructure de recharge, en particulier nos propres stations de recharge produites par la BL Free2move eSolutions.
- 775 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets de contrôle et de surveillance visant à développer la plateforme numérique qui permet, d'une part, la gestion en temps réel par le biais d'un contrôle en boucle fermée du BESS et, d'autre part, la surveillance et l'analyse méticuleuses des données recueillies sur le terrain, permettant une maintenance prédictive et garantissant un fonctionnement sans faille.
- 720 k€ (liés à la BL Free2move eSolutions) investis dans le projet Commercial Platform qui vise à gérer toute la plateforme nécessaire à des fins commerciales (commerce électronique, système de gestion de la facturation, communauté de partenaires pour les revendeurs).
- 591 k€ (liés à la BL Free2move eSolutions) investis dans le développement de la famille de produits "wallbox" - tels que ePro : il s'agit d'un système de charge CA flexible fonctionnant jusqu'à 22 kW en configuration triphasée. Il est compatible avec la plupart des plateformes back-end disponibles sur le marché.

- 558 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets de technologie de conversion d'énergie afin d'innover la plateforme de systèmes de conversion d'énergie avec de nouveaux produits pour le stockage à grande échelle avec des capacités améliorées telles qu'un plus grand contrôle de la surcharge et une meilleure contribution au courant de court-circuit.
- 487 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets de technologie de stockage pour développer :
 - un nouveau produit basé sur une batterie de seconde vie pour exploiter la batterie des véhicules électriques en évitant toute activité de retraitement du pack ;
 - une armoire extérieure standardisée innovante pour optimiser l'installation sur site grâce à une solution intégrée dans le module.
- 268 K€ (liés à la BL NHOA Energy) investis dans des projets d'intégration de systèmes pour développer l'ingénierie de l'îlot de puissance qui englobe la conception de solutions BESS intégrées et standardisées.
- 185 K€ (liés à la BL Atlante) investis dans GIGANTE, qui vise à développer des algorithmes de systèmes de gestion de l'énergie innovants pour les cas d'utilisation couverts par la BL Atlante.
- 167 K€ (liés à la BL Atlante) investis dans les marchés et le commerce de l'énergie qui visent à développer l'EOS, la plateforme qui comprend les interfaces et le déploiement dans le Cloud de tous les outils et fonctionnalités internes, depuis le modèle économique unitaire jusqu'à la page web de configuration pour l'EMS.
- 109 K€ (liés à la BL Atlante) investis dans des plates-formes Cloud qui visent à développer un environnement Cloud sécurisé, fiable et évolutif permettant de lancer et d'intégrer rapidement ses outils numériques.

Les coûts des immobilisations incorporelles développées en interne s'élèvent à 2.996 k€.

L'augmentation de l'écart d'acquisition de 11.413 k€ comptabilisé en immobilisations incorporelles est lié aux acquisitions de Atlante Infra Portugal et Atlante Italia, dont 3.953 k€ relatifs à l'option de vente sur les 40% restant de KLC INFRA (maintenant Atlante Infra Portugal) (Veuillez vous référer au paragraphe 5.27). L'écart d'attribution sera évalué dans le cadre du processus de PPA au cours de la période d'évaluation conformément à la norme IFRS 3.

5.16 Autres actifs financiers non courants

Le montant de 13.307 k€ comprend principalement:

- 8.851 k€ de dépôts de garantie pour Atlante nécessaires à l'obtention d'un prêt financier d'Intesa dans le cadre du programme de cofinancement européen CEF (Connecting Europe Facility) Alternative Fuels ;
- 3.812 k€ en tant que garantie en espèces pour couvrir des titres sur des projets en cours d'exécution, à savoir l'ingénierie, la fourniture, la construction, les essais, la mise en service d'une installation de stockage par batterie de 100MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale avec Synergy;

- 644 k€ de dépôt remboursable en garantie des contrats signés.

5.17 Créances commerciales

Le total des créances commerciales au premier semestre 2023 s'élève à 74.723 k€, k€, contre 28.487 k€ au 31 décembre 2022. L'augmentation de 46.236 k€ est une conséquence naturelle de l'expansion des activités liées à la BL Free2move eSolutions aux Etats-Unis et à la BL NHOA Energy au Royaume-Uni.

CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Créances commerciales et autres débiteurs	75.771	28.705	14.461
Provisions sur créances douteuses	(1.048)	(218)	(218)
VALEUR NETTE COMPTABLE CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS	74.723	28.487	14.243

*Les chiffres du premier semestre 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'élément décrit dans la note 2.6 des états financiers consolidés.

L'augmentation de la provision pour créances douteuses de 830 k€ a été comptabilisée pour des positions de risque spécifiques qui ont été jugées difficiles à recouvrer lors de la vente de biens, principalement l'easyWallbox.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de l'ancienneté des créances commerciales et autres créances au 30 juin 2023.

ÉCARTAIRES DES CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES DÉBITEURS (en k€)	TOTAL	MOINS DE 30 JOURS	+30 JOURS	30-60 JOURS	61-90 JOURS	91-120 JOURS	+120 JOURS
S1 2023	74.723	64.647	6.299	-142	248	138	3.534
2022	28.487	24.324	494	1.732	225	35	1.676
S1 2022	14.243	4.798	3.754	2	11	247	5.431

*Les chiffres du premier semestre 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'élément décrit dans la note 2.6 des états financiers consolidés.

Toutes les créances clients comportent un risque raisonnable de non-recouvrement ont été provisionnées au cours de la période.

5.18 Actifs constitués de contrats

Le nombre total d'actifs constitués de contrats a subi une évolution, en passant de 16.770 k€ au 31 décembre 2022 à 5.069 k€ au 30 juin 2023.

Au 30 juin 2023, les actifs constitués de contrats s'élevant à 5.069 k€ sont liés au :

- **Projet Synergy**: construction d'une installation de stockage par batterie de 100 MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale pour le client Synergy.
- **Fru Salemi** : unité de réserve rapide de 12,5 MW qui sera installée sur le site de Salemi à Trapani.
- **Fru Nera** : unité de réserve rapide de 25 MW qui sera installée sur le site de Nera Montoro à Terni.
- **TCC HOP 1 Phase 2** : fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hoping Plant, à Taïwan.

- **Projet TCC BESS HOPING:** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 10,8 MVA / 10,5 MWh et d'une station de recharge pour véhicules électrique" ("EVCS") qui seront situés dans l'usine de fabrication de TCC à Heping.
- **TCC YINGDE :** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 35 MW / 107,4 MWh qui sera installé sur son site de SuAo, à Taiwan.
- **Chilca :** NHOA a été sélectionnée comme contractant pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) dans la centrale électrique à cycle combiné de Chilca Uno au Pérou, en utilisant le PCSM extérieur de Power Electronics, intégré avec un transformateur MT et des racks de batterie extérieurs CATL 1C.
- **Wally :** L'objectif du projet est de rénover la flotte de chariots élévateurs opérant dans le centre de distribution Walmart, situé à Quilicura, Santiago du Chili. La rénovation des chariots élévateurs, effectuée par un tiers, consiste à remplacer le moteur à combustion par un moteur électrique et à remplacer le parc de batteries par des piles à combustible.

Au 31 décembre 2022, les actifs constitués de contrats s'élevant à 16.770 k€ étaient liés au :

- **Projet Synergy:** construction d'une installation de stockage par batterie de 100 MW/200MWh qui sera située dans la centrale électrique de Kwinana en Australie occidentale pour le client Synergy.
- **Projet TCC BESS HOPING:** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 10,8 MVA / 10,5 MWh et d'une station de recharge pour véhicules électrique" ("EVCS") qui seront situés dans l'usine de fabrication de TCC à Heping.
- **Yingde :** Fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie ("BESS") de 35 MW / 107,4 MWh qui sera installé sur son site de SuAo, à Taiwan.
- **Liffou 2 :** NHOA a été sélectionné comme entrepreneur pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la mise en service d'un supplément de 10,20 MWh de batteries Samsung SDI E4L, à connecter aux PowerHouse Containers déjà installés sur le site de l'île de Lifou, en Nouvelle-Calédonie.
- **Fru Salemi :** Unité de réserve rapide de 12,5 MW qui sera installée sur le site de Salemi à Trapani.
- **Fru Nera :** Unité de réserve rapide de 25 MW sur le site de Nera Montoro à Terni.
- **Chilca :** NHOA a été sélectionnée comme contractant pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) dans la centrale électrique à cycle combiné de Chilca Uno au Pérou, en utilisant le PCSM extérieur de Power Electronics, intégré avec un transformateur MT et des racks de batterie extérieurs CATL 1C.
- **Kearsarge :** NHOA a été contractant pour l'ingénierie, l'approvisionnement et la mise en service d'un BESS sur deux sites différents (Beverly et Kingston), en utilisant les EnergyHouses de NHOA et les batteries Samsung SDI E4L.

5.19 Stocks

Au 30 juin 2023, les stocks s'élevaient à 20.349 k€ contre 18.099 k€ à fin 2022.

STOCKS (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Matières premières			
Valeur brute	3.960	6.149	5.117
Provision pour obsolescence	(450)	(450)	(30)
Valeur nette comptable des matières premières	3.510	5.699	5.087
Travaux en cours			
Travaux en cours sur contrats de construction dont le revenu n'a pas été reconnu sur la période courante	-	-	-
Valeur brute	370	1.311	957
Provision pour obsolescence	-	-	-
Valeur nette comptable des travaux en cours	370	1.311	957
Produits finis			
Valeur brute	16.469	11.169	2.073
Valeur nette comptable des produits finis	16.469	11.169	2.073
Total des stocks			
Valeur brute	20.800	18.549	8.148
Provision pour obsolescence	(450)	(450)	(30)
Valeur nette comptable totale des stocks	20.349	18.099	8.118

5.20 Autres actifs courants et autres actifs financiers courants

AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS (montants en k Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Avances aux fournisseurs	41.587	10.308	7.846
Créances de TVA	16.361	12.874	3.656
Charges constatées d'avance	5.826	3.615	3.196
Autres actifs d'impôts	3.038	2.633	222
Autres créances	1.278	8	817
Actifs d'impôts "Industria 4.0"	287	287	287
Actifs d'impôts différés	28	28	28
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS	68.405	29.753	16.051
Garantie en espèces	34.600	-	8.279
Placements de trésorerie	9.714	9.763	18.275
Autres actifs financiers courants	645	4.032	-
Créances dues par FCA Italy S.p.A	-	4.700	4.700
Dépôts des fournisseurs	-	-	313
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	44.959	18.495	31.567
TOTAL AUTRES ACTIFS COURANTS ET AUTRE ACTIFS FINANCIERS COURANTS	113.365	48.248	47.617

L'augmentation des autres actifs courants au premier semestre 2023 par rapport à la fin de l'année 2022, qui s'élève à 38.652 k€, s'explique notamment par l'augmentation des avances versées aux fournisseurs (31.279 k€) liés à NHOA Australia pour la construction d'une installation de stockage par batterie de 100MW/200MWh qui sera située en Australie méridionale pour Neoen et à F2MeS US pour l'acquisition de Wallbox, en créances de TVA (3.486 k€), en dépenses payées d'avance (2.212 k€) liées à des projets qui produiront leurs avantages économiques dans les périodes futures et garanties.

Les autres actifs financiers courants sont principalement liés à ce qui suit:

- 9.714 k€ Investissements en liquidités: NHOA vise à avoir un portefeuille diversifié en investissant des liquidités dans des obligations d'État;
- 34.600 k€ en tant que garantie en espèces pour garantir des titres sur des projets en cours d'exécution.

5.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les liquidités en banque concernent le montant détenu en banque en euros et dans d'autres devises ainsi que les dépôts auprès d'institutions de crédit. Les liquidités en espèces sont essentiellement détenues en euros.

Le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au premier semestre 2023 est 55.550 k€, alors qu'il était de 47.386 k€ à fin décembre 2022.

5.22 Capitaux propres

CAPITAUX PROPRES (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Capital émis	5.107	5.107	5.107
Primes d'émission	180.589	180.589	180.589
Autres réserves	1.328	111	(490)
Réserve pour plan de stock-options et de BSA	4.969	4.969	4.969
Report à nouveau	(133.361)	(93.843)	(93.991)
Bénéfice / (Déficit) de l'exercice	(22.497)	(38.577)	(9.787)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires majoritaires de la société mère	36.136	58.349	86.397
Intérêt des participations ne donnant pas le contrôle	1.557	5.749	17.463
Total des capitaux propres	37.693	64.098	103.861

*Les chiffres du premier semestre 2022 ont été retraités pour tenir compte de l'élément décrit dans la note 2.6 des états financiers consolidés.

Les fonds propres à fin juin 2023 sont de 37.693 k€ contre 64.098 k€ au 31 décembre 2022.

La diminution des fonds propres est due à la perte de la période.

Le nombre total d'actions à la fin de la période est de 25.533.720, comme l'illustre le tableau ci-dessous:

NOMBRE D'ACTIONS	30/06/2023
Au début de la période	25.533.720
Emission de droits nette	-
Fin de la période	25.533.720

5.23 Avantages du personnel et plan d'intéressement

L'indemnité de départ italienne (TFR) pour le premier semestre de 2023, calculée conformément à l'IAS 19, s'élève à 2.038 k€, contre 1.769 k€ à fin 2022. L'augmentation de 269 k€ est due au nombre élevé de salariés embauchés au cours du premier semestre.

AVANTAGES DU PERSONNEL (montants en K Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
--	------------	------------	------------

Engagements pour les périodes d'activité écoulées (fin d'exercice)	2.038	1.769	1.560
Incitatif à court terme (reclassement)*	1.083	-	-
Incitatif à long terme	-	866	650
TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL	3.121	2.635	2.210

*Le poste figure dans les autres passifs courants dans les états financiers consolidés

L'indemnité de départ italienne (TFR) s'élève, en 2023, à 2.038 k€ contre 1.769 k€ à la fin de l'année 2022.

AVANTAGE POSTÉRIEUR À L'EMPLOI - TFR (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Passif des services rendus (en début d'exercice)	1.769	1.774	1.774
Coût du service courant	292	482	235
Frais d'intérêt	30	23	12
Écarts actuariels reconnus	103	(439)	(436)
Paiements	(158)	(72)	(25)
Total	2.038	1.769	1.560

Principales hypothèses

Les hypothèses suivantes ont été prises en compte pour effectuer le calcul actuariel:

- La probabilité de décès a été estimée conformément au tableau RG48 de la "Ragioneria Generale dello Stato";
- L'âge de la retraite a été estimé en tenant compte des conditions minimales fixées par les lois italiennes;
- Le pourcentage de départs pour des raisons autres que le décès et la retraite a été estimé sur une base annuelle moyenne du 2,94% pour NHOA Energy, 2,92% pour F2M eSolutions et 2,71% pour Atlante et pour NHOA Corporate;
- La probabilité de paiements anticipés a été fixée à 3 % par an.

HYPOTHESES FINANCIERES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Taux d'actualisation technique annuel			
<i>NHOA Energy</i>	3,78%	3,61%	3,33%
<i>Free2Move eSolutions</i>	3,79%	3,63%	3,41%
<i>Atlante</i>	3,81%	3,63%	3,46%
<i>NHOA Corporate</i>	3,71%		-
Taux d'inflation annuel	2,70%	2,70%	2,50%
Croissance annuelle totale des salariés	2,00%	2,00%	2,00%
% maximum d'anticipation du TFR	70,00%	70,00%	70,00%

Le tableau ci-dessous indique le nombre total des salariés du Groupe NHOA (incluant les détachements auprès de NHOA):

Effectif par fonction	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Personnel	140	107	72
Business Development	49	47	34
R&D	60	61	57
Ingénierie	66	51	49
Ingénierie système	61	50	41
Production	47	44	36
Project Management	97	90	68
Cyber-sécurité	2	1	2
Total	522	451	359

Répartition des salariés par sexe Pourcentage calculé sur la base des employés permanents actifs	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Hommes	67%	67%	69%
Femmes	33%	33%	31%

Employés par groupe d'âge	Distribution
Moins de 21 ans	0,4%
De 21 à 30 ans	36,4%
De 31 à 40 ans	40,6%
De 41 à 50 ans	16,3%
De 51 à 60 ans	5,4%
Plus de 60 ans	1%

Le plan de rétention à long terme a été reclassé en intéressement à court terme car le paiement interviendra dans les 12 mois à venir :

- 300 k€ de prime de rétention à la fin de 2023 si M. Artizzu, membre du conseil d'administration de la Société, est toujours au sein de la Société à cette date.
- la Prime de rétention de 1.000 k€ à la fin de 2023 si M. Carlalberto Guglielminotti, Directeur général de la Société, est toujours au sein de la Société à cette date.
- Au 30 juin 2023, le plan de rétention à long terme est provisionné pour un montant de 1083 k€.

5.24 Impôts différés passifs non courants

Les passifs d'impôts différés non courants pour 24 k€ au premier semestre 2023 (16 k€ au 31 décembre 2022) incluent les passifs d'impôts différés ou les actifs comptabilisés pour la répartition du prix d'achat de NHOA Energy et Atlante Infra.

5.25 Dettes fournisseurs

Le poste concerne les factures de biens, services et utilitaires reçues par les fournisseurs au cours de l'exercice et s'élève à 48.174 k€, contre 61.920 k€ de la fin de l'année 2022.

DETTES FOURNISSEURS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Dettes fournisseurs	18.946	37.655	15.496
Factures non reçues	29.228	24.265	8.411
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	48.174	61.920	23.906

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Le tableau ci-dessous présente l'analyse de la chronologie des dettes commerciales au 30 juin 2023.

ÉCHEANCIER DES DETTES COMMERCEIALES (en k€)	ANALYSE DE LA CHRONOLOGIE DES DETTES						
	TOTAL	NON ÉCHUES	< 30 JOURS	30-90 JOURS	91-180 JOURS	181-330 JOURS	> 330 JOURS
S1 2023	146.174	128.423	16.476	16.280	12.481	12.476	12.139
2022	(61.920)	(41.376)	(1.038)	(3.584)	(1.153)	(800)	(13.969)
S1 2022	(23.906)	(16.622)	(6.095)	(192)	(173)	(94)	(730)

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

5.26 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs non courants s'élèvent à 15.833 k€ et étaient 15.867 au 31 décembre 2022. Ce montant est entièrement lié à la tranche à long terme du passif au titre des contrats de location comptabilisé selon la norme IFRS 16 et la provision constituée pour les contrats.

Les autres passifs courants à la fin du premier semestre 2023 s'élèvent à 141.197 k€ (33.126 k€ au 31 décembre 2022).

AUTRES PASSIFS (montants en Euro)	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022*
Obligations liées aux baux	15.580	15.547	16.564
Provision pour contrats déficitaires - non courant	252	320	344
Total des autres passifs non courants	15.833	15.867	16.908
Revenu différé	62.811	5.063	3.397
Avances clients	60.902	15.240	12.735
Traitements et salaires des salariés	7.447	6.134	4.643
Autres passifs	3.109	1.072	479
Provision pour contrats déficitaires – courant	2.548	2.548	-
Retenues à la source et cotisations sociales	2.454	2.611	1.556
Incitatifs à court terme	1.083	-	-
Dettes de TVA	843	15	2.010
Impôt sur les sociétés	-	441	1.192
Total des autres passifs courants	141.197	33.126	26.013
TOTAL AUTRES PASSIFS	157.030	48.992	42.921

*Les chiffres S1 2022 ont été retraités de l'élément décrit en note 2.6 des comptes consolidés.

Les avances des clients s'élèvent à 60.902 k€ contre 15.240 k€ au 31 décembre 2022.

Le montant comprend des paiements anticipés qui généreront des avantages économiques sur les périodes futures, principalement liés aux projets appartenant à la BL NHOA Energy principalement à Taiwan, en Australie-Méridionale et au Royaume-Uni, et à la BL Free2move eSolutions aux États-Unis avec la vente de Wallbox .

Les produits différés s'élèvent à 62.811 k€ contre 5.063 k€ au 31 décembre 2022. L'augmentation est principalement due à la reconnaissance en chiffre d'affaires des produits différés qui généreront des avantages économiques au cours des périodes futures, principalement liés à des projets appartenant à la BL NHOA Energy principalement en Australie-Méridionale, à la BL Free2move eSolutions aux États-Unis avec la vente de

Wallbox, et à la BL Atlante pour la subvention accordée par l'Union européenne dans le cadre du programme CEF-AFIF.

Les traitements et salaires des employés s'élèvent à 7.447 k€ contre 6.134 k€ au 31 décembre 2022, soit une augmentation due à un effectif plus important. Ce montant comprend les provisions relatives aux congés et MBO.

Le poste Retenues à la source et cotisations sociales fait référence aux provisions pour les charges sociales différées à payer au titre des avantages sociaux différés.

Les intéressements à court terme comprennent les intéressements à verser dans les 12 mois. (Veuillez vous référer au paragraphe 5.23).

5.27 Emprunts et autres dettes financières

Les passifs financiers à la fin du premier semestre 2023 s'élèvent à 146.872 k€, soit une augmentation de 84.854 k€ par rapport à fin 2022.

Le montant est détaillé comme suit:

Dettes financières au 30/06/2023 (montants en euros)	Passif courant	Passif non courant	Total
Ligne de crédit CT - SOGEN à NHOA SA	32.494	-	32.494
Ligne de crédit CT - CITIBANK à NHOA SA	18.000	-	18.000
Ligne de crédit CT - Standard Chartered à NHOA SA	25.000	-	25.000
Emprunts CT TCEH à NHOA SA	16.053	-	16.053
Emprunts CT - TCEH à NHOA ENERGY SRL	10.039	-	10.039
Emprunts CT TCEH à ATLANTE SRL	15.083	-	15.083
Ligne de crédit MLT - INTESA à ATLANTE SRL	-	3.922	3.922
Emprunts CT - FCA Italy à F2MeS	17.815	-	17.815
Ligne de crédit MLT - Banco Comercial Português (BCP) à ATLANTE INFRA	164	155	319
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	148	448	596
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	160	228	388
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	29	65	94
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	10	22	32
Ligne de crédit MLT Caixa Económica Montepio Geral SA à ATLANTE INFRA	273	1.114	1.386
Atlante Infra PT option de vente	5.149	-	5.149
Autre financement CT Ressolar Srl à ATLANTE ITALIA SRL	502	-	502
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	140.918	5.954	146.872

Les variations pour chaque poste entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 sont détaillées comme suit:

Dettes financières au 30/06/2023 (montants en K euros)	Court Terme 2022	Long Term 2022	Variations du périmètre de consolidation CT	Variations du périmètre de consolidation LT	Encaissement	Sortie de fonds	Adjustment Fair value	Intérêts accrus	Reclassement de long terme à court terme	Court Term H1 2023	Long Term H1 2023	TOTAL
Ligne de crédit CT - SOGEN à NHOA SA	32.474	-	-	-	-	-	20	-	-	32.494	-	32.494
Ligne de crédit CT - CITIBANK à NHOA SA	18.000	-	-	-	-	-	-	-	-	18.000	-	18.000
Ligne de crédit CT - Standard Chartered à NHOA SA	-	-	-	-	25.000	-	-	-	-	25.000	-	25.000
Emprunts CT TCEH à NHOA SA	-	-	-	-	16.000	-	-	53	-	16.053	-	16.053
Emprunts CT - TCEH à NHOA ENERGY SRL	-	-	-	-	10.000	-	-	39	-	10.039	-	10.039
Emprunts CT TCEH à ATLANTE SRL	-	-	-	-	15.000	-	-	83	-	15.083	-	15.083
Ligne de crédit MLT - INTESA à ATLANTE SRL	-	3.922	-	-	-	-	-	-	-	-	3.922	3.922
Emprunts CT - FCA Italy à F2MeS	7.622	-	-	-	10.000	-	-	193	-	17.815	-	17.815
Ligne de crédit MLT - Banco Comercial Português (BCP) à ATLANTE INFRA	-	-	163	222	-	(66)	-	-	1	164	155	319
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	-	-	147	507	-	(58)	-	-	1	148	448	596
Ligne de crédit MLT MILENNIUM BCP à ATLANTE INFRA	-	-	1	-	387	-	-	-	159	160	228	388
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	-	-	29	77	-	(12)	-	-	-	29	65	94
Ligne de crédit MLT Caixa Geral de Depositos SA à ATLANTE INFRA	-	-	10	26	-	(4)	-	-	-	10	22	32
Ligne de crédit MLT Caixa Económica Montepio Geral SA à ATLANTE INFRA	-	-	273	1.227	-	(114)	-	-	-	273	1.114	1.386
Atlante Infra PT option de vente	-	-	5.149	-	-	-	-	-	-	5.149	-	5.149
Autre financement CT Ressler Srl à ATLANTE ITALIA SRL	-	-	502	-	-	-	-	-	-	502	-	502
TOTAL	58.096	3.922	6.273	2.060	76.387	(254)	20	368	161	140.918	9.954	146.872

NHOA S.A. a obtenu €7.5m, €15m et €10m de la Société Générale en juin 2019, en décembre 2019 et en décembre 2020 respectivement sous la forme de trois lignes de crédit (les deux premières à rembourser sur une facilité de crédit renouvelable de 4 ans et la dernière sur une facilité de crédit renouvelable de 17 mois) afin de financer ses besoins en fonds de roulement, ses investissements en R&D et en immobilisations. La troisième ligne de €10m a été renouvelée pour une année supplémentaire, prolongeant la date d'échéance au 31 Mai 2023. Le 31 Mai 2023 et 30 Juin 2023, les dates d'échéances des facilités de crédit de €10m et €7.5m ont été prolongées jusqu'au 30 Décembre 2023.

Grâce au soutien de TCC, NHOA a approuvé et obtenu une ligne de \$50m avec Citibank en juillet 2021. Citibank a le droit d'annuler les montants non utilisés dans le cadre de la ligne de crédit et/ou de demander le remboursement de tout montant utilisé à tout moment.

En 2022, NHOA a tiré €10m de la ligne de crédit Citibank et a remboursé €20m, ce qui porte le prêt financier envers Citibank à un montant total de €18m. À partir de juillet 2022, \$30m de la ligne de crédit servent pour garantir les titres des projets en cours d'exécution.

Au cours de l'année 2022, Atlante a obtenu un prêt de €8m de la part d'Intesa, dans le cadre du programme de cofinancement européen CEF (Connecting Europe Facility) Alternative Fuels Infrastructure Facility d'une valeur de €24.53 m. Le financement est destiné à fournir un soutien partiel à la phase initiale d'un projet plus large (Southern European EV fast-charging network) qui vise à construire le premier réseau de charge V2G ultra-rapide intégré à des systèmes de production et de stockage d'énergie renouvelable. Ce financement est structuré en deux tranches: en décembre 2022, Atlante a reçu la première tranche de €4m, tandis que la seconde tranche du même montant ne sera versée que sous réserve d'une certification supplémentaire liée à l'achèvement d'au moins 50% du plan d'investissement.

Avec l'acquisition d'Atlante Infra Group Portugal SA, NHOA a recueilli les lignes de crédit suivantes: Banco Comercial Português, S.A. pour un montant de €0.65m en mai 2020, de €0.75m en mai 2021 et de €1m en juin 2022 ; Caixa Geral de Depósitos, S.A. pour un montant de €0.15m en juillet 2020 et de €0.05m en août 2020 et Caixa Económica Montepio Geral pour un montant de €1.5m en juillet 2022.

En février 2023 et mai 2023, NHOA a reçu respectivement €16m et €25m de TCEH afin de financer son besoin en fonds de roulement. En outre, Free2Move a reçu €10m de FCA sous forme de prêt afin de financer ses besoins en fonds de roulement.

En juin 2023, NHOA a approuvé et sécurisé des lignes de crédit pour €50m signées avec Standard Chartered. A la même date, un tirage de €25m a été demandé et accordé afin de financer ses besoins en fonds de roulement.

Le SPA (contrat de vente et d'achat) signé par Atlante en tant qu'acquéreur et Estrela Capital, S.A., Bonera Group - SGPS, S.A., Smartwatt - Energy Services, S.A. en tant que vendeurs concernant l'acquisition de 60% de Kilometer Low Cost Infra S.A. (KLC Infra, désormais Atlante Infra Portugal) comprend une option sur les 40% restant de la société cible.

Un passif financier lié à l'option de vente détenue par la participation ne conférant pas le contrôle doit être comptabilisé. Cela est conforme aux dispositions du paragraphe 23 de l'IAS 32, qui dispose "qu'un contrat imposant à une entité d'acheter ses propres instruments de capitaux propres en contrepartie de trésorerie ou d'un autre actif financier crée un passif financier à hauteur de la valeur actualisée du prix de rachat". Le passif est donc comptabilisé à l'origine à la valeur actualisée du montant du prix de rachat. Le passif financier s'élève à 5.149 k€.

Selon l'IAS 32, la participation ne conférant pas de contrôle n'est pas comptabilisée et tout changement ultérieur du passif de rachat serait comptabilisé dans le compte de résultat.

Covenants

En ce qui concerne les lignes de crédit, seuls les engagements en matière d'information sont énoncés dans les accords respectifs. Le tableau ci-dessous indique toutes les obligations du Groupe:

	Covenants financiers / obligations	Autres Informations
Citibank	<p>Demande de paiement immédiat si:</p> <p>(i) aussi bien (de manière cumulative) (i) la valeur des actifs consolidés de NHOA SA baisse à un niveau inférieur à celui de son passif consolidé (compte tenu du passif éventuel et futur) et (ii) le support de la société mère Taiwan Cement Corp.is n'est pas valable ou n'est plus jugé satisfaisant par la banque;</p> <p>(ii) toute expropriation, mesure conservatoire, saisie, ou procédure d'exécution affectant un ou plusieurs actifs d'un membre du Groupe dont la valeur totale équivaut au moins à €7m et qui n'est pas levée dans un délai de 45 jours; ou</p> <p>(iii) tout évènement ou série d'évènement ayant pour effet pour Taiwan Cement Corp et/ou pour une ou plusieurs de ses filiales (A) de cesser de détenir au moins 50.1% des actions ou droits de vote correspondants ou une participation dans le capital de NHOA S.A. ou (B) de cesser de détenir le pouvoir de nommer la majorité des membres du conseil d'administration (ou équivalent) de de NHOA S.A. ou de cesser de contrôler NHOA S.A. d'une quelconque autre manière.</p> <p>Procédure de <i>Bail-In</i> Toute autre condition standard prévue par les marchés concernant les lignes de crédit financier non garanties</p>	<p>Il n'existe pas d'obligation spécifique sur les lignes de crédit.</p>
Société Générale	<p>Changement de contrôle <i>Pari passu</i> Toute autre condition standard prévue par les marchés concernant les lignes de crédit financier non garanties</p>	<p>Tout évènement susceptible de réduire la valeur des garanties visées à l'article "Guarantees"; Communication à la banque, dans un délai de six mois à compter du terme de chaque exercice comptable, de la copie certifiée conforme du bilan annuel, du compte de résultat, et tous les documents requis par la loi, ainsi que les rapports des commissaires aux comptes ; Tout autre document comptable prévu par la loi, tous les projets à venir de la direction et les procès-verbaux de ses réunions ordinaires et extraordinaires ; Tout évènement susceptible d'affecter de manière significative la valeur des actif, de réduire de manière significative le volume des engagements ou d'affecter la capacité de remboursement du prêt;</p>

Banca Sella	N/A	Modification substantielle de l'objet social Changement significatif de l'actionnariat
Mediocredito	Clause de sûreté négative Pari passu Les fonds propres figurant dans les états financiers consolidés sont égaux ou supérieurs à (6) six millions (à défaut, la société doit trouver un remède dans un délai de (30) trente jours à compter de la date de communication à la Banque).	<ul style="list-style-type: none"> • Procédure de faillite pour chaque entité du Groupe • Dissolution, fusion, acquisition ou établissement d'un ou plusieurs fonds destinés à des affaires spécifiques • décision ou événement susceptible de porter atteinte au droit de retrait des actionnaires • exercice du droit de retrait par les actionnaires, le cas échéant • réduction des capitaux propres • cession ou modification substantielle de l'activité, transfert de la propriété ou du droit d'utilisation de l'activité / une branche d'activité de la Société • contrat qui comporte le passage à un tiers de la dette pour l'emprunt avec Mediocredito • changement de la destination d'utilisation des biens liés au projet • communication dans 10 jours du changements de l'actionnariat <p>Avant le 31 juillet de chaque année: Déclaration du représentant légal accompagnée d'une copie (i) du rapport financier statutaire complet des annexes et (ii) du rapport financier consolidé complet et des annexes, rédigés en forme non résumée</p>
Intesa San Paolo	Changement de contrôle ; Obligation de ne pas fermer le compte bancaire courant ;	<ul style="list-style-type: none"> • Convocation de l'assemblée des actionnaires pour décider de la liquidation ; • Fusions, cessions ou transferts de sociétés ou d'unités d'affaires non préalablement autorisés par la banque ;
Standard Chartered	Respect de toutes les lois et autorisations pari passu Clause de sûreté négative	<ul style="list-style-type: none"> • assurance complémentaire ; • états financiers ; • chaque Emprunteur doit informer la Banque sans délai dès qu'il a connaissance de la survenance des faits suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1. informations et engagements (c'est-à-dire que toute (i) déclaration, garantie, engagement ou affirmation faite ou réputée faite, ou (ii) information fournie par un débiteur à la banque est raisonnablement susceptible d'être incorrecte ou trompeuse) ; 2. les cessions

		3. les fusions 4. les acquisitions ; 5. changement d'activité et de gouvernance ; et 6. effet négatif important ; <ul style="list-style-type: none"> • la fourniture d'autres services ; et • - l'assurance
--	--	--

5.28 Endettement financier net

La diminution au premier semestre 2023 par rapport à la fin de l'année 2022, s'élevant à 80.065 k€, est principalement due à l'acquisition de nouvelles lignes de crédit (veuillez vous référer au paragraphe 5.27).

La trésorerie au 30 juin 2023, représentée par des actifs liquides, s'élève à 55.550 k€ contre 47.386 k€ à la fin de l'année 2022.

ENDETTEMENT FINANCIER NET (montants en Euro)	NOTES	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5,21	55.550	47.386	90.606
<i>Avoirs en banque et en caisse</i>		55.550	47.386	90.606
Actifs financiers courants	5,20	9.714	18.495	31.567
<i>Placements de trésorerie</i>		9.714	9.763	18.275
<i>Garantie en espèces</i>		9.714	-	8.279
<i>Créances des actionnaires</i>		-	4.700	4.700
<i>Dépôts des fournisseurs</i>		-	-	313
<i>Autres actifs financiers courants</i>		-	4.032	-
Passifs financiers courants	5,27	(135.776)	(58.096)	(38.329)
<i>Dette bancaire courants</i>		(134.992)	(58.096)	(38.329)
<i>Partie courante de la dette non courante</i>		(784)	-	-
Dette financière courante		(70.511)	7.785	83.844
Actifs financiers non courants	5,16	644	381	208
<i>Dépôts de garantie</i>		644	381	208
Passifs financiers non courants	5,27	(5.954)	(3.922)	(14.981)
<i>Dette bancaire non courante</i>		(5.954)	(3.922)	(14.981)
Dettes financières non courantes		(5.309)	(3.541)	(14.774)
ENDETTEMENT FINANCIER NET		(75.821)	4.244	69.070

(*) libéré et collecté en juillet 2022

(*) 34.600 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à moins d'un an, se référer au paragraphe 5.20

(**) 12.663 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à plus d'un an, se référer au paragraphe 5.16

5.29 Informations relatives aux parties liées

5.29.1. Opérations intragroupe

En tant que société mère du groupe, NHOA S.A., peut, le cas échéant, conclure des opérations financières avec les filiales du Groupe NHOA.

En 2016, les Sociétés du Groupe NHOA ont conclu un accord de partage des coûts basé sur une répartition directe des coûts liés aux fonctions support. La réaffectation des coûts résultant de la politique de prix de transfert a été effectuée dans le respect des conditions du marché et des réglementations française et

italienne. Les fonctions centrales attribuées aux différentes Sociétés du Groupe NHOA (Business Development, Business Intelligence, Administration & Finance, Communication, Juridique, Compliance et RH) sont affectées à des centres de coûts spécifiques et peuvent être supportées par NHOA S.A. ou par ses filiales.

Dans ce dernier cas, la part des fonctions support supportées par les filiales est d'abord refacturée à NHOA S.A. sans marge et allouée aux centres de coûts spécifiques à inclure dans le coût total des fonctions communes.

Le coût total des fonctions partagées est ensuite réparti entre les Sociétés du Groupe NHOA selon des critères cohérents et homogènes, aux conditions du marché. Les critères d'attribution choisis sont objectifs et mesurables. Les clés de répartition sont appliquées uniformément à toutes les entités et permettent la corrélation des coûts et des revenus attribués.

Le 16 avril 2020, dans le cadre du projet de recherche portant sur l'étude de la technologie V2G au sein de l'aire de stationnement nommée « Drosso » située au sein de l'usine de FCA à Turin (« Projet Drosso »), la Société et NHOA Energy ont conclu un accord-cadre pour la fourniture de services d'ingénierie et de gestion des projets en vue de la réalisation du système V2G aux taux convenus dans le cadre de cet accord-cadre. La valeur du contrat est de 1,034 k €.

Le 3 mai 2021, NHOA Energy et F2MeSolutions ont conclu un accord de partage des coûts basé sur le nombre total d'heures de travail consacrées à chaque service sur une base mensuelle, multiplié par une liste de prix convenue dans le cadre du contrat. L'accord est valable jusqu'au 1er janvier 2023.

Le 1er juin 2021, F2MeSolutions et NHOA Energy ont conclu un contrat de sous-location, par lequel NHOA est autorisée à utiliser une partie des locaux situés à Turin, Via Livorno 60. Ce contrat de sous-location a été signé pour une durée de 6 ans.

Le 30 septembre 2021, NHOA Energy et F2MeSolutions ont conclu un contrat de sous-location, par lequel F2MeSolutions est autorisée à utiliser une partie des locaux situés au deuxième étage du siège social de Piazzale Lodi 3, Milan. Le contrat de sous-location a été signé pour une durée de 9 ans.

Le 6 décembre 2021, NHOA Energy a accordé une facilité de prêt par emprunt à NHOA Australia pour 3.000 kAUD. Au 31 décembre 2021, 2.263 kAUD ont été tirés. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement remboursé et le contrat a pris fin.

Le 27 décembre 2021, la Société a accordé une facilité de prêt par emprunt à NHOA Energy pour 12 000 k€. Au 31 décembre 2021, 11.000 k€ ont été tirés. En 2022, les 12.000 k€ ont été complètement tirés et le contrat a été remplacé par deux nouveaux contrats, une facilité de prêt renouvelable et une facilité de prêt, chacune de 9.500 k€, avec date effective du 29 avril 2022, pour un an. Au cours de l'exercice 2022, NHOA Energy a tiré 8 millions d'euros des fonds mis à disposition par NHOA SA, ce qui porte le prêt financier envers la société à un montant total de 19 millions d'euros. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement remboursé.

Le 27 décembre 2021, la Société a accordé une facilité de prêt à NHOA Australia pour un montant de 13.000 k AUD\$. Au 31 décembre 2021, le montant de 12.704 k AUD\$ a été tiré. En 2022, les 13.000 k AUD\$ ont été complètement tirés et le contrat a été remplacé par deux nouveaux contrats, une facilité de crédit renouvelable et une facilité de crédit, chacune de 13.000 k AUD\$, avec date effective au 29 avril 2022, pour un an. Au cours de l'exercice 2022, NHOA Australia a tiré 13.296 k AUD\$ des fonds mis à disposition par NHOA

SA, ce qui porte le prêt financier à la société à un montant total de 26 millions AUD\$. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement remboursé, et le contrat a pris fin.

Le 11 janvier 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit à F2M eSolutions pour 2.500 k€, pour 3 mois. Le 20 juillet 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit à F2M eSolutions pour un montant de 2.500 k€, pour 3 mois. Le 16 novembre 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit à F2M eSolutions pour 2 500 000 euros, pour 3 mois. Le 22 décembre 2022, NHOA Energy a cédé et transféré à NHOA Corporate les 3 prêts de F2M et les intérêts.

Le 12 janvier 2022, NHOA Energy et Atlante ont conclu un contrat de service pour la fourniture de services par NHOA Energy en faveur d'Atlante pour le développement du premier réseau de charge rapide pour VE. Le contrat est valable jusqu'au 1er janvier 2023.

Le 23 avril 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Americas pour 1.000 k\$, pour un an. Au 30 juin 2022, les 150 k\$ ont été tirés. Au 31 décembre 2022, le prêt a été entièrement payé.

Le 23 avril 2022, NHOA Energy a accordé une facilité de crédit renouvelable à Atlante pour 8.000 k€, pour un an. Au 30 juin 2022, les 3.100 k€ ont été tirés.

Le 31 décembre 2022 le montant total a été tiré et NHOA Energy a cédé et transféré à NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) le prêt de 8.000 k€.

Le 1er mai 2022, NHOA Energy et F2MeSolutions ont conclu un contrat de sous-location additionnel, permettant à F2MeSolutions d'utiliser une partie des bureaux situés au troisième étage du siège social de Piazzale Lodi 3, Milan. Ce contrat de sous-location porte sur une durée de 8 ans et 8 mois.

Le 1er mai 2022, NHOA Energy et Atlante ont conclu un contrat de sous-location, permettant à Atlante d'utiliser une partie des bureaux situés au troisième étage du siège social de Piazzale Lodi 3, Milan. Ce contrat de sous-location porte sur une durée de 8 ans et 8 mois.

Le 27 Mai 2022, F2MeSolutions et Atlante ont signé un partenariat et un contrat d'approvisionnement pour la fourniture de Produits DC (eStations) pour véhicules électriques.

Le 16 Juin 2022, Atlante et ont signé un contrat pour la prestation de services intra groupe en faveur d'Atlante (concernant les affaires publiques et la planification), pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2022.

En décembre 2022:

- NHOA SA a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Corporate pour un montant de 7.603 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, le montant total a été tiré.
- NHOA SA a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) pour un montant de 20 600 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, 16 800 k€ ont été tirés. Au 30 juin 2023, le montant total tiré était de 15 500 K€.
- NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) a accordé à Atlante une facilité de crédit renouvelable de 10 000 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, 5.351 k€ ont été tirés. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- NHOA SA a cédé et transféré à Atlante le prêt avec Atlante France pour 4.500 k€. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- Un contrat d'achat entre NHOA Corporate et NHOA Energy a été signé pour la cession des actions de F2MeSolutions pour 20.528 k€.

- NHOA Australie a accordé une facilité de crédit renouvelable à NHOA Energy pour 10.000 k\$ et 5.000 k€ pour un an. Au 31 décembre 2022, 9.000 k\$ et 3.000 k€ ont été tirés. Au 30 juin 2023, le montant total était remboursé.
- NHOA S.A. a fait une augmentation de capital dans NHOA Corporate par une compensation avec les créances correspondantes envers NHOA Energy pour un montant total de 20.528 k€.
- NHOA S.A. renonce à ses créances dans NHOA Energy et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de 9.861 k€.
- NHOA S.A. renonce à ses créances dans NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de 12.848 k€.
- NHOA Calliope (anciennement, Atlante TopCo) renonce à ses créances dans Atlante et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de €25.000 k.
- Atlante renonce à ses créances dans Atlante France et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de €2.400 k.
- Atlante abandonne ses créances sur Atlante Iberia et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de €800 k.
- NHOA Energy a réalisé une augmentation de capital dans NHOA Americas pour un montant total de 1.000 k\$.
- NHOA S.A. a acheté les 40% restants des actions de Comores Energies Nouvelles pour un montant total de 450 k€.

Au cours du premier semestre 2023,

- NHOA Corporate srl a accordé à Free2Move des facilités de crédit renouvelables de 5.000 k€ pour un an et de 5.000 k€ pour trois mois renouvelables. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- Atlante renonce à ses créances envers Atlante Iberia et les transforme en augmentation de capital pour un montant total de 800 k€.
- Atlante renonce à ses créances envers Atlante Fast Charging Portugal, UNIPessoal LDA et les transforme en augmentation de fonds propres pour un montant total de 200 k€.
- Suite à la fusion de NHOA Calliope S.r.l. avec NHOA Corporate S.r.l., le 29 mai 2023, tous les contrats de financement susmentionnés avec NHOA Calliope relèvent de NHOA Corporate.

5.29.2. Principales conventions conclues avec les parties liées

Les parties liées à NHOA S.A. comprennent notamment les actionnaires de la Société, ses filiales consolidées et non consolidées, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés liées et entités sur lesquelles les différents Administrateurs du Groupe NHOA exercent au moins une influence notable.

De même, M. Carlalberto Guglielminotti (Directeur Général et membre du Conseil d'Administration de NHOA S.A.) a signé un contrat de travail avec NHOA Energy le 26 juin 2018 et M. Giuseppe Artizzu (membre du Conseil d'Administration de NHOA S.A., Directeur Général de NHOA Energy et chef de la Ligne d'activité relative au NHOA Energy) a signé un contrat de direction avec NHOA Energy le 14 mars 2017.

Le Groupe effectue des transactions avec des parties liées dans des conditions de concurrence normale.

Les principales opérations avec les parties liées sont effectuées avec TCC, actionnaire majoritaire de la société.

Accord avec TCC

Le 25 mai 2021, NHOA Energy et TCC ont conclu un contrat d'entreprise pour la fourniture d'un système de stockage par batterie de 10,8 MVA/10,5 MWh + systèmes de recharge de VE à Hoping Plant, Taiwan, pour un montant de 5.000k USD.

Le 25 mars 2022, NHOA Energy et TCC ont conclu un contrat pour la fourniture d'un système de stockage par batterie de 7,2 MVA/22,3 MWh pour la phase 2 de Hoping Plant, à Taïwan, pour un montant de 4.000 K\$. TCC a libéré une option le 13 avril 2022 pour la fourniture supplémentaire pour un prix de 2.450 K\$.

Accord avec TCC LIEN-HSIN Green Energy

Le 22 octobre 2021, TCC LIEN-HSIN Green Energy (une filiale de TCC) a émis un bon de commande à l'intention de NHOA Energy pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 115,2 MVA / 250 MWh de capacité utilisable et 311,4 MWh de capacité installée, qui sera construit sur le site de TCC à HePing, à Taiwan. Le montant de l'ordre d'achat est de 93.205 K USD.

Accord avec TCC Energy Storage Technologie Corporation

Le 14 octobre 2021, TCC Energy Storage Technologie Corporation (une filiale de TCC) a émis un bon de commande pour NHOA Energy pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 43,2 MVA / 87,5 MWh de capacité utilisable et 107,3 MWh de capacité installée qui sera construit sur le site de TCC à SuAo, Taiwan. Le montant du bon de commande est de 29.415K USD. Le 11 octobre 2022, TCC Energy Storage Technologie Corporation a attribué et transféré tous les droits et les obligations découlant de ce contrat à TCC Yingde Cement Co. LTD.

Le 1er décembre 2022, NHOA Energy et TCC Energy Storage Technologie Corporation ont conclu un contrat pour l'ingénierie, la conception, la fabrication, l'approvisionnement, la fourniture, le transport, les tests et la mise en service d'un système de stockage d'énergie par batterie de 43,2 MW AC / 123,6 MWh DC dans l'usine TCC SuAo, située dans le canton de SuAo, dans le comté de Yilan, à Taïwan. La valeur du contrat s'élève à 43 832 K. USD.

Accord avec TCC Yingde Cement Co. LTD

Le 11 Octobre 2022, TCC Yingde Cement Co. LTD, une société de droit chinois, a accepté le transfert du contrat de la part de TCC Energy Storage Technologie Corporation pour la fourniture d'un système de stockage d'énergie par batterie (BESS) de 43.2 MVA / 87.5 MWh en capacité utile et de 107.3 MWh de capacité Installée à construire sur le site de TCC à Yingde, de la Province du Guangdong en Chine. La valeur du contrat s'élève à 25.057k USD.

Accord avec F2MeSolutions, NHOA Energy et FCA

Le 15 octobre 2021, F2MeSolutions, NHOA Energy et FCA Italy SpA ont signé un protocole d'accord contraignant par lequel ils ont convenu les termes, les conditions et les objectifs clés du projet Atlante qui seront reflétés dans un accord de coopération définitif ainsi que sur les modifications conséquentes à apporter à l'accord d'investissement et d'actionnaires signé entre NHOA Energy NHOA S.A. et FCA Italy S.p.A. le 15 janvier 2021 concernant la création de F2MeSolutions.

Accord avec FCA

Le 11 janvier 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500 k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2023, le montant total était tiré.

Le 20 juillet 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500 k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2023, le montant total était tiré.

Le 16 novembre 2022, FCA Italy SpA a accordé à F2MeS une facilité de crédit de 2.500 k€ pour 3 mois renouvelables. En juin 2023, le montant total était tiré.

Au cours du premier semestre 2023, FCA Italy SpA a accordé à Free2Move des facilités de crédit d'un montant de 5 000 k€ pour un an et de 5 000 k€ pour trois mois renouvelables. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.

Accord avec Taiwan Cement Europe Holdings B.V.

Au cours du premier semestre 2023 :

- TCEH a accordé des prêts à NHOA Energy Srl pour un montant de 10.000 k€ pour une durée d'un an. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- TCEH a accordé des prêts à Atlante Srl pour un montant de 15.000 k€ pour une durée d'un an. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.
- TCEH a accordé des prêts à NHOA SA pour un montant de 16.000 k€ pour une durée d'un an. Au 30 juin 2023, le montant total était tiré.

5.30 Engagements liés aux opérations de financement et autres engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement hors bilan concernant le Groupe est égal à 143.919 k€ et concerne les garanties émises pour le compte de clients. Engagements liés aux opérations de financement comprend comme suit :

- 34.600 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à moind d'un an, se référer au paragraphe 5.20
- 12.663 k€ garantie en espèces au 30 juin 2023, échéance à plus d'un an, se référer au paragraphe 5.16

5.31 Evénements postérieurs à la clôture

- **Avanza Food va installer des bornes de recharge rapide Atlante pour véhicules électriques dans son restaurant:** Le 10 juillet 2023 - Avanza Food, un groupe de restauration de premier plan, appartenant depuis 2018 au fonds d'investissement Abac Solutions et à son équipe de direction, a annoncé un accord avec Atlante, une entreprise du groupe NHOA dédiée aux infrastructures de recharge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, pour électrifier les parkings de ses restaurants dans la péninsule ibérique. Ce nouveau partenariat représente une étape fondamentale pour les deux entreprises, car il constitue une avancée significative dans l'engagement d'Avanza Food en faveur du développement durable et une impulsion considérable en faveur de l'expansion du réseau d'Atlante dans la péninsule ibérique.

- **Atlante déploie 87 bornes sur quatre aires du réseau VINCI Autoroutes:** le 19 Juillet Atlante, la société du Groupe NHOA, dédiée à l'infrastructure de charge rapide et ultra-rapide pour véhicules électriques, a annoncé que quatre nouvelles stations de recharge ultra-rapide vont ainsi être déployées et gérées par l'opérateur Atlante sur les aires de Chavanon (A89, en Corrèze), Marguerittes Sud (A9, Gard), Meillac et Saint-Léger Ouest (A10, respectivement en Gironde et en Charente-Maritime). Au total, 87 bornes de recharge ultra-rapides d'une puissance maximale de 150kW par point qui vont ainsi être déployées. Réparties sur ces quatre aires de services, les points de charge seront à la disposition des électromobilistes empruntant le réseau VINCI Autoroutes pour recharger jusqu'à 300 km d'autonomie en 20 minutes. Chaque station disposera également de bornes 50kW et de connecteurs CHAdeMO et type 2 afin de compléter le dispositif et de recharger tous les modèles de véhicules électriques actuellement en circulation
- **Le 20 juillet Eku Energy annonce deux nouveaux projets de stockage d'énergie sur batteries au Royaume-Uni pour un total de 130MWh:** Eku Energy a passé une commande auprès de NHOA Energy, la business unit du Groupe NHOA spécialisée dans le stockage d'énergie, pour l'approvisionnement de deux systèmes de stockage d'énergie sur batteries indépendants pour Basildon et Loudwater. La construction devrait commencer sur les deux sites au quatrième trimestre 2023 et ils devraient être commercialement opérationnels d'ici la fin du 2024. L'accord entre Eku Energy et NHOA Energy est une opportunité pour développer un partenariat solide alors que les deux entreprises se développent sur de nouveaux marchés. NHOA Energy et Eku Energy concluront également un accord de service à long terme concernant la maintenance opérationnelle des batteries.
- **Changement d'actionariat:** entre le 1er juillet 2023 et la date de publication du présent document, la Société n'a été notifiée d'aucun autre franchissement de seuil legal déposé auprès de l'AMF.

Aucun autre événement ultérieur n'a été enregistré au moment de la publication du présent document.

5.32 Table de concordance

Exigences de l'AMF sur le Rapport Financier Semestriel (art. 222-4 et 222-6 Règlement Général AMF)	Chapitre
Des comptes condensés ou complets se rapportant au semestre écoulé, présentés, le cas échéant, sous forme consolidée, sont établis soit en application de la norme IAS 34, soit conformément à l'article 222-5	2
Un rapport de gestion intermédiaire qui : - indique les événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes intermédiaires.	
- comporte une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.	
- indiquent, comme principales transactions entre parties liées (i) les transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice en cours et ont influé significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur au cours de cette période; (ii) toute modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le dernier rapport annuel qui pourrait influencer significativement sur la situation financière ou les résultats de l'émetteur durant les six premiers mois de l'exercice en cours.	1-3
Une déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier semestriel, clairement identifiées par leurs noms et fonctions, attestant qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ou de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6	
Le rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes précités. Lorsque les dispositions légales qui sont applicables à l'émetteur n'exigent pas que les comptes semestriels fassent l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes, l'émetteur le mentionne dans son rapport	

Certificate Of Completion

Envelope Id: E6C724CEBEE64E23896B94921944205E	Status: Completed
Subject: NHOA - Rapport information semestrielle H1 2023 - A signer	
Source Envelope:	
Document Pages: 68	Signatures: 2
Certificate Pages: 2	Initials: 0
AutoNav: Enabled	Envelope Originator: Rose-Marie Da Silva 6 place de la Pyramide Paris-la-Défense Cedex, Ile-de-France 92908
Enveloped Stamping: Enabled	
Time Zone: (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris	IP Address: 163.116.176.64

Record Tracking

Status: Original 7/27/2023 6:48:20 PM	Holder: Rose-Marie Da Silva	Location: DocuSign
--	-----------------------------	--------------------

Signer Events

Benjamin Haddad

Signature



Timestamp

Sent: 7/27/2023 6:51:18 PM
Viewed: 7/27/2023 7:22:39 PM
Signed: 7/27/2023 7:23:05 PM

Security Level: Email, Account Authentication (None), Digital Certificate

Signature Provider Details:

Signature Adoption: Uploaded Signature Image
Using IP Address: 163.116.174.66

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - S11

Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Authentication: SMS (+33 6 30 41 09 77)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

Marc BAIJOT

Marc BANOT

Sent: 7/27/2023 6:51:18 PM
Viewed: 7/27/2023 7:00:02 PM
Signed: 7/27/2023 7:05:05 PM

Security Level: Email, Account Authentication (None), Digital Certificate

Signature Provider Details:

Signature Adoption: Pre-selected Style
Using IP Address: 79.95.87.213

Signature Type: DocuSign Protect & Sign (Client ID: DDE5E85D-4085-40B6-8785-DA3CCD16D81E)

Signature Issuer: DocuSign Cloud Signing CA - S11

Signature Provider Location: <https://ps-ws.dsf.docusign.net/ds-server/s/noauth/psm/tsp/sign>

Authentication: SMS (+33 6 17 50 47 35)

Electronic Record and Signature Disclosure:

Not Offered via DocuSign

In Person Signer Events

Signature

Timestamp

Editor Delivery Events

Status

Timestamp

Agent Delivery Events

Status

Timestamp

Intermediary Delivery Events

Status

Timestamp

Certified Delivery Events

Status

Timestamp

Carbon Copy Events

Status

Timestamp

Victoire JEST



Sent: 7/27/2023 6:51:19 PM
Viewed: 7/27/2023 7:30:55 PM

Security Level: Email, Account Authentication (None)

Carbon Copy Events	Status	Timestamp
---------------------------	---------------	------------------

Electronic Record and Signature Disclosure:
Not Offered via DocuSign

Witness Events	Signature	Timestamp
-----------------------	------------------	------------------

Notary Events	Signature	Timestamp
----------------------	------------------	------------------

Envelope Summary Events	Status	Timestamps
--------------------------------	---------------	-------------------

Envelope Sent	Hashed/Encrypted	7/27/2023 6:51:19 PM
Certified Delivered	Security Checked	7/27/2023 7:00:02 PM
Signing Complete	Security Checked	7/27/2023 7:05:05 PM
Completed	Security Checked	7/27/2023 7:23:05 PM

Payment Events	Status	Timestamps
-----------------------	---------------	-------------------